

PROJET SOCIAL 2023-2026

Association AMEJ
3 allée des comtes de Savoie 73000 BARBERAZ
Tel : 04.57.36.04.18
Mail : amejravoire@gmail.com

Rédaction :
Laurent REMY Directeur, accompagné de l'équipe professionnelle

Validation :
Conseil d'administration de l'AMEJ du 04 octobre 2022



CAF de la Savoie



Etat Français



SIVU EJAV canton La Ravoire

Table des matières

| | |
|---|--------|
| INTRODUCTION | - 3 - |
| Petits rappels.... Qu'est-ce qu'un centre social et socioculturel ? | - 4 - |
| Petits rappels.... Les objectifs du Projet Social AMEJ 2019-2023 | - 5 - |
| 1. PRESENTATION SUCCINCTE DU TERRITOIRE ET DE L'ASSOCIATION | - 8 - |
| 1.1 Les femmes et les hommes qui font l'AMEJ | - 11 - |
| 1.2 Démarches de diagnostic participatif | - 15 - |
| 2. EVALUATION INTERNE 2020 | - 17 - |
| 2020 : EVALUATION DES FICHES ACTIONS « PUBLIC ENFANTS » | - 18 - |
| 2020 : EVALUATION DES FICHES ACTIONS PUBLIC « JEUNES ADULTES » | - 19 - |
| 2020 : EVALUATION FICHES ACTIONS PUBLIC « FAMILLES/ADULTES/SENIORS » | - 20 - |
| 2020 : EVALUATION FICHES ACTIONS PUBLIC « TOUS LES HABITANTS » | - 25 - |
| 2020 : EVALUATION FICHES ACTIONS PUBLIC « ASSOCIATIONS LOCALES » | - 34 - |
| Synthèse de l'évaluation annuelle | - 36 - |
| 3. EVALUATION EXTERNE 2021/2022 : Données chaudes et données froides | - 39 - |
| 3.1 Questionnaire aux habitants et 1ere rencontre « samedi croissants » | - 40 - |
| 3.2 La 2e rencontre samedi croissants : collecte de données chaudes | - 46 - |
| 3.3 Mesure de l'impact social de nos actions | - 51 - |
| 3.4 Analyse des données froides du territoire du canton de La Ravoire | - 53 - |
| 4. PERSPECTIVES | - 54 - |
| 5. LE PROJET 2023/2026 | - 57 - |
| 5.1 Le projet dans son ensemble | - 57 - |
| 5.2 La spécificité « des publics fragilisés » | - 61 - |
| 5.3 La spécificité « Familles » | - 63 - |
| 6. LES FICHES ACTIONS | - 68 - |
| 6.1 Offrir des services d'accueil | - 69 - |
| 6.2 Favoriser l'échange de services entre les acteurs locaux | - 71 - |
| 6.3 Accompagner les publics fragilisés | - 73 - |
| 6.4 Renforcer les liens familiaux | - 77 - |
| 6.5 Développer les initiatives de proximité | - 79 - |
| 6.6 Favoriser la mixité intergénérationnelle et/ou interculturelle | - 82 - |
| 6.7 Accompagner les changements de comportement vers le développement durable | - 84 - |
| 7. PROCEDURE GLOBALE D'EVALUATION ENVISAGEE | - 86 - |
| Positionnement des actions | - 88 - |
| 8. FINANCEMENTS DU PROJET | - 89 - |
| 9. RETRO PLANNING | - 93 - |
| CONCLUSION | - 95 - |
| ANNEXES | - 96 - |

INTRODUCTION

Durant toute l'année 2018, l'investissement de l'équipe professionnelle et des bénévoles pour élaborer le diagnostic territorial a permis à l'association d'être agréée par la CAF en 2019 comme "centre social et socioculturel".

Ainsi, durant les 4 années d'agrément octroyées, L'AMEJ s'est donnée les moyens de mettre en œuvre les fiches actions présentées dans son Projet Social.

Ces fiches actions sont non seulement la continuité de l'action entreprise depuis plusieurs années dans les missions d'Animation de la Vie Sociale que remplissait précédemment l'AMEJ, mais aussi le reflet des besoins et attentes des habitants, issus du diagnostic.

Cet agrément et les objectifs de l'AMEJ, ont conduit à l'adaptation de la structure.

En effet, il a permis :

- La création de 2 postes supplémentaires répondant aux besoins d'un Centre Socioculturel au service des habitants : référente familles et référente accueil.
- L'acquisition d'une nouvelle culture d'association répondant au « faire avec » et non plus uniquement au « faire pour »
- Une meilleure compréhension des leviers possibles permettant de développer le « pouvoir d'agir » des habitants, avec notamment l'accompagnement de la Fédération des Centres Sociaux et ses formations « à visée émancipatrices ».
- Une vision plus claire des postures possibles d'un Centre socioculturel passant du rôle « d'organisateur », à celui « d'animateur », ou encore de « passeur (ou facilitateur) », voire même de « médiateur » (voir ci-après)

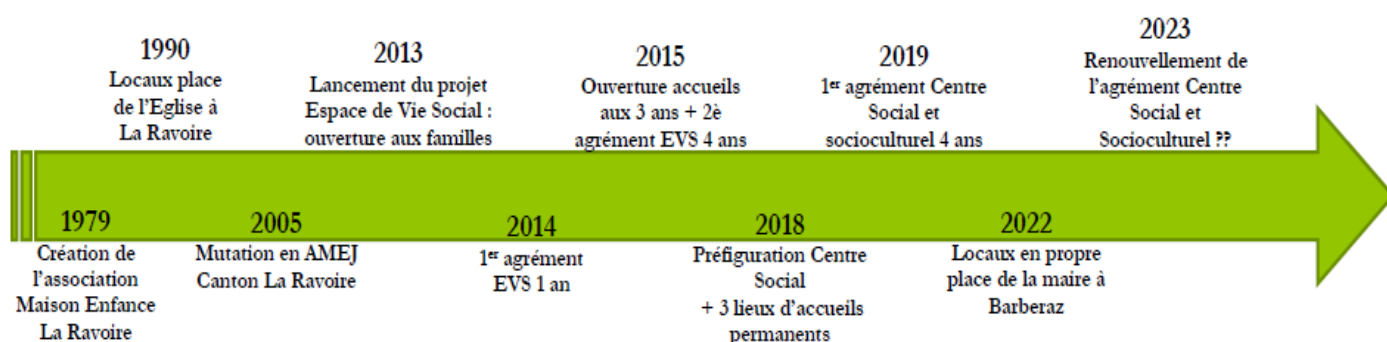
Ainsi, le présent document tire le bilan et propose une évaluation des actions menées en continue entre 2020-2022 au regard des ambitions du projet social de 2019.

Au fil du document nous évaluerons nos actions au regard des objectifs et proposerons des ajustements dans le cadre du renouvellement prévu pour fin 2022.

Notre évaluation et la réécriture du projet social 2023 - 2026 est proposée suite aux récentes collectes de données chaudes issues des paroles d'habitants et des données froides issues de statistiques sociologiques locales. Cela nous donnera les orientations pour le nouveau Projet 2023-2026.

Enfin, celles-ci seront définies sous forme de fiches actions.

L'Histoire de l'Association en quelques dates :



Petits rappels.... Qu'est-ce qu'un centre social et socioculturel ?



ORGANISATEUR

Le centre social peut être ORGANISATEUR d'une activité, d'un service sur le territoire. Les habitants peuvent contribuer à l'élaboration de cette activité ou de ce service mais c'est le centre social qui porte ensuite la mise en œuvre et le suivi.

Dans les phases d'évaluation, les habitants peuvent également être partie prenante



ANIMATEUR

Le centre social anime une activité – toujours à partir de l'expression d'habitants mais cette fois-ci, il le fait AVEC les habitants concernés. Exemple : un ALSH ou un accompagnement scolaire où il y a un professionnel du centre social garant du projet et où des habitants/parents sont associés au pilotage, où ils peuvent encadrer des activités.



PASSEUR

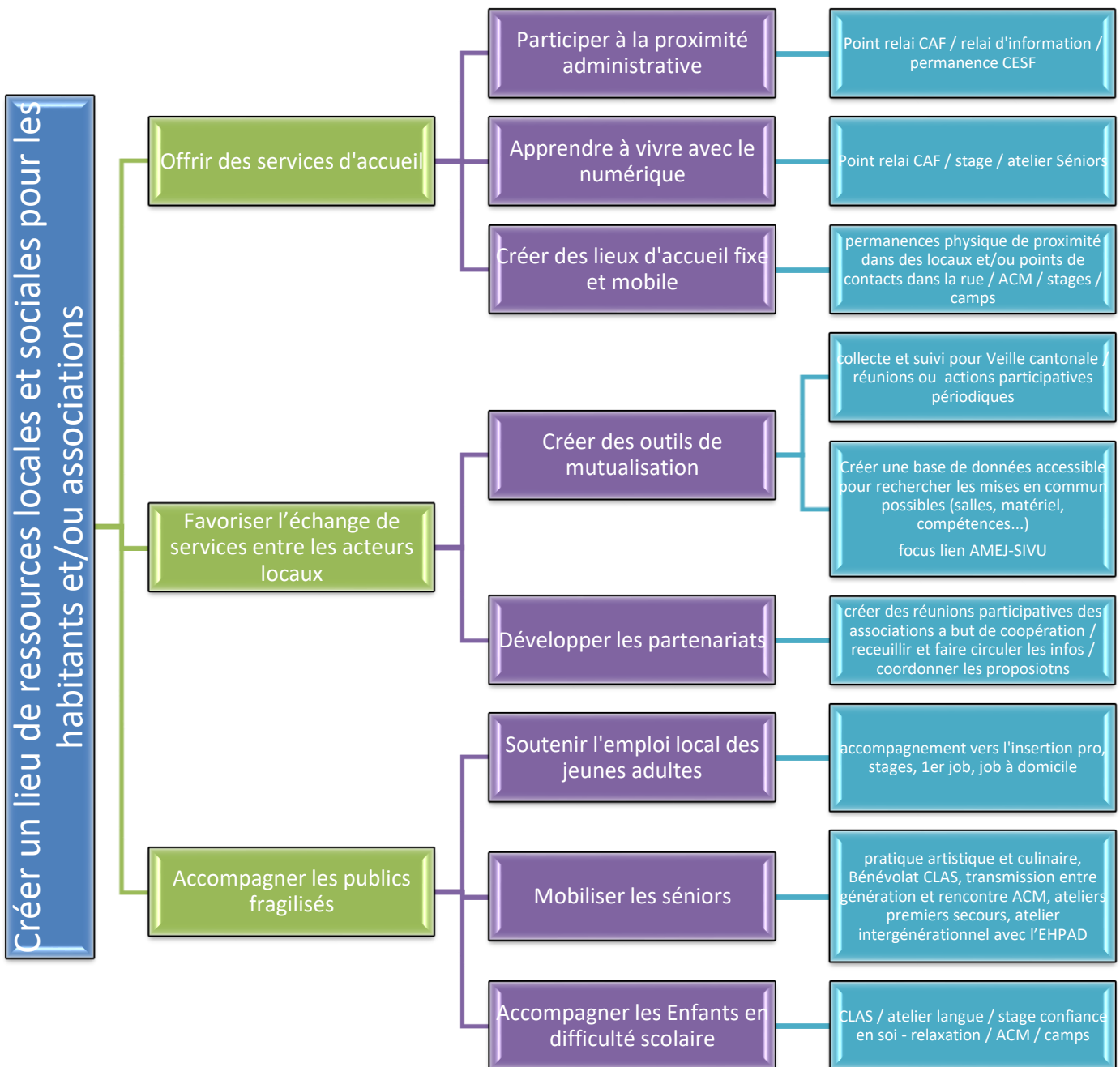
Le centre social accompagne un collectif d'habitants qui a un projet / qui souhaite agir face à une situation problème vécue. Il est « ressource » pour le groupe – il facilite la réalisation du projet ou de l'action. Le centre social n'est pas « concerné » par le projet ou l'action.



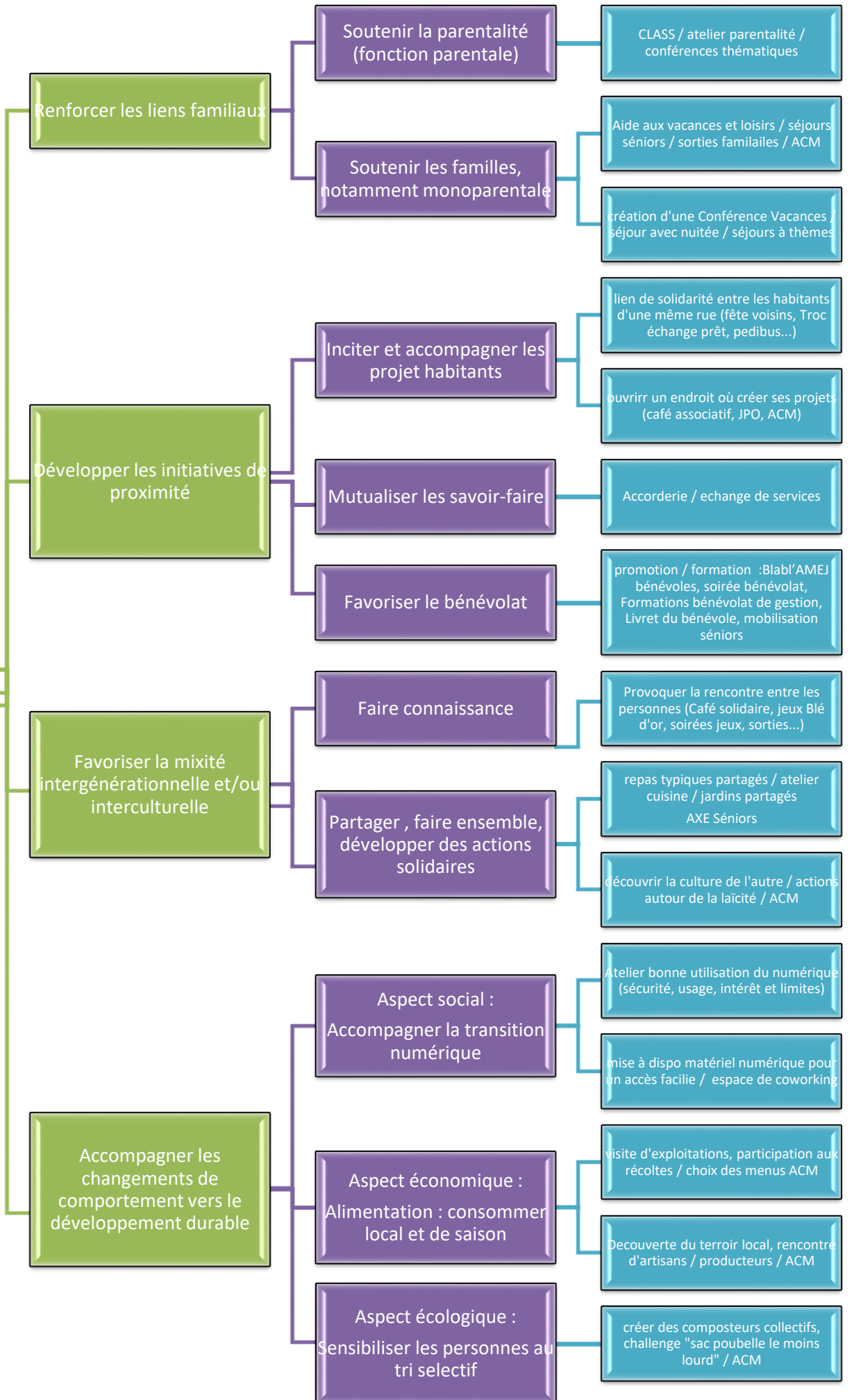
MEDIATEUR

Le centre social favorise, voire anime, le lien entre des habitants et des décideurs ou entre des partenaires dans l'objectif de réaliser un projet commun sur le territoire, il favorise le lien, le débat, permet la rencontre, propose éventuellement des médiations en cas de conflit

Petits rappels.... Les objectifs du Projet Social AMEJ 2019-2023



Animer le vivre ensemble



Positionnement par public des Fiches actions visant à répondre aux objectifs du Projet Social 2019-2023

| <i>Public / Maison</i> | <i>Enfance</i> | <i>Jeunes adultes</i> | <i>Familles</i> | <i>séniors</i> | <i>Tous les habitants</i> | <i>Associations locales</i> |
|---|---|---|---|---|--|---|
| Maison des activités et des services | Fiche action n°8 : CLAS ET PLUS • ACM ¹ • STAGES • CAMPS • ATELIERS SOIR • SKI | | Fiche action n°1 : POINT RELAIS Fiche action n°9 : SOUTIEN A LA FONCTION PARENTALE • Babysitting • Anim à domicile | Fiche action n°1 : POINT RELAIS Fiche action n°7 : LA PLACE DU SENIOR Fiche action n°13 : WANTED BENEVOLES | Fiche action n°2 : VIVRE AVEC LE NUMERIQUE Fiche action n°3 : FAIRE VIVRE L'ACCUEIL Fiche action n°11 : DE L'UTOPIE AU REVE EVEILLE Fiche action n°12 : POINT RELAI ACCORDERIE | |
| Maison des projets | | | Fiche action n°8 : CLAS ET PLUS Fiche action n°9 : SOUTIEN A LA FONCTION PARENTALE Fiche action n°10 : LOISIRS ET VACANCES EN FAMILLES | | Fiche action n°2 : VIVRE AVEC LE NUMERIQUE Fiche action n°3 : FAIRE VIVRE L'ACCUEIL Fiche action n°11 : DE L'UTOPIE AU REVE EVEILLE Fiche action n°12 : POINT RELAI ACCORDERIE Fiche action n°17 : ALIMENTATION DURABLE Fiche action n°18 : POUBELLES PLUS BELLES | |
| Maison de la citoyenneté | | Fiche action n°6 : PARCOURS VERS L'INSERTION PROFESSIONNELLE | Fiche action n°10 : LOISIRS ET VACANCES EN FAMILLES | Fiche action n°7 : LA PLACE DU SENIOR | Fiche action n°11 : DE L'UTOPIE AU REVE EVEILLE Fiche action n°14 : COMPRENONS-NOUS MIEUX Fiche action n°15 : SOLID'AMEJ Fiche action n°16 : TOUS CONNECTES ! | Fiche action n°4 : BASE DE DONNEES Fiche action n°5 : PARTENAIRES PARTICULIERS |

Nota : le public « Jeunes 11/25 » ans n'est pas ou peu ciblé par nos actions car un SIVU jeunesse existe sur le canton et a pour mission de prendre en compte ces habitants. Toutefois, un partenariat de diagnostic, d'actions et de perspectives est recherché avec l'équipe du SIVU afin de développer la coopération et la cohérence des structures.

¹ ACM : Accueil Collectif de Mineurs (ou centres de loisirs ou centre aérés)

1. PRESENTATION SUCCINCTE DU TERRITOIRE ET DE L'ASSOCIATION

Le territoire succinctement

Le canton de La Ravoire est situé en Savoie dans la partie sud de la cluse de Chambéry, ville à laquelle il est accolé par la commune de Barberaz.

Ne comprenant que des communes de la communauté d'agglomération « Grand Chambéry », il compte ainsi parmi les territoires cantonaux les moins étendus du département de la Savoie, avec une superficie de 27,8 km², mais pour une population de 23000 habitants, soit une densité de près de 830 habitants par km².

5 communes composent le canton ²:

| COMMUNES | Nombre d'habitants |
|----------------------|--------------------|
| BARBERAZ | 4646 |
| CHALLES LES EAUX | 5462 |
| LA RAVOIRE | 8482 |
| ST BALDOPH | 2839 |
| ST JEOIRE PRIEURE | 1568 |

Communes diversement composées entre territoires très urbanisés (La Ravoire + les « fonds de vallée » de chacune des autres communes) et des territoires quasi ruraux et peu desservis (hauteurs des communes)

La présentation détaillée des communes et de leur population sera abordée ci-après au point « Analyse des données froides » et dans l'Annexe 3.

² Source : Fiches CTG 2019 - CAF de la Savoie

L'AMEJ c'est...

Identité de l'association

- **Année de création** : 1979
- **Statut Juridique** : association loi 1901.
- **1^{er} Agrément Espace de Vie Social** : 2014
- **1^{er} Agrément Centre Social** : 2019
- **Présidente** : Cécile RYBAKOWSKI depuis juin 2022.
- **Ressources humaines bénévoles** : 12 administrateurs.
- **Bénévoles** : une trentaine de façon ponctuelle.
- **Ressources humaines salariées** : 12 salariés permanents soit 11 ETP (Equivalent Temps Plein) et des animateurs apprentis (3 ETP) et vacataires (environ 2 ETP et 120 personnes).
- **Nombre d'associations siégeant au CA** : 2 (culture du cœur et les Archers de la Roche)
- **Nombre de membres de droits siégeant régulièrement au CA** : 4 (à 5)
 - Président SIVU EJAV
 - Conseiller CD73
 - Représentant CAF
 - Représentant commune de St Baldoph signataire de la convention commune d'objectifs sociaux
 - Un représentant de Barberaz est invité depuis quelques mois car la même convention va être signée sous peu avec cette commune.
- **Nombre de familles adhérentes** : 804 (au 31/12/2021).
- **Nombre d'usagers** : 1311 enfants + au moins autant de parents, voir 1,5 fois plus. Soit environ 3000 personnes (au 31/12/2021).
- **Ressources matérielles** : un local a Barberaz appartenant à l'association, 3 bâtiments annexes (écoles des communes), un bus transport en commun 22 places, un minibus, un garage (appartenant à l'association).
- **Adhérente** à la fédération des Centres Sociaux des 2 Savoies et à l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)
- **Agréments** :
 - Centre social et socioculturel par la CAF de la Savoie
 - Jeunesse et d'éducation populaire par la préfecture de Savoie N° JEP-73-2012/1

L'AMEJ après 4 années de centre Social : les champs d'intervention

Actions Sociales

- 3 Accueils de loisirs les mercredis et vacances scolaires pour les habitants du canton, offrant 208 places (agrées Jeunesse et sports + PMI)
 - La Ravoire (80 places)
 - Challes les eaux / St Jeoire Prieuré (68 places)
 - St Baldoph / Barberaz (60 places)
- 40 Stages sportifs et culturels toute l'année durant les vacances scolaires
- 3 séjours par été en lien avec les dispositifs de la CAF (Aide Vacances Enfants) et de l'état (colo apprenantes)
- CLAS (accompagnement à la scolarité des enfants en difficulté) à St Baldoph et à Barberaz

- Découverte du milieu professionnel pour jeunes adultes
 - Stages de découverte du milieu professionnel, lieu de stage pratique B.A.F.A., tutorat aux formations sociales de la 3^e au Master, emploi dans les ACM, emplois à domicile...

- Adultes, familles, séniors, tous habitants :
 - Services de garde d'enfants et/ou d'animation à domicile
 - Ateliers « 4 mains » : parents/enfants ou grands-parents/petits enfants
 - Accès aux droits sociaux : Point relais CAF de proximité + Triporteurs « Aller vers » au sein des quartiers.
 - Animations et sorties familiales / Soirées pyjama avec la bibliothèque de La Ravoire
 - Aide au départ en vacances en famille (financières, organisationnelle, familiale...)
 - Soutien aux Projets personnels et/ou collectifs
 - Soutien à la parentalité : ateliers groupes de parole « papas solos » et « mamans solos », conférences, développement des liens avec les familles issues du CLAS...
 - Distribution de paniers de légumes solidaires (bas prix, production locale et solidaire) + « café associatif » avec ateliers culinaires au siège à Barberaz

- Accompagnement numérique (avec une conseillère numérique France Service) pour tous les habitants :
 - Aide aux démarches administratives numériques (lien Point relais CAF + Triporteurs « Aller vers », agrément « Aidants Connect »)
 - Réponse aux besoins personnels et/ou collectifs (ateliers, formations, découvertes, « agrément APTIC » pour accepter les chèques numériques du CD73...)
 - Outils et compétences transversales au service de l'Action Enfance, Sociale et Associative (interventions en ACM, en CLAS...)
 - Permanences d'accueil (avec « café numérique » au siège à Barberaz), d'inscriptions et d'orientations en proximité sur les communes du canton
 - Le partenariat et la complémentarité recherchée avec les CNFS des communes locales.

Actions avec les Associations :

- Prêt de matériel (transport, barnum, sono...),
- Mise en relation d'association
- Échange de pratiques, projets partenariaux, partage d'outils,
- Participation au réseau local... (2 associations locales siègent à notre CA)
- Possibilité de s'investir dans le bénévolat, dans la vie locale, dans sa citoyenneté.

1.1 Les femmes et les hommes qui font l'AMEJ

- Les membres élus (dits actifs)

| Nom prénom des membres « adhérents » | commune | Profession |
|---|-------------------------|---------------------------------|
| ARAGON Jérôme | 73490 LA RAVOIRE | Chargé d'affaires |
| CHAPTAL Nolwenn | 73490 LA RAVOIRE | Professeur |
| DE BOIS RIOU Hugues | 73000 BARBERAZ | Retraité |
| ESNAULT Eric | 73490 LA RAVOIRE | Docteur |
| GIRAUD Nathalie | 734 90 LA RAVOIRE | Agent de communication |
| MATROD Fabienne | 73190 St BALDOPH | Professeur |
| POUCHAIN Philippe | 73490 LA RAVOIRE | Educateur spécialisé retraité |
| PRUVOT Hélène | 73800 CHIGNIN | Secrétaire |
| RYBAKOWSKI Cécile | 73490 LA RAVOIRE | Pédiatre |
| VALETON Alexandra | 73190 Challes les eaux | Urbaniste |
| VEYRAT CHARVILLON Aline | 73190 CHALLES LES EAUX | Professeur des écoles |
| WILDAY Philip | 73000 Barberaz | Educateur spécialisé retraité |
| Nom prénom des membres « associations » | Association représentée | Adresse de l'association |
| GUILLART Noëlle | Culture du cœur | 73490 LA RAVOIRE |
| VIDONI Marie Christine | Les Archers de la roche | Square de la mairie 73230 BARBY |

Nous avons fait le choix d'intégrer les représentants des associations locales dans les membres actifs, car ils représentent aussi les habitants du territoire, et y habitent aussi bien souvent.

- **Les membres de droit :**

Les statuts de l'association ont évolué pour proposer des membres de droit. En effet, il nous paraît opportun et évident d'attribuer aussi une place à un ou plusieurs représentants des communes du canton, du département et de la CAF. Idéalement un représentant de l'Education Nationale serait apprécié mais difficile à mobiliser.

Les membres de droit ont un vote consultatif.

Le schéma qui suit reprend cette idée de **Gouvernance partagée**.

- **Organigramme 2022 : le CA, le personnel salarié et les secteurs d'activité**

Centre Social et socioculturel AMEJ : Conseil d'administration

Membres actifs : 10 à 15 bénévoles représentant les adhérents

+ 2 bénévoles représentant les associations

Membres de droits : 1 CAF/ 2 communes / 1 Sivu / 1 CD73

Animation Globale Collective

Fonctions supports : Pilotage, gestion RH et financière, comptabilité, logistique

1 Directeur (1ETP – titulaire Master II) + 1 co-directrice (0.5 ETP – titulaire DESJEPS) + 1 comptable (0.5 ETP – titulaire BTS en cours de recrutement)

ACTIONS SOCIALES Enfance ACM

- **1 coordinateur projet ACM (1 ETP – titulaire DEJEPS)**
- **3 Responsables de site (3 ETP – 1 Bafd/Cpjeps et 2 Bpjeps)**
- **6 animateurs professionnels en CDD ou CDI-I (2 ETP – titulaires Cpjeps ou Bpjeps)**
- **18 à 22 animateurs occasionnels/période**

ACTIONS SOCIALES Animation Globale Collective Fonction Accueil

- **1 coordinateur du projet Accueil (1 ETP – titulaire DEJEPS)**
- **X animateurs occasionnels ou prestataires ou bénévoles selon projets**

ACTIONS SOCIALES Animation Collective Familles

- **1 coordinateur du projet Familles (1 ETP – titulaire DEJEPS)**
- **X animateurs occasionnels ou prestataires ou bénévoles selon projets**

ACTIONS AGC TRANSVERSESES (contribuant à chaque autre secteur d'actions)

- **1 coordinateur Activités Thématiques stages / camps / CLAS (0.5 ETP – titulaire DESJEPS)**
- **1 conseillère numérique (1 ETP - titulaire BPJEPS)**
- **1 chauffeur transport en commun (0.5 ETP)**
- **1 agent d'entretien (0.1 ETP)**
- **X animateurs occasionnels ou prestataires ou bénévoles selon activités**

Particularité de l'AMEJ : Equipe de direction en double commande.

L'AMEJ a un directeur titulaire d'un DESJEPS et d'un MASTER II en Management. Toutefois, historiquement l'AMEJ a toujours eu un binôme en direction de structure, comme toutes les Maisons de l'Enfance du bassin Chambérien dont elle est issue. Cette organisation de par sa pertinence est pérennisée sur le Centre Social. La codirectrice, titulaire d'un DESJEPS, est missionnée sur le pilotage la moitié de son temps de travail, l'autre moitié étant liée au poste de coordination des activités transverses (dont le CLAS).

Cela permet :

- de faire face à l'ensemble des tâches à accomplir, notamment l'accompagnement des personnes sur leurs fonctions ou postes tant professionnels que bénévoles.

- d'offrir la possibilité aux directeurs de structures de pouvoir partager les réflexions stratégiques et la pression qu'elles induisent (équilibre budgétaire, pérennisation des postes, continuité du projet, pression du monde politique, accompagnement et animation des bénévoles...).

En effet, de nombreux directeurs de centre social évoquent « **la solitude de la fonction** »³ et l'impossibilité de pouvoir partager la pression. Il en résulte un mal être, un turn-over parfois important selon les structures, des burnouts, voire des personnes qui quittent purement et simplement la fonction n'en supportant plus les contraintes. (cf. étude réalisée en 2021 par la Fédération Rhône Alpes des centres sociaux)

A deux, non seulement la réflexion est plus posée et approfondie mais en plus les personnes ressentent plus de Qualité de Vie au Travail. (Sujet porté depuis plusieurs années par les membres du CA de l'association). En outre cela permet aussi :

- de consolider le poste de pilotage en ayant un remplacement possible en cas de maladie, de contraintes familiales, de congés ou encore de départ de l'un des titulaires. Cela favorise l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale, autre sujet important pour les membres du CA et que l'on retrouve dans les items de « la fleur du bonheur » (cf. ci-après)

- et enfin cela permet de consolider le fonctionnement quotidien des structures qui ne dépendent plus que d'une seule et unique personne, sorte de surhomme toujours disponible, jamais malade et capable d'affronter seul toutes situations imaginables...

Notre codirectrice a non seulement le diplôme requis pour la direction d'un centre social mais en a aussi les fonctions étant chargée en collaboration avec le directeur, de :

- Représenter l'association dans les différentes rencontres institutionnelles,
- D'assurer la communication globale de l'association,
- De participer activement au management de l'équipe professionnelle et occasionnelle
- Ou encore de participer à l'élaboration et au suivi budgétaire.

• Voir les Profils de poste en ANNEXE 5

Référent/coordonateur accueil :

Nous avons créé le poste de chargé d'accueil en septembre 2018, le besoin était alors criant. Nous avons embauché une nouvelle animatrice permettant de dégager des fonctions d'ACM la personne présente depuis 22 ans dans l'association et, dorénavant chargée de la fonction Accueil. Ainsi elle peut développer à temps plein ses nouvelles fonctions. Pour l'aider dans cette démarche, nous lui avons fait passer une formation DEJEPS en VAE, validée en 2022.

³ Réflexion issue du Groupe d'analyse de la pratique des directeurs de centre sociaux en Savoie – déc. 2018

Référent/coordonateur familles (ACF) :

Pour développer l'EVS⁴, l'AMEJ avait déjà missionné l'une de ses salariées sur les actions familles. Celle-ci a continué logiquement son action lors de notre 1^{er} agrément. Pour ce faire, nous avons appliqué la même démarche que pour la Référente Accueil : embaucher une nouvelle animatrice permettant de dégager la référente Famille des fonctions d'ACM qu'elle occupait auparavant. Ainsi elle peut développer à temps plein ses nouvelles fonctions. Pour l'aider dans cette démarche, nous lui avons fait passer une formation DEJEPS, validée en 2020.

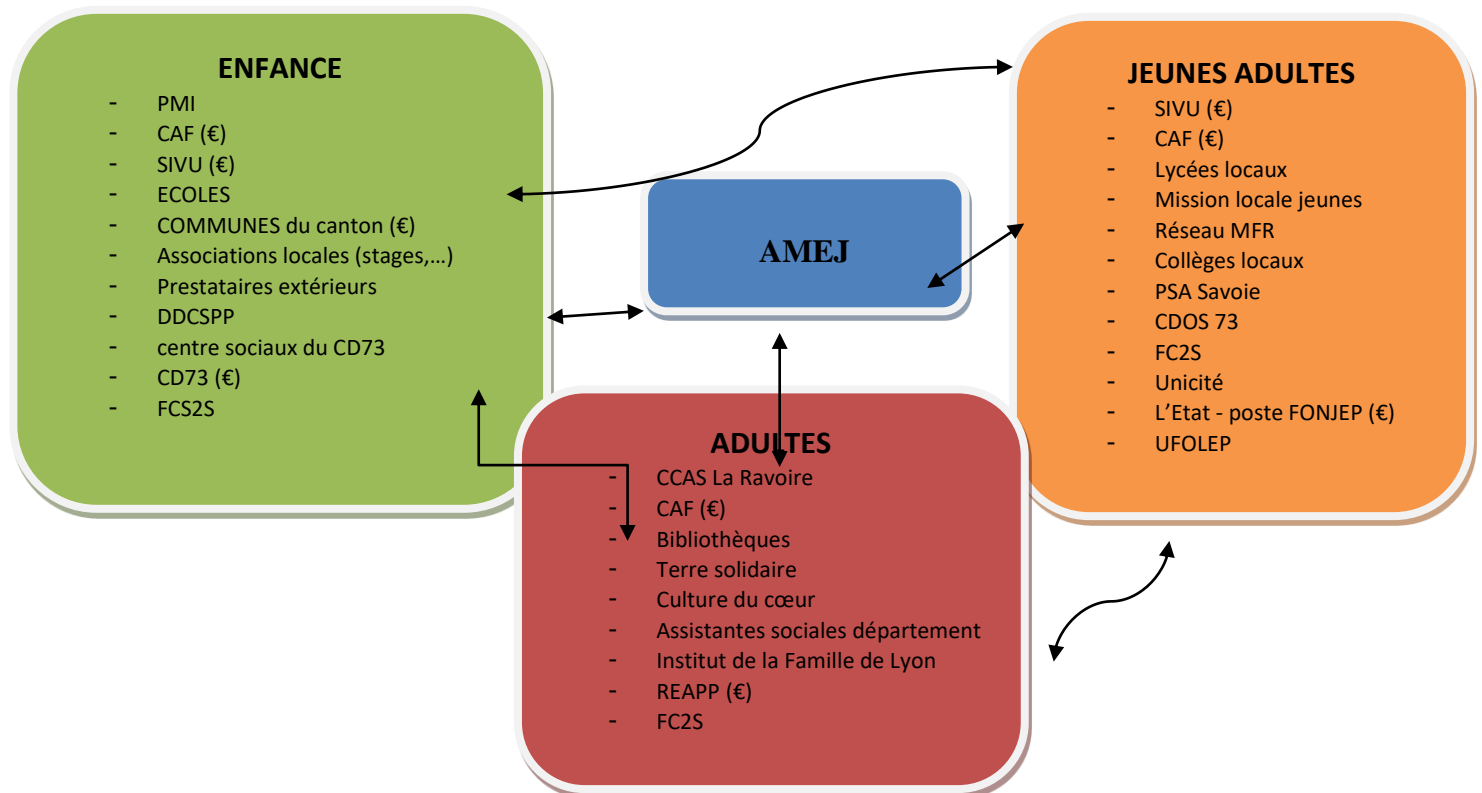
• **Les Bénévoles d'activités et d'actions**

- 6 bénévoles aux accompagnements CLAS représentant environ 600h/an
- 20 bénévoles mobilisés dans les actions autour des fêtes et des événements représentant environ 700h/an

Soit environ 1 ETP, qui s'ajoute à l'ETP représenté par l'investissement des bénévoles du CA.

L'investissement bénévole actuel des habitants représente donc environ 2 ETP.

• **Les partenaires d'actions et/ou les partenaires financiers (€) de l'AMEJ**



Dans chaque action menée par l'AMEJ, nous veillons à conserver la cohérence avec les objectifs du projet et de faire des passerelles entre les partenaires afin de créer du lien et de développer les synergies mais toujours en complémentarité de l'existant.

⁴ Espace de Vie Sociale agréé par la CAF

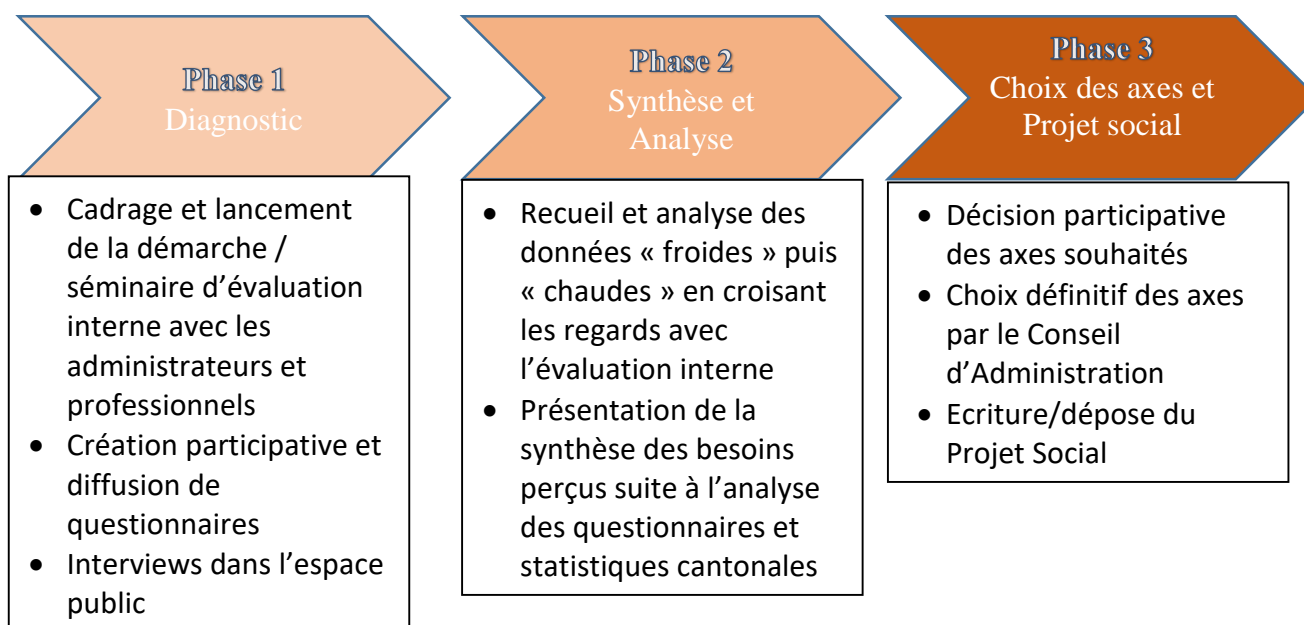
1.2 Démarches de diagnostic participatif

Après une 1ère exploitation de l'évaluation interne, nous procéderons à une collecte plus poussée de données « chaudes et froides », nous permettant de vérifier le besoin des habitants et de déterminer le Projet Social.

L'idée directrice est de faire participer au maximum les parties prenantes (habitants, élus, représentants d'associations, professionnels) et ainsi récolter leurs paroles et visions expertes en tant qu'habitant ou usager pour nous aider à comprendre les zones où la réponse sociale est bonne et celles où elle n'est que partielle, voire inexistante.

METHODOLOGIE ADOPTEE POUR LE DIAGNOSTIC

Les 3 phases du Diagnostic



Les outils utilisés pour collecter les besoins des habitants

▪ Données froides

Pour collecter les données dites froides, nous nous sommes appuyés sur les éléments existants, souvent de nature statistiques (chiffres INSEE, fiches CAF), mais aussi sur l'Analyse des besoins sociaux des communes, et en interne l'évaluation des fiches actions du précédent Projet Social (cf. ANNEXE 1) Ces données couvrent différents champs : environnement, caractéristiques de la population, réseau de partenaires, dispositifs existants, problématiques repérées...

L'Analyse statistiques CAF⁵ réalisée sur les habitants allocataires CAF (soit 48% des habitants total) nous a permis de structurer des tableaux mettant en évidence les évolutions de certains indicateurs sociaux (CF. ANNEXE 3 et point 3.1 ci-après)

Nos données sont croisées avec celles émanant de l'Analyse des Besoins Sociaux de La Ravoire pour en vérifier la pertinence. Il reste toutefois difficile d'anticiper les évolutions des besoins sociaux en se basant sur des données qui ont 3 ou 4 ans dans un contexte en forte évolution (impacts suite à la crise COVID 19)

⁵ Source : Fiches CTG 2019 CAF

- **Données chaudes**

Les questionnaires (cf. ANNEXE 2 et point 3.4 ci-après)

Ici, les données proviennent directement des habitants, les questionnaires étant distribués par mail aux destinataires, mais aussi se faisant beaucoup dans la rue, dans les ACM ou par contact avec les personnels des mairies.

L'outil « Google Form » nous permet de traiter facilement les réponses de chacun des questionnaires. **Toutefois, l'intérêt de la démarche est de pouvoir croiser le regard sur les sujets identiques qui ont fait l'objet de l'évaluation interne.**

Les interviews dans le domaine public : (cf. Annexe 4)

Plusieurs méthodes sont ici possibles mais nous avons choisi de retenir celle « **du porteur de parole** » consistant à interpeller les passant par le biais de panneaux portant une phrase qui fait réagir : « Travailler pour vivre ou vivre pour travailler ... ? », « le travail c'est la santé...vraiment ? », « consommer c'est exister... ? »

Ces phrases sont un prétexte à créer une discussion avec les passants et à rebondir sur leur propos pour les faire parler de leur lieu de vie, leurs idées, comment ils se sentent sur le territoire...Autant de sujets permettant de nous faire une idée plus fine de la situation du territoire, à partir du moment où les éléments abordés se recoupent auprès de plusieurs individus.

Environ 70 personnes ont ainsi pu être interviewées soit :

- à la Fête du Printemps de La Ravoire
- lors de nos participations aux ciné d'été chaque période estivale
- lors de nos participations aux forums des associations ayant lieu à la rentrée sur chaque commune
- et lors des spectacles familiaux que nous organisons fin juillet et à la Toussaint chaque année qui réunissent 350 à 400 personnes à chaque fois.

Les réponses à ces rencontres ont été organisées en utilisant un simple outil de classement mais très parlant : **le célèbre pépite - cailloux- trognon !**

A savoir, les pépites sont ce qui fait la fierté des habitants, ce qu'ils aiment dans leur commune. Les cailloux à l'inverse sont les choses dérangeantes qu'il faudrait supprimer, faire disparaître. Enfin les trognons sont des éléments qu'il faudrait faire évoluer, modifier pour les améliorer.

Une fois ces éléments récoltés et synthétisés pour avoir une vision objective et partagée, il nous restait alors deux groupes de personnes à interroger : les élus politiques et les responsables associatifs. Cela a pu être fait dans le cadre d'animations « samedi croissants » réalisées sous forme de Word Café. (cf. point 3.2 ci-après)

Une fois toutes ces données collectées, triées, mesurées, nous avons pu faire leur analyse et en retirer les points clés pour chaque item interrogé pour décliner nos objectifs de Projet.

2. EVALUATION INTERNE 2020

PRINCIPE APPLIQUE

Avant de se lancer dans de nouvelles orientations ou de nouvelles actions, il importe de s'arrêter un moment pour observer le parcours réalisé par l'association depuis l'obtention de son agrément de Centre Social et socioculturel en 2019.

Les démarches d'évaluations doivent permettre d'améliorer nos pratiques, de « mieux-faire », dans une démarche conscientisante. L'évaluation est ainsi une mesure et non un contrôle permettant de prendre conscience de l'action, de se remettre en question et de ré-ajuster. Il s'agit également de mesurer la conséquence des activités que l'on conduit sur l'ensemble des parties prenantes. Enfin, l'évaluation doit permettre de poser le cadre de réflexion pour aujourd'hui mais aussi pour penser le centre social de demain.

Ainsi, nous avons en 1^{er} point étape un regard critique en interne **effectué en 2020** impliquant administrateurs bénévoles (habitants du territoire) et professionnels, permettant de voir ce que nous avons pu mettre en œuvre et ce qu'il reste à faire par rapport à nos intentions. (voir fiche d'analyse ANNEXE 1)

L'idée est aussi de vérifier la pertinence des choix initiaux après les avoir confrontés au terrain.

Dans un deuxième temps, effectué **début 2022** l'évaluation porte sur un regard externe (page 29 et suivantes), où nous rechercherons le point de vue des habitants et usagers du territoire.

La participation des habitants à cette 2^e étapes, nous permet aussi de récolter des données dites « chaudes », c'est-à-dire issues directement du terrain. Celles-ci viennent compléter les retours constants que nous avons de par notre posture d'Accueil et d'Ecoute depuis 4 ans.

Enfin nous estimons l'impact social de nos actions sur cette période de 4 années en portant notre regard sur 5 grands domaines d'impacts :

- Epanouissement et émancipation, reconnaissance des personnes (dimension individuelle)
- Vie démocratique et gouvernance, contribution à la démocratie locale (dimension politique)
- Environnement et cadre de vie, contribution à la transition écologique (dimension environnementale)
- Création de richesses économiques, sociales et culturelles (dimension économique et territoriale)
- Vitalité de la communauté et cohésion sociale, vivre ensemble (dimension sociétale)

2020 : EVALUATION DES FICHES ACTIONS « PUBLIC ENFANTS »

Les actions préalables au Projet Social (**ACM, stages, camps, ateliers du soir ou Ski**) sont évaluées chaque année en détail dans le rapport d'activités présenté en Assemblée Générale.

Le Projet CLAS lui est relativement nouveau et répond à une fiche action du Projet social 2019-2022.

Fiche action n°8 : CLAS ET PLUS

Objectifs de l'action :

- Permettre aux enfants d'acquérir les connaissances scolaires
- Permettre aux enfants de se construire positivement
- Contribuer à renouer du lien familial en impliquant les parents et en leur faisant voir les capacités de leur enfant

Critères d'évaluation :

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des orientations) |
|---|---|
| Nombre d'enfants inscrits dans le dispositif (espéré à 10/an) | Evolution de l'image d'eux même des enfants |
| Nombre parents qui s'investissent (espéré à 10/an) | Evolution du lien familial |
| | Acquisition effective des savoirs |

Ce projet est lancé depuis 2018 sur la commune de St Baldoph en collaboration avec l'équipe enseignante, la municipalité et la CAF. La gouvernance du projet est assurée en collaboration entre l'AMEJ, les enseignants, la CAF et la commune.

Nous espérons développer ce projet sur d'autres communes dès 2019, mais cela ne devrait être fait qu'à la rentrée 2020 sur La Ravoire (Féjaz) faute de temps suffisant. Il mobilise 2 salariés 2h par semaine + 2 bénévoles. Cette équipe est supervisée par la co-directrice chargée de ce projet.

Le financement est assuré par une subvention spécifique CLAS versée par la CAF.

L'objectif de 10 enfants est atteint. Toutefois, il est plus difficile de mobiliser les parents car seulement 3 d'entre-deux sont réellement impliqués dans le suivi de leur enfant.

Les enfants concernés développent une image beaucoup plus positive d'eux-mêmes. Se rendant compte qu'ils sont différents mais pas « nuls ». Cependant chez certains, l'évolution de cette image peut être lente et nécessite plusieurs années (certains enfants participaient déjà l'an passé).

Le projet contribue à renforcer des liens positifs familiaux car 50% des parents ont participé aux évaluations et aux rencontres.

La perspective pour l'année à venir est de développer des projets collectifs pour que le groupe favorise l'évolution de l'individu.

Le produit d'Eisenhower (Urgence X Importance) de cette action est notée à 56 (sur 100) ce qui le place à la 8^e position de nos priorités (sur 18 actions). C'est donc une action importante dans nos axes de travail.



2020 : EVALUATION DES FICHES ACTIONS PUBLIC « JEUNES ADULTES »

Fiche action n°6 : PARCOURS VERS L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Objectifs de l'action :

- Permettre aux étudiants de réaliser des périodes de stages en animation sociale
- Permettre aux jeunes de développer des compétences et de découvrir le monde professionnel
- Permettre aux jeunes de valoriser les compétences acquises (en apportant une réponse à certains besoins des familles)

Critères d'évaluation :

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des orientations) |
|---|--|
| Nombre de stagiaires accueillis (espéré à 15/an) Nombre de jeunes faisant les 1 étape, 2 étapes, 3 étapes (espéré à 15/ 4 ans) | Augmentation des compétences professionnelles chez les jeunes Satisfaction des jeunes (et des familles) Capacité à répondre réellement au besoin des familles (horaires des babysitters, très jeunes enfants...) |

Ce projet est lancé depuis quelques années sur le canton. La gouvernance du projet est assurée en collaboration entre l'AMEJ, les services de l'Etat via le FONJEP et le SIVU EJAV qui propose aussi des actions complémentaires aux nôtres dans l'insertion professionnelle.

Le projet mobilise l'ensemble de l'équipe professionnelle car il impacte beaucoup sur les jeunes animateurs qui encadrent les ACM, provenant pour beaucoup du territoire local.

Un fort partenariat autour des objectifs poursuivis permet de mobiliser régulièrement la Mission locale jeunes, Pole emploi, PSA Savoie, le CDOS de Savoie et parfois les mairies du canton.

Le financement est assuré par une subvention versée par l'Etat (FONJEP) et par une partie de la prestation AGC de la CAF au titre de la fonction Accueil.

L'objectif de 15 jeunes est largement atteint car nous avons environ 40 stagiaires par an, toutes formations confondues (garantie jeunes, Bafa, stage de Bachelor...). Le partenariat avec PSA et le CDOS permet en outre d'accueillir certains stagiaires (de 2 à 5 par an) sur une longue période de 12 à 18 mois en préparation de diplômes professionnels.

Les Jeunes concernés développent une image beaucoup plus positive d'eux-mêmes, leur démontrant qu'ils sont capables d'assumer des responsabilités et de développer leurs compétences. Les plus engagés peuvent accéder à la possibilité d'offrir leurs services aux familles adhérentes via du babysitting ou de l'animation à domicile (fêtes d'anniversaire...)

La perspective pour l'année est de maintenir ce niveau d'intervention auprès des jeunes, en continuant à les appuyer notamment financièrement pour les formations BAFA. Pour 2019/2020, nous envisageons de proposer des CDD aux personnes déjà engagées dans les services périscolaires du canton.

Le produit d'Eisenhower (Urgence X Importance) de cette action est notée à 16 (sur 100) ce qui le place à la 18^è position de nos priorités (sur 18 actions). Cela n'en fait pas une priorité urgente mais reste un axe important à continuer à faire vivre tel quel.

2020 : EVALUATION FICHES ACTIONS PUBLIC « FAMILLES/ADULTES/SENIORS »

Fiche action n°1 : POINT RELAI

Objectifs de l'action :

- **Ouvrir un point relais CAF permettant aux allocataires d'avoir un relais de proximité pour les accueils de niveau 1.**
- **Accompagner ces personnes dans la connaissance de leurs droits, dans leurs démarches administratives notamment via l'outil numérique.**
- **Viser à développer leur autonomie dans ces démarches et sur ces outils.**

Critères d'évaluation

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des objectifs) |
|---|---|
| Nombre de personnes accueillies (espéré à 50/an) Nombre de réponses apportées / non apportées (75% de réponse apportées serait bien) | Sentiment de satisfaction des usagers Versements effectifs des droits aux usagers Amélioration de la perception des administrations |

Ce projet est lancé depuis quelques années mais uniquement dans nos locaux à La Ravoire. La gouvernance du projet est assurée en collaboration entre l'AMEJ, et la CAF.

Le projet mobilise nos 2 professionnelles chargées de projet (accueil et famille) pour 4h d'ouverture hebdomadaire.

Les habitants peuvent réaliser leurs démarches administratives CAF avec nous. Cela permet de rencontrer de nouveaux publics, mais aussi de limiter les déplacements des habitants qui n'ont plus besoin d'aller à Chambéry au siège de la CAF. Cela permet également de limiter les temps d'attente pour les traitements de niveau 1 (traitements les plus simples des dossiers) et de faire connaissance avec les habitants pour développer la convivialité et des liens de confiance.

Le financement est assuré par une subvention versée par la CAF via l'APPEL à Projet Départemental.

L'objectif de 50 personnes par an n'est pas encore atteint (une trentaine cette année) mais les personnes trouvent réponse à leur besoin dans la plupart des cas.

Les partenariats de diffusion de l'information (CAF, Ccas, AS...) doivent continuer à se développer pour faire connaître l'existence du service. Nous orientons aussi les habitants qui ont des besoins concernant la CPAM vers le CCAS qui traite les dossiers de cet organisme.

Les personnes en difficulté avec l'outil informatique sont aussi orientées vers les ateliers numériques (depuis début 2020)

La perspective pour l'année est de décentraliser le point relais sur les autres communes du canton (qui souhaiteraient conventionner avec l'AMEJ pour sa partie sociale et non seulement sur sa partie « accueil de loisirs ») et de faire connaître mieux le service afin d'en augmenter la fréquentation et le temps d'ouverture. Le lien avec l'atelier numérique pour « rendre autonome » sera recherché.

Le produit d'Eisenhower (Urgence X Importance) de cette action est notée à 42 (sur 100) ce qui le place à la 11^è position de nos priorités (sur 18 actions). Il représente un axe majeur dans la perception de l'association comme un centre social par les habitants. En outre, il nous permet d'avoir un impact social direct sur le territoire.

Fiche action n°7 : LA PLACE DU SENIOR

Objectifs de l'action :

- Montrer l'utilité sociale des séniors
- Proposer aux séniors la possibilité de continuer leur développement personnel
- Permettre la mise en action favorable à la conservation de l'autonomie

Critères d'évaluation :

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des orientations) |
|--|--|
| Nombre d'actions réalisées avec des séniors (espéré à 10/an) Nombre de séniors adhérent à l'AMEJ (espéré à 20/an) | Capacité à conserver l'autonomie quotidienne (physique, mentale, sociale) Investissement dans les organisations collectives, voire dans le bénévolat. |

Ce projet est partiellement lancé car il permet de participer à la mise en mouvement des séniors (sorties familiales/adultes/séniors, partenariat avec la maison de retraite des Blé d'Or ou le CCAS) et propose de continuer le développement personnel (visites, lien social). Toutefois, l'utilité sociale des séniors n'est pas encore beaucoup ciblée dans les actions menées.

Le projet mobilise l'ensemble de l'équipe professionnelle à travers les activités en famille et les actions de l'accueil de loisirs.

Toutefois, les séniors rencontrent actuellement (en 2020) un souci d'accès à nos locaux (excentrés, en haut d'une colline) s'ils n'ont pas de voiture et un souci d'axe à l'outil numérique n'ayant pas grandi avec.

Le financement est assuré par une partie de la prestation AGC et ACF de la CAF.

L'objectif de 10 actions annuelles à destination des séniors a été atteint cette année avec 6 actions dans le cadre du CDL en lien avec les Blé d'Or mais aussi dans le Projet Jardin, et 4 actions où ils ont été représentés dans les sorties familiales. Toutefois, l'investissement bénévole reste limité et ils sont plus consommateurs des actions pour l'instant.

L'atelier « tricote papote » s'est hélas arrêté alors que plusieurs dames participaient mais la « chef de file » a retrouvé une activité professionnelle et le groupe n'a pas continué ses rencontres.

La perspective pour l'année est de maintenir ce niveau d'intervention auprès Blé d'Or et de développer l'investissement dans les sorties familiales. La Création d'un atelier numérique participera aussi au maintien de l'autonomie et au développement personnel.

Le produit d'Eisenhower (Urgence X Importance) de cette action est notée à 49 (sur 100) ce qui le place à la 10^e position de nos priorités (sur 18 actions). La place du séniors est un axe important du Projet. Réussir à mobiliser ce public vers le bénévolat est aussi un enjeu important dans le renouvellement des membres de l'association.

Fiche action n°9 : SOUTIEN A LA FONCTION PARENTALE

Objectifs de l'action :

- Agir en prévention des conflits familiaux
- Accompagner la compréhension mutuelle parents/enfants
- Accompagner les enfants en difficulté familiale / les parents en difficulté d'accompagner leur enfant

Critères d'évaluation :

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des orientations) |
|--|--|
| Nombre de parents participants aux ateliers (espéré à 15/an) | Retour des parents sur la réponse à leurs questions Apaisement des relations dans les familles en tension |

Ce projet a pris une tournure nouvelle cette année. Il est passé d'atelier de discussion classique autour de la « parentalité » à des ateliers spécifiques « papas solos » et à des ateliers « de lien familial à 4 mains ». Les sorties en famille et la conférence sont aussi des outils répondants à ses objectifs.

Le projet mobilise la chargée de projet « famille » professionnelle et un bénévole référent à chaque action. Un partenariat autour des objectifs poursuivis permet de mobiliser régulièrement le REAAP et le SIVU qui proposent des actions complémentaires. Les acteurs sociaux du territoire (CCAS, AS...) participent à la diffusion de l'information.

Le financement est assuré par une partie de la prestation ACF de la CAF et par une subvention spécifique du REAAP.

L'objectif de 15 participants est largement atteint. Les échanges contribuent à l'apaisement des tensions intra familiales, mais souvent que temporairement la compréhension mutuelle n'étant pas toujours de mise. Les échanges d'expériences participent grandement à relativiser les difficultés personnelles.

La perspective pour l'année est de développer l'atelier papas solos et les ateliers à 4 mains. Nous souhaiterions créer aussi un atelier « maman solo » car nous récoltons de la demande. Les ateliers parentalités pourraient renaitre d'échanges ponctuels entre des ateliers papa et mamans.

Le produit d'Eisenhower (Urgence X Importance) de cette action est notée à 56 (sur 100) ce qui le place à la 9^e position de nos priorités (sur 18 actions). Cela en fait une priorité sinon urgente, très importante à continuer à développer.

Fiche action n°10 : LOISIRS ET VACANCES EN FAMILLES

Objectifs de l'action :

- Accompagner les familles dans leur projet en vue de les amener à l'autonomie
- Accueillir, écouter, comprendre et construire avec.
- Favoriser la réalisation collective des projets
- Porter attention aux familles montrant des facteurs de fragilité

Critères d'évaluation :

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des orientations) |
|--|--|
| Nombre de familles (espéré à 20/an) Nombre de départs effectifs (espéré à 2/an) Nombre de familles monoparentales ou montrant des facteurs de fragilité (espéré à 10/an) | Capacité à s'organiser seul Capacité à vivre avec d'autres Satisfaction exprimée, volonté de réitérer Sentiment de ressourcement développé par les familles |

Ce projet a pris une tournure nouvelle cette année. Suite au test 2019 de changement des financements liés à l'Appel à Projet CAF, nous avons pu non seulement proposer des sorties familiales à la journée (concert, marché de Turin, parc des oiseaux...) mais aussi des mini-séjours collectifs sur un weekend (nuit en yourte).

Le projet mobilise la chargée de projet « famille » professionnelle et un bénévole référent à chaque action. Un partenariat autour des objectifs poursuivis permet de mobiliser régulièrement les acteurs sociaux du territoire (CCAS, AS...) qui participent à la diffusion de l'information, mais aussi à la co-organisation.

Le financement est assuré par l'Appel à Projet de la CAF (séjour) et par une subvention spécifique autour des sorties familiales. (Sortie journée)

L'objectif de 20 familles participantes est largement atteint. Les échanges contribuent à développer le pouvoir d'agir car nous proposons uniquement un accompagnement à l'organisation mais ne faisons pas « à la place ». Toutefois, les familles participantes n'ont pas pour l'instant souhaité s'organiser seules car elles poursuivent aussi un objectif de ressourcement et de relâchement dans ces sorties et trop de responsabilités n'y contribue pas. Les familles monoparentales sont régulièrement participantes à ces sorties qui évitent l'isolement.

La perspective pour l'année est de recréer une « commission famille » informelle où les familles seront impliquées dans la programmation des sorties à l'avance, avec un ou des bénévoles référents.

Le produit d'Eisenhower (Urgence X Importance) de cette action est notée à 72 (sur 100) ce qui le place à la 3^e position de nos priorités (sur 18 actions). Cela en fait l'un des axes que nous souhaitons prioriser pour les années à venir !

Fiche action n°13 : WANTED BENEVOLES

Objectifs de l'action :

- Communiquer et promouvoir le bénévolat.
- Former les nouveaux bénévoles
- Orienter les bénévoles selon leurs envies (pas forcément qu'à l'AMEJ)
- Faciliter la vie du bénévole

Critères d'évaluation :

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des orientations) |
|--|--|
| Nombre de personnes qui se proposent en bénévole (espéré à 5/an) | Amélioration du renouvellement dans les associations locales Mise en concordance asso/habitants |

Ce projet n'a été que partiellement mis en œuvre sur cette 1^{ère} année.

En effet, 2 actions principales sont venues le nourrir :- la création d'un livret d'accueil à destination des adhérents mais aussi de toute personne voulant s'impliquer bénévolement, et une communication vers nos adhérents beaucoup plus ouverte sur le mode « venez découvrir » (ex : participation libre au CA pour ceux qui ont envie, à titre consultatif + ouverture des commissions sur le même principe : tout habitant peut venir participer ou s'informer)

Le projet mobilise la chargée de projet « accueil » + la codirectrice + 3 bénévoles.

Pour les objectifs de :

- Formation des bénévoles : tout est à faire
- D'orientation des bénévoles : il est lié à la création d'une base de données cantonale, qui reste à faire (prévu 1^{er} semestre 2020 mais covid19...)
- Facilitation de la vie du bénévole : tout est à faire

Les objectifs de « renouvellement du bénévolat » et « mise en concordance entre les envies des habitants et les besoins des associations » restent à atteindre.

La perspective pour l'année est de tenter la création d'une base de données partagée avec les acteurs locaux. Les liens avec les **fiches 7 (sénior)** et **15 (solidarité)** seront évidemment à privilégier aussi, les seniors étant une source potentielle de bénévoles et la solidarité étant une motivation forte pour le bénévolat. La fiche action n°12 sera aussi intégrée à la présente fiche, la bénévole qui devait porter le projet d'accorderie ayant quitté l'association d'autres bénévoles seront peut-être prêt à reprendre l'idée.

Le produit d'Eisenhower (Urgence X Importance) de cette action est notée à 64 (sur 100) ce qui le place à la 4^e position exæquo de nos priorités (sur 18 actions). Cela en fait l'un des axes que nous souhaitons prioriser pour les années à venir !

En corrélation directe avec notre projet Social, ces animations visent aussi à développer « le pouvoir d'agir » des habitants en les impliquant dans le choix et l'organisation des actions.

2020 : EVALUATION FICHES ACTIONS PUBLIC « TOUS LES HABITANTS »

Fiche action n°2 : VIVRE AVEC LE NUMERIQUE

Objectifs de l'action :

- Rendre l'accès au numérique facile, non effrayant et sécurisé.
- Devancer les perspectives des administrations qui souhaitent dématérialiser leur lien avec les usagers à l'horizon 2020

Critères d'évaluation

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des objectifs) |
|--|--|
| Nombre de personnes formées (espéré à 20/an) | Sentiment de satisfaction des usagers Amélioration de l'autonomie des personnes |

Ce projet comme nous l'avons vu précédemment dans la fiche n°1 (Point relais CAF) présente une attente forte non seulement pour les pouvoirs publics qui veulent réussir la transition numérique mais aussi pour les habitants et notamment les seniors (fiche action n°7), qui veulent « vivre avec leur temps » et continuer à pouvoir faire valoir leurs droits même face à un écran plutôt qu'une personne physique.

Le projet mobilise le directeur et la chargée de projet famille. Le montage d'un atelier numérique est en cours grâce au partenariat avec le CCAS (salle, communication) et Agir ABCD qui amène 3 bénévoles dans le projet. 2 bénévoles AMEJ sont aussi partie prenante. Grand Chambéry est aussi conseiller technique sur l'action.

L'idée de base est de créer un atelier numérique d'initiation pour tous. Nous ciblons prioritairement les seniors de la résidence Symphonie mais à terme il sera ouvert à tous.

L'AMEJ a pu acquérir 4 ordinateurs portables pour fournir les personnes non équipées grâce à une participation de la CAF.

Afin de viser le pouvoir d'agir, la gestion du projet se fera en ajustant les discussions et les implications de chacun mais il ne s'agit pas d'avoir un seul porteur qui fasse tout.

Le financement est assuré par une partie de la subvention AGC de la CAF, par les fonds propres de l'AMEJ et par le CCAS (fourni la salle)

L'objectif de 20 personnes par an semble réaliste vu le besoin exprimé. Nous verrons au lancement de l'atelier début 2020. La satisfaction et l'autonomie seront à mesurer.

La perspective pour l'année est de lancer l'atelier en ciblant prioritairement les seniors, le faire vivre et ajuster son fonctionnement selon les attentes des participants et celles des bénévoles. Un élargissement à tous les publics (parents, enfants...) sera recherché dans un second temps.

Le produit d'Eisenhower (Urgence X Importance) de cette action est notée à 30 (sur 100) ce qui le place à la 12^e position exæquo de nos priorités (sur 18 actions). Si l'urgence n'en est pas absolue, l'importance de la fiche est élevée.

Fiche action n°3 : FAIRE VIVRE L'ACCUEIL

Objectifs de l'action :

- Permettre aux personnes d'entrer au centre, de connaître les actions du centre et de s'inscrire
- Être un lieu d'écoute active de la « demande sociale » et du territoire
- Être un lieu d'information pour les habitants : renseignement ou orientation vers les services ou dispositifs appropriés
- Être un lieu d'appui à la vie associative locale : mise à disposition de salle de réunions, de salle d'activités, de lieux de stockage, photocopie, affichage, ...
- Être un lieu qui donne envie d'aller vers la culture / favorise l'accès à la culture / permet l'expression artistique

Critères d'évaluation :

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des orientations) |
|---|---|
| Comptage et chronométrage passages téléphoniques et physiques (espéré à 500/an) | Retour des habitants Sujets abordés par les habitants Situations ou demandes relayées par l'accueil |

Ce projet concerne l'une des missions principales d'un centre social : accueillir et écouter.

Nous avons donc créé un poste de « chargée de projet accueil » (ou référente accueil) qui permet d'avoir une seule et même personne qui centralise l'information et les procédures afin d'être plus efficace et réactif vis-à-vis des demandes du public. Cela nous a permis aussi d'élargir les créneaux d'accueil au public.

Un aménagement spécifique du bureau d'accueil a été mis en place, en complément du livret de l'adhérent et du bénévole (cf. fiche n°13)

La chargée d'accueil travaille en étroite collaboration avec la chargée de projet familles, notamment sur les accueils type Point Relais CAF (cf. fiche n°1)

Le financement du poste est couvert en partie par la subvention AGC de la CAF mais aussi par la subvention du SIVU EJAV car l'accueil pour les Centres de loisirs prend une part importante du temps de travail.

Un comptage approximatif des accueils réalisés nous permet d'évaluer le flux à largement plus de 500 demandes par an (850 familles adhérentes cet année) dont une part importante par mail, puis par téléphone et enfin en accueil physique.

Par contre, faire de l'AMEJ un lieu d'information pour les habitants n'est pas encore ancré, mais il prendra plus de force lorsque nous aurons pu réaliser la base de données cantonale réunissant les informations utiles aux habitants (cf. fiche n°13)

Concernant l'écoute active, notre chargée de Projet va faire une formation « à visée émancipatrice » réalisée par la Fédération des Centres Sociaux qui permet de travailler sur ce point et sur le développement du pouvoir d'agir des habitants.

Par contre, pour l'instant nos locaux ne nous permettent pas d'être un lieu d'appui à la vie associative (pas de salle à prêter), et ne favorisent pas non plus la fréquentation physique du lieu qui est recherchée dans le développement du lien social.

La perspective pour l'année est donc de pouvoir se doter des outils visant à mieux répondre aux besoins locaux :

- Création de la base de données partagées
- Changement de local pour être plus accessible, plus proche des lieux de vie naturels => utiliser celui-ci pour des actions culturelles locales (expo...)
- Appuyer la communication sur la perception de l'AMEJ comme Centre Social

Le produit d'Eisenhower (Urgence X Importance) de cette action est notée à 81 (sur 100) ce qui le place à la 2^e position de nos priorités (sur 18 actions). Nous considérons donc la Fonction Accueil comme une priorité très urgente et très importante de notre Projet Social

Fiche action n°11 : DE L'UTOPIE AU REVE EVEILLE

Objectifs de l'action :

- Inciter aux initiatives individuelles et collectives
- Recueillir les paroles, les envies
- Accompagner l'émergence et la réalisation des projets habitants

Critères d'évaluation :

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des orientations) |
|--|---|
| Nombre d'habitants (espéré à 20/an) Nombre de projets (espéré à 5/an) | Développement de l'autonomie des participants Développement du « lâcher prise », oser se mettre en mouvement, acter son pouvoir d'agir Découverte d'outils permettant l'émergence |

Ce projet concerne aussi l'une des missions principales d'un centre social : Développer le pouvoir d'agir.

La « chargée de projet accueil » et la chargée de projet « famille » sont toutes deux au centre du dispositif permettant de recueillir la parole des habitants afin de faire émerger les projets (lieux d'accueil, rencontres dans la rue, discussion téléphonique...)

Elles se sont beaucoup appuyées aussi sur cette 1^{ère} année sur l'équipe d'encadrement des Accueils de loisirs qui sont en relation constante avec les familles et les enfants. De fait, donner l'habitude aux habitants de prendre des initiatives, de peser sur ce qui se passe au Centre Social a d'abord été proposé au sein des CDL. Les enfants et les parents ont d'ailleurs la possibilité de choisir les contenus et orientations des activités toute l'année via différents supports de communication (oral, mail, tableaux aux accueils...)

Toutefois, cette 1^{ère} étape devra être suivie d'autres méthodes permettant l'émergence des projets et le recueil de la parole. La possibilité d'accueillir « au fil de l'eau », en cours de journée pour un café et une petite discussion sur un local en cœur de vie des communes sera outil essentiel. (cf. fiche n°3)

Ensuite d'une manière transversale, toutes nos actions devront se réaliser dans l'esprit de « rendre autonome » les habitants, les accompagner à « oser se lancer ».

Le financement du poste est couvert en partie par la subvention AGC et ACF de la CAF mais aussi par la subvention du SIVU EJAV car l'accueil pour les Centres de loisirs prend une part importante dans le contact direct avec les habitants.

En considérant les participants sur l'accueil de loisirs à des actions comme le projet « jardin » nous atteignons sans souci les 20 personnes. Toutefois, des projets apportés par les habitants et où ils se sont impliqués sont moins nombreux. Nous en avons 3 ou 4 sur l'année (sortie igloo, atelier papa solo, nuit en yourte...)

La perspective pour l'année est donc de pouvoir se doter des outils visant à mieux répondre aux besoins locaux :

- Se doter d'outils participatifs permettant l'émergence des projets
- Viser à avoir un lieu d'accueil « au fil de l'eau », accessible facilement
- Mobiliser l'ensemble de l'équipe pour recueillir les envies, proposer la participation active.

Le produit d'Eisenhower (Urgence X Importance) de cette action est notée à 64 (sur 100) ce qui le place à la 4^{ème} position de nos priorités (sur 18 actions). Nous considérons donc la Mission du développement du pouvoir d'agir, et de rêver » comme l'une de nos principales priorités.

Fiche action n°12 : POINT RELAIS ACCORDERIE (TROC ECHANGE DE SERVICES)

Objectifs de l'action :

- Permettre aux personnes d'entrer en contact avec les autres
- Permettre le partage des savoirs
- Se rendre service
- Répondre à des problèmes de pauvreté et d'exclusion.
- Révéler les compétences de chacun

Critères d'évaluation :

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des orientations) |
|--|--|
| 4 à 5 personnes s'investissent au montage de l'accorderie 30 personnes inscrites à l'accorderie au bout d'un an de fonctionnement | Retour des habitants Emergence de projets collectifs suite aux échanges |

Comme évoqué dans la fiche action n°13, ci-avant la bénévole qui souhaitait porter ce projet d'accorderie (échanges de services, échanges de savoirs) a quitté l'association. De fait, nous avons décidé de fusionner cette fiche avec les objectifs de la fiche 13.

L'idée serait de proposer entraide et partage de savoirs mais sans forcément le formaliser. La solidarité devra aussi être une valeur forte portée par les équipes professionnelle et bénévole comme évoqué dans la fiche n°15.

Enfin, l'existence de « ensembl'.fr » et des « restos du cœur » sur la commune de la Ravoire, nous incite à chercher à développer ce type d'orientation plutôt sur les autres communes du canton afin de ne pas se « marcher dessus ».

Fiche action n°14 : COMPRENONS-NOUS MIEUX

Objectifs de l'action :

- Permettre aux personnes d'entrer en contact, d'échanger
- Permettre la découverte de l'Autre (vieux/jeunes, immigré/émigré, croyant/non croyant...)
- Découvrir la richesse de la rencontre

Critères d'évaluation :

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des orientations) |
|--|--|
| Nombre de sorties ou actions en lien avec cette intention (espéré à 10/an) | Retour des habitants Sujets abordés par les habitants Situations ou demandes relayées par l'accueil Apaisement des tensions |

Ce projet concerne aussi l'une des valeurs principales d'un centre social : la rencontre permettant de s'enrichir de nos différences.

En 2018, nos interventions ont concerné des ateliers « laïcité » dans le cadre des TAP, puis une thématique annuelle devenu un objectif transversal sur les ACM autour de cette même valeur. Nous avons orienté nos interventions vers des actions de rencontres sur 2019 sur :

- L'intergénérationnel : rencontres avec les résidents des Blé d'or et les enfants, ateliers cuisine multigénérationnel salle Symphonie, sortie intergénérationnelle à Turin...
- Le handicap : participation à un concert d'intégration avec l'association Zygomatic + participation au groupe de réflexion départemental mené par la DDSCPP ayant pour objet de créer un centre ressource autour de l'accueil des enfants différents au sein des ACM.

Le coordinateur des ACM et le directeur sont particulièrement mobilisés ici. Les partenariats avec l'association Zygomatic et le groupe de réflexion apportent aussi beaucoup sur la pédagogie. Ainsi il paraît indispensable de se doter d'outils permettant une meilleure inclusion des personnes différentes dans nos actions en commençant par les ACM. Une sensibilisation à la langue des signes et l'orientation vers des ateliers de FLE (Français langue étrangère) en collaboration avec le Foyer des Epinettes et Agir ABCD est aussi menée.

Une ouverture forte vers des actions culturelles sera aussi un vecteur puissant d'ouverture des esprits et de connaissance/reconnaissance de l'Autre. La collaboration avec Culture du cœur sera ici indispensable.

Le financement du poste est couvert en partie par la subvention AGC de la CAF mais aussi par la subvention du SIVU EJAV car l'accueil pour les Centres de loisirs prend une part importante dans l'ouverture d'esprit des nouvelles générations.

En considérant les participants sur l'accueil de loisirs à des actions comme le projet « jardin » qui est un formidable prétexte à la rencontre, nous atteignons tout juste les 10 actions espérées.

La perspective pour l'année est donc de pouvoir ouvrir les prétextes à la rencontre ciblant nos intentions :

- Se doter d'un centre ressource départemental favorisant l'accueil des enfants handicapés ou différents
- Développer le lien avec les Epinettes, Agir ABCD, l'association Zygomatic, le CCAS, l'espace de vie sociale « au bonheur d'une pause » afin de permettre les rencontres entre publics différents
- Mobiliser l'ensemble de l'équipe pour axer les actions sur la culture comme support à l'ouverture d'esprit.

Le produit d'Eisenhower (Urgence X Importance) de cette action est notée à 100 (sur 100) ce qui le place à la 1ère position de nos priorités (sur 18 actions). Nous abordons ici le pourquoi de l'existence du Centre Social et la priorité que nous voulons développer avant toute autre sur les années à venir.

Objectifs de l'action :

- Faire vivre des actions collectives solidaires (lien avec fiche n°13 faciliter bénévolat)
- Proposer des actions pour impliquer dans l'organisation
- Prendre conscience de sa fonction sociale

Critères d'évaluation :

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des orientations) |
|--|---|
| Nombre de personnes impliquées dans au moins une action solidaire (espéré à 20/an) | Retour des habitants Sujets proposés par les habitants Situations ou demandes relayées par l'accueil Comportements moins individualistes Amélioration de l'image des participants |

On retrouve ici l'un des leitmotivs des Centres Sociaux avec le Développement du pouvoir d'agir mais ici dans un esprit de solidarité et d'entraide.

La « chargée de projet accueil » est mobilisée pour réfléchir avec les habitants aux actions qui pourraient être développées sur le territoire permettant d'aider ceux dans le besoin.

Sur cette première année d'agrément, elle n'a pu que relancer une action déjà préexistante de collecte de jouets pour Noël que l'on redistribue ensuite aux associations caritatives locales.

Une autre action d'aide à une personne âgée isolée a pu être menée aussi (montage de meubles sur Challes, accompagnement aux courses sur La Ravoire).

Il est évident que cette fiche action devra trouver une place bien plus importante dans l'avenir et que tout reste à faire !

Le financement du poste est couvert en partie par la subvention AGC. En considérant les participants sur la collecte de jouets nous avons une quinzaine de familles participantes cette année.

Nous viserons donc à faire émerger des projets portés par les habitants dans lesquels ils voudront s'impliquer.

La perspective pour l'année est donc large dans les actions à imaginer :

- Transports collectifs (blabla'mej)
- Collecte en faveur des enfants migrants hébergés sur St Baldoph
- Etc.

Le produit d'Eisenhower (Urgence X Importance) de cette action est notée à 40 (sur 100) ce qui le place à la 12^e position exæquo de nos priorités (sur 18 actions). Elle revêt un réel caractère d'importance, même si l'urgence n'en est que relative vis-à-vis des besoins du territoire.

Fiche action n°16 : TOUS CONNECTES !

Objectifs de l'action :

- Comprendre les besoins de chacun
- Initier un dialogue entre les habitants et un partage de connaissance
- Eviter l'exclusion des populations fragilisées (personnes âgées, faibles ressources ...)
- Apprendre aux plus jeunes à se sécuriser

Critères d'évaluation :

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des orientations) |
|---|---|
| Nombre d'activités développées sur le thème du numérique (espéré à 5/an) | Retour des habitants |
| Nombre de personne venant utiliser le matériel mis à disposition (espéré à 30/an) | Sujets abordés par les habitants |
| Nombre de demande d'accompagnement (espéré à 15/an) | Evolution du regard porté sur les technologies numériques |

Les objectifs de cette action ont été jugés très proches de ceux de la fiche action n°2. Nous avons donc décider de fusionner ces 2 fiches autant dans leurs objectifs que dans leurs évaluations.

Fiche action n°17 : ALIMENTATION DURABLE

Objectifs de l'action :

- Comprendre ce que l'on mange : Faire découvrir les exploitations locales, les circuits courts, Consommer selon la saisonnalité, Eviter le gâchis alimentaire
- Favoriser l'accès au droit fondamental d'une alimentation saine et équilibrée
- Comprendre ce que l'autre mange
- Être un lieu d'information pour les habitants : Accompagner les habitants dans l'équilibre de leur budget alimentation

Critères d'évaluation :

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des orientations) |
|--|--|
| Nombre d'habitants et d'exploitants concernés (espéré à 15/an) | Retour des habitants, Sujets abordés par les habitants |
| Nombre d'activités développées sur le thème de l'alimentation (espéré à 10/an) | Changement des habitudes |
| Nombre de personnes ayant participé à un atelier ou une rencontre (espéré à 50/an) | Relation exploitants/habitants |

Ce projet a fait l'objet d'une très forte mobilisation cette année. En effet, dans le cadre des ACM il a été largement développé notamment grâce à l'Appel à Projet de la CPAM (danger du sucre), le jardin potager de La Ravoire Vallon Fleuri, le partenariat avec J'aime Bocho ou encore le projet avec les habitants et la cité du goût en cours de développement par la Chargée de projet familles.

Le projet mobilise toute l'équipe des ACM (4 pros + une centaine d'animateurs occasionnels) + la référente familles.

Les actions ont donc bien répondu aux objectifs de comprendre ce que l'on mange, l'importance de l'équilibre alimentaire, la sensibilisation aux circuits courts, voire à cultiver soi-même sur son balcon.

Par contre, les objectifs de compréhension de ce que mange l'Autre (esprit de laïcité) ou d'être un lieu d'information et d'accompagnement pour les habitants autour de l'alimentation (producteurs locaux, menus, courses) et du budget familial n'ont pas été poursuivis pour l'instant.

Le financement est assuré par une subvention versée par la CAF via l'APPEL à Projet Départemental, par la CPAM via un autre appel à projet, ainsi que la subvention du SIVU EJAV qui contribue largement au CDL.

L'objectif de 50 personnes par an a été largement atteint de par l'action des ACM. Sur le projet habitants, 4 personnes sont engagées actuellement.

Le partenariat avec la CPAM qui a proposé des séances de sensibilisation aux enfants a été fort apprécié.

La perspective pour l'année est de développer des actions autour de l'alimentation portées par des habitants, ainsi qu'élargir la création de jardins potager au sein des ACM sur les autres communes du canton.

Le produit d'Eisenhower (Urgence X Importance) de cette action est notée à 64 (sur 100) ce qui le place à la 4^e position exæquo de nos priorités (sur 18 actions). Cette fiche représentant donc un axe aussi urgent qu'important à développer.

Fiche action n°18 : POUBELLES PLUS BELLES

Objectifs de l'action :

- Sensibiliser les habitants à réduire leurs déchets
- Sensibiliser au compostage et à ses utilisations (lien avec l'action alimentation)
- Mettre les habitants au cœur d'un projet citoyen
- Collaborer avec les associations et collectivités locales

Critères d'évaluation :

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des orientations) |
|--|--|
| Evolution du nombre composteur collectif (espéré à 5/an) Nombre de participants aux challenges (espéré à 20/an) Nombre de participants aux ateliers d'information (espéré à 30/an) | Retour des habitants Sujets abordés par les habitants |

Ce projet n'a été que très partiellement mis en œuvre sur cette 1^{ère} année.

En effet aucune action spécifique n'a pu encore être menée, mis à part un discours sensibilisateur auprès des enfants des ACM sur le tri sélectif.

Ce projet devra mobiliser l'ensemble des encadrants des ACM autour des enfants mais aussi des familles.

Des perspectives de développement avec Grand Chambéry pour proposer des sensibilisations régulières seront recherchées. Nous visions aussi à mettre en place des semaines thématiques autour de la gestion des déchets dans le cadre des objectifs de développement durables visées par les intentions pédagogiques des ACM.

Il faudra accompagner les habitants à modifier leurs habitudes en intervenant auprès des plus jeunes pour « ancrer » l'habitude, mais aussi en proposant des challenges aux familles pour rendre l'acquisition ludique (zéro déchet, peser des sacs...).

Il importera aussi que l'AMEJ soit exemplaire en la matière en proposant par exemple lors de sa JPO des ustensiles recyclables et en bannissant le plastique.

Le projet mobilisera l'équipe professionnelle des ACM + la référente famille

Le financement sera assuré par la subvention SIVU EJAV sur les ACM + par la subvention ACF de la CAF + les participations des familles.

Le produit d'Eisenhower (Urgence X Importance) de cette action est notée à 40 (sur 100) ce qui le place à la 12^è position exæquo de nos priorités (sur 18 actions). Elle revêt un réel caractère d'importance, même si l'urgence n'en est que relative vis-à-vis des besoins du territoire.

2020 : EVALUATION FICHES ACTIONS PUBLIC « ASSOCIATIONS LOCALES »

Menus services

Cette première année d'agrément ne nous a pas permis de développer des actions sur tous les champs visés au Projet Social.

Ici nous n'avons fait qu'effleurer le sujet en proposant quelques services aux associations locales : prêt de minibus à la micro-crèche de La Ravoire, prêt de la sono à l'association « mieux vivre à La Ravoire », échanges de service et de matériel avec les « parents d'élèves du Vallon Fleuri » ...

La rencontre annuelle avec les associations et partenaires sociaux du territoire ne s'est pas faite car nous les avons sollicités beaucoup lors du Diagnostic de territoire fin 2018 / début 2019.

Nous prévoyons de relancer ces rencontres début 2020, en partenariat avec le CCAS de La Ravoire.

Un élargissement vers le centre de formation ENSEIS (ex – IREIS), le foyer des Epinettes ou encore le Café Associatif de Barby sera recherché.

Fiche action n°4 : BASE DE DONNEES, BASE POUR DONNER

Objectifs de l'action :

- Permettre une meilleure connaissance des partenaires entre eux
- Permettre une meilleure visibilité de l'offre du territoire
- Permettre de mieux cibler les réponses apportées

Critères d'évaluation :

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des orientations) |
|--|--|
| Nombre de participants aux rencontres (espéré à 15/an) Amélioration du nombre des participants aux actions proposées (+10% serait bien) | Sujets abordés par les participants Situations ou demandes relayées par l'accueil |

Ce projet n'a été que très partiellement mis en œuvre sur cette 1^{ère} année.

En effet aucune action spécifique n'a pu encore être menée. Toutefois des rencontres avec Grand Chambéry et son pôle numérique, nous donnent des orientations intéressantes à développer pour cette base de données sur le modèle proposé par le CCAS de Grenoble.

Ce projet devra mobiliser l'ensemble des responsables associatifs et des services publics orientés vers l'action sociale.

L'idée est de répertorier la réponse possible aux besoins recensés : on part du besoin / de la demande pour aller vers l'Offre/l'existant pouvant répondre. Ainsi cela sera bien plus visible et efficace pour l'utilisateur.

Cela intègrera aussi les objectifs des fiches **n°3 (accueil)** et **n°13 (bénévolat)**

Le projet mobilisera la direction de l'AMEJ et se répercutera sur toute l'équipe. Il faudra aussi que chacun des partenaires prenne soin de maintenir à jour les données concernant son action. Ce projet sera coconstruit par les participants mais l'AMEJ se proposera de piloter l'action globale.

Le financement sera assuré par la subvention une partie de la subvention AGC de la CAF mais aussi par une recherche de fonds spécifiques notamment si nous parvenons à développer un site internet similaire à celui du CCAS de Grenoble.

Le produit d'Eisenhower (Urgence X Importance) de cette action est notée à 40 (sur 100) ce qui le place à la 12^e position exæquo de nos priorités (sur 18 actions). Elle revêt un réel caractère d'importance, même si l'urgence n'en est que relative vis-à-vis des besoins du territoire.

Fiche action n°5 : PARTENAIRES PARTICULIERS

Objectifs de l'action :

- Eviter les doublons et redondances dans les propositions associatives
- Permettre une plus grande efficacité dans les actions proposées (ex : faire une sortie à 2 plutôt que d'annuler 2 sorties pas assez remplies)
- Contribuer à la rencontre et aux synergies (de main d'œuvre, de compétence, de matériel...)

Critères d'évaluation :

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des orientations) |
|---|--|
| Nombre d'associations présentes (espéré à 10/an) Nombre de doublons évités | Retour des responsables associatifs Retour de la satisfaction des habitants Mobilisation de bénévoles sur les actions communes |

Ce projet n'a été que très partiellement mis en œuvre sur cette 1^{ère} année.

En effet aucune action spécifique n'a pu encore être menée. Toutefois nous souhaitons nous appuyer sur l'initiative proposée par la commune de St Baldoph qui fin 2019 a réuni l'ensemble de ses associations afin de faire se connaître les gens et de créer des échanges et synergies.

Cette initiative qui rencontre pleinement nos objectifs d'action pourra servir de point de repère pour proposer aux autres communes une méthode favorisant la collaboration.

Ce projet devra mobiliser l'ensemble des responsables associatifs et des services publics qui proposent des activités ou des services pour un public, sur chaque commune qui souhaite rejoindre le Projet Social AMEJ.

L'idée est de créer par commune un planning annuel des actions pour éviter les doublons mais aussi pour permettre aux bénévoles d'avoir une vision plus large des actions sur lesquelles ils veulent s'engager.

Cela intègrera aussi les objectifs des fiches **n°3 (accueil)** et **n°13 (bénévolat)**

Le projet mobilisera la direction de l'AMEJ et se répercutera sur :

- les responsables d'ACM locaux (pour lier l'ACM à la vie de la commune)
- la référente Famille (qui pourra communiquer les actions sur le canton)
- la référente Accueil qui pourra informer les habitants

Le financement sera assuré par la subvention une partie de la subvention AGC de la CAF mais aussi par la participation des communes qui renforceront la capacité des leurs habitants à participer à la Vie Locale, essence même de l'ambiance de vie d'une commune. Les participations n'étant pas forcément financières. Elles peuvent aussi être une contribution en personnel ou ressources techniques.

Le produit d'Eisenhower (Urgence X Importance) de cette action est notée à 16 (sur 100) ce qui le place à la 17^e position de nos priorités (sur 18 actions). Cela n'en fait pas une priorité urgente mais reste un axe important que nous souhaiterions voir exister. Dans les faits, il va beaucoup dépendre de la volonté des communes à s'engager auprès de l'AMEJ sur les Objectifs du projet Social. A questionner après les élections municipales de 2020.

Synthèse de l'évaluation annuelle

Au terme de cette 1ère période de Centre socioculturel, les champs d'intervention de L'AMEJ

- Animations de services à la population
 - ACM (Accueil Collectif de Mineurs)
 - Services babysitting, service animation à domicile
 - Programmation de stages et mini camps
 - Sorties ski enfants et familles

- Animations du « vivre ensemble » - intergénérationnel et familial
 - Sorties familiales, weekend en familles
 - Rencontres intergénérationnelles et familiales (Symphonie, EPHAD Blé d'or, animation pieds d'immeuble, soirées pyjamas, ...)
 - Les Journées Portes Ouvertes
 - Doodle et mails groupés recueillant les avis et idées
 - Activités adultes (atelier à 4 mains, ateliers papas/mamans solos)

- Animations de soutien à la vie associative locale
 - Relais d'informations
 - Participations aux évènements des communes (Carnaval communal, manifestation du printemps de La Ravoire, Forum des associations...)
 - Mise en place d'organisations communes (stages inter associatifs, journées festives, lien avec le SIVU)
 - Soutien aux associations (association paroissiale, parents d'élèves écoles Vallon Fleuri, micro crèche...)

- Animations de soutien aux personnes fragilisées
 - Point Relais Caf : accès au droit et assistance numérique
 - Parcours d'accompagnement à la découverte professionnelle des 15/25 ans
 - Sorties familiales mixtes (avec accès spécifique aux familles les moins aisées)
 - CLAS à St Baldoph (et projet à Barberaz)
 - Aide au départ en vacances
 - Informations et orientations
 - Actions à visée solidaire

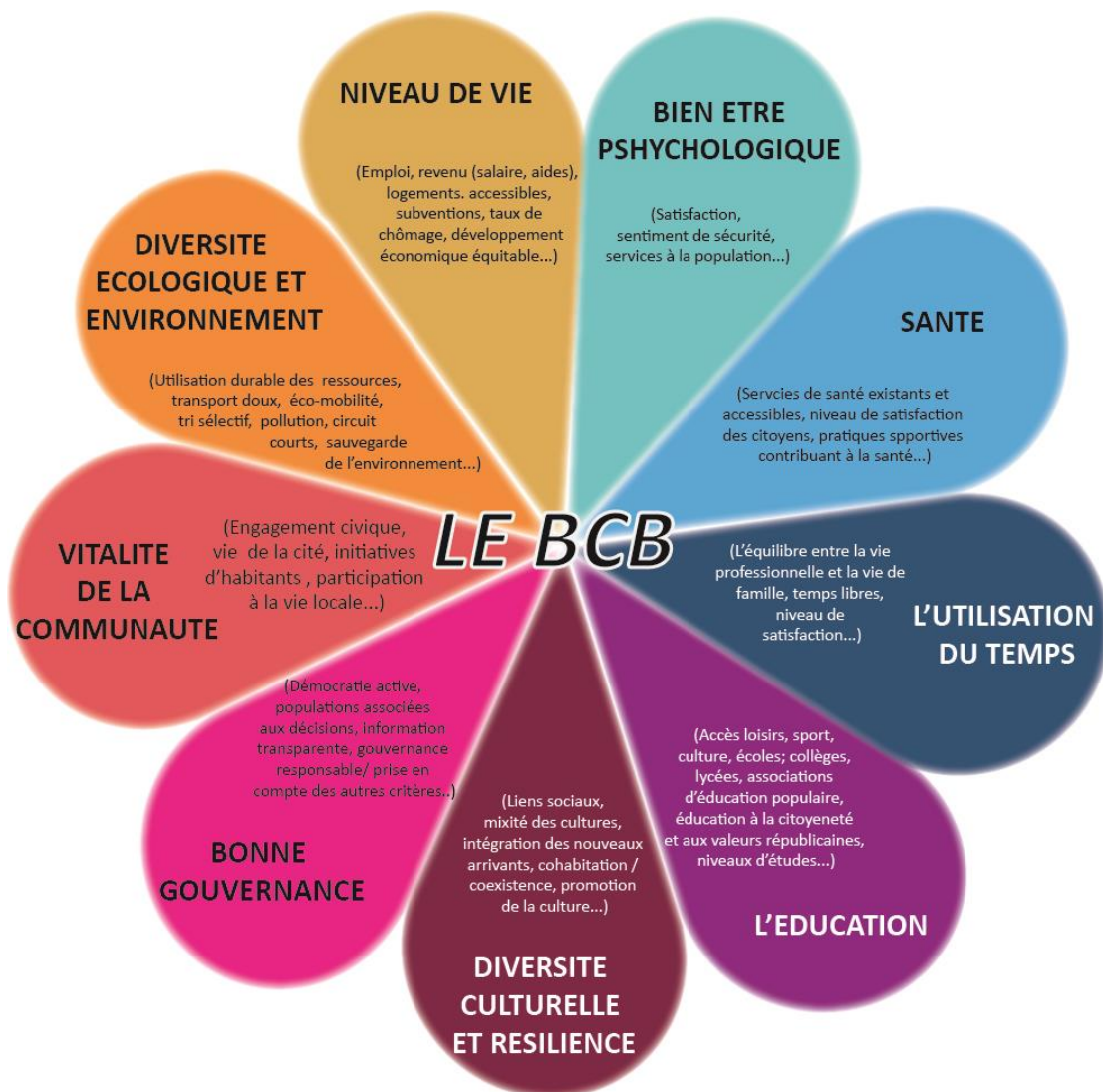
Et pour les années à venir, en plus du maintien de l'existant nous viserons à développer :

- Animations de soutien à la vie associative locale et Contribution au dialogue territorial
 - Soutien aux associations (prêt de matériel, accès photocopieuse, conseils...)
 - Organisation de rencontres des intervenants sociaux et les responsables associatifs du territoire, évolution vers des rencontres à thème, création d'une base de données cantonale, planning partagé sur les communes volontaires
 - Valorisation/Développement du bénévolat

- Animations de soutien aux personnes fragilisées
 - Atelier numérique seniors et globalement aide aux habitants à la transition numérique
 - Actions à visée solidaire
 - Élargissement du CLAS à d'autres communes
 - Élargissement Point Relais Caf à d'autres communes

- Animations du « vivre ensemble » - intergénérationnel et familial
 - Activités adultes (ateliers papas solos / maman solos)
 - Développement du Pouvoir d'Agir via des formations mais aussi **de l'accès à un local en phase avec le Projet Social**, ou encore l'ouverture de la Gouvernance aux habitants.
 - Inclusion des personnes différentes ou handicapées
 - Développement de propositions culturelles accessibles à tous
 - Améliorer le bien-être via l'alimentation et la gestion des déchets

Tout cela afin de s'efforcer d'améliorer le Bonheur Cantonal Brut (voir ci-après)



SYNTHESE DES PRIORITES CHOISIES PAR LES BENEVOLES DE L'ASSOCIATION POUR 2020

| Numéro de la fiche | Titre de la fiche | Classement d'Eisenhower (urgence x importance) |
|---------------------|---|---|
| 14 | COMPRENONS-NOUS MIEUX | N°1 |
| 03 | FAIRE VIVRE L'ACCUEIL | N°2 |
| 10 | LOISIRS ET VACANCES EN FAMILLES | N°3 |
| 11 | DE L'UTOPIE AU REVE EVEILLE | N°4 |
| 12 et 13 fusionnées | POINT RELAI ACCORDERIE et WANTED BENEVOLES | |
| 17 | ALIMENTATION DURABLE | |
| 08 | CLAS ET PLUS | N°8 |
| 09 | SOUTIEN A LA FONCTION PARENTALE | N°9 |
| 07 | LA PLACE DU SENIOR | N°10 |
| 01 | POINT RELAI | N°11 |
| 04 | BASE DE DONNEES, BASE POUR DONNER | N°12 |
| 18 | POUBELLES PLUS BELLES | |
| 02 et 16 fusionnées | VIVRE AVEC LE NUMERIQUE Et TOUS CONNECTES ! | |
| 15 | SOLID'AMEJ | |
| 05 | PARTENAIRES PARTICULIERS | N°17 |
| 06 | PARCOURS VERS L'INSERTION PROFESSIONNELLE | N°18 |

Ces fiches actions issues du 1^{er} projet ne doivent pas faire oublier que l'association est issue de la création d'un accueil de loisirs par les habitants du territoire il y a maintenant 42 ans. Cette partie d'activité bien que non représentée dans les fiches (mais elle apparait de manière transverse dans plusieurs d'entre elles) reste la part la plus importante de l'activité actuelle. Elle est un formidable outil de lien avec les familles permettant d'élargir nos interventions. Le lien de connaissance et de confiance créé à partir de ces Accueils est la porte d'entrée la plus importante pour accéder à une vision plus juste de l'état du territoire.

Elle est aussi le reflet du partenariat le plus ancien noué avec les communes du canton (accueil de loisirs cantonal en partenariat avec le SIVU EJAV depuis 2005)

3. EVALUATION EXTERNE 2021/2022 : Données chaudes et données froides

PRINCIPE APPLIQUE

Début 2022 l'évaluation porte sur un regard externe, où nous recherchons le point de vue des habitants et usagers du territoire afin de percevoir dans quelle mesure nos actions ont pu améliorer le « vivre ensemble localement » selon la perception des habitants

Pour cette 2^e partie, nous avons décidé de procéder par étapes au cours de commission « Projet Social » ouvertes aux administrateurs et adhérents.

Toutefois, la forme n'a pas intéressé et les 2 premiers rendez-vous ont été annulés faute de participants.

*Nous avons donc choisi de faire des rencontres plus conviviale dénommées « **samedis croissants** » : 3h sur un samedi matin pour discuter et faire le point, autour d'un café-croissant sur des séances animées par l'équipe professionnelle.*

3.1 Questionnaire aux habitants et 1ere rencontre « samedi croissants »

**La première rencontre a eu lieu le 18 décembre 2021,
en présence des administrateurs bénévoles et de l'équipe professionnelle**

Son objet était de présenter la synthèse du **questionnaire que nous avons diffusé aux familles/habitants courant 2021**. Cette synthèse est présentée par fiche action avec résultat et analyse. (Voir ANNEXE 1)

182 réponses au questionnaire diffusé durant l'hiver 2021

Diffusion : adhérents AMEJ + « au large » via les mairies, et les actions diverses menées dans la rue

150 sont des femmes

32 sont des hommes

50% ont entre 30 et 40 ans

30% ont entre 40 et 50 ans

10% ont 50 ans et plus

10% ont 30 ans et moins

Communes des répondants :

40% LA RAVOIRE / 20% BARBERAZ / 17% CHALLES LES EAUX

14% SAINT BALDOPH / 5% SAINT JEOIRE

4% autres (Jacob Bellecombette/Apremont/Porte de Savoie/Barby/Aillon le jeune/Chambéry/St jean D'arvey...)

⇒ Correspond d'assez près à la ~~répartition~~ répartition des habitants sur le canton mais aussi au pourcentage des fréquentations sur nos actions.

Ce questionnaire permet de voir comment est identifié l'AMEJ en tant que Centre social et socioculturel, quels sont les champs d'actions auquel les habitants rattachent l'association ou pas, quelles sont les actions qui ont eu de la visibilité ou pas, quelles sont celles qui ont impacté le quotidien des habitants ou pas.

En plus des questions fermées, le questionnaire se conclut par une question ouverte :

En une phrase aujourd'hui pour vous l'AMEJ c'est quoi ?

Nous avons eu 140 commentaires soit 77% des répondants (182 réponses)

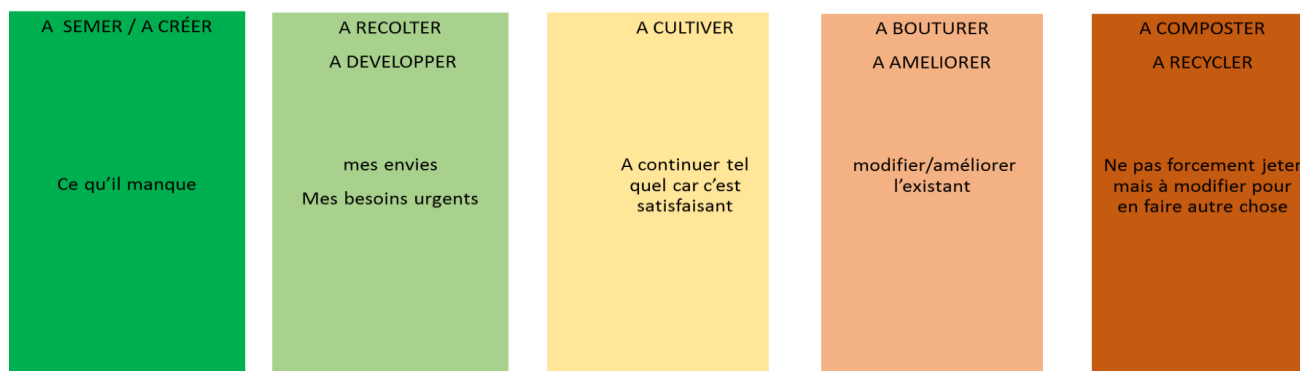
71 % des réponses correspondent à la maison des services et des activités ...

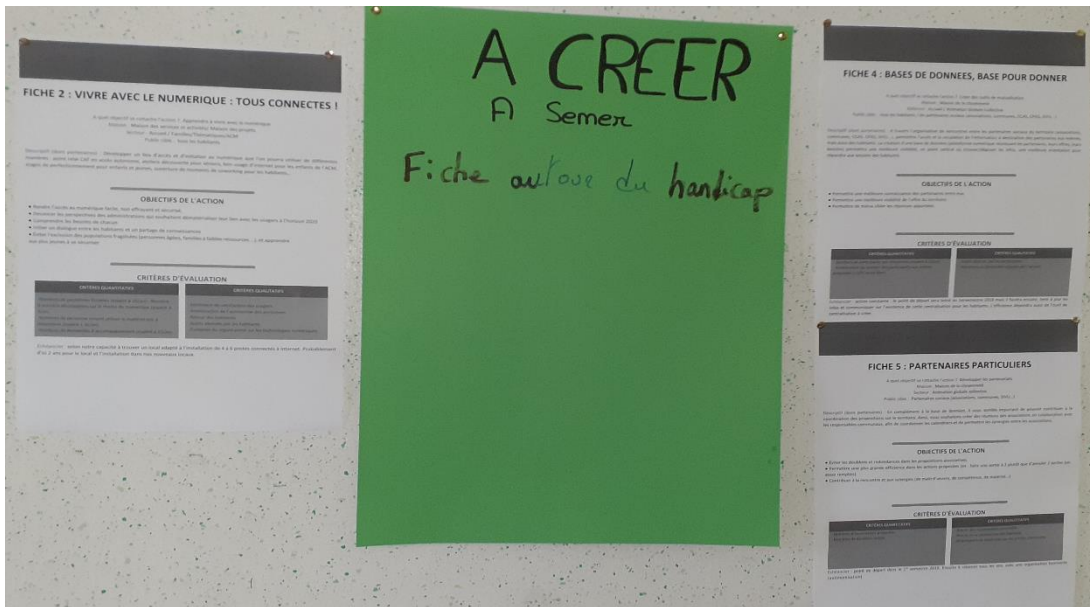
19% des réponses correspondent à la maison des projets

10% des réponses correspondent à la maison de la citoyenneté

⇒ Cela donne une bonne visibilité sur comment l'AMEJ est perçue à ce jour.

- Nous demandons ensuite aux participants, en prenant en compte le retour des adhérents, de classer chaque fiche selon 5 possibilités qui reprennent **une terminologie agricole pour rester dans le principe du « cultiver la Fleur du Bonheur Cantonal Brut de notre Projet »**.

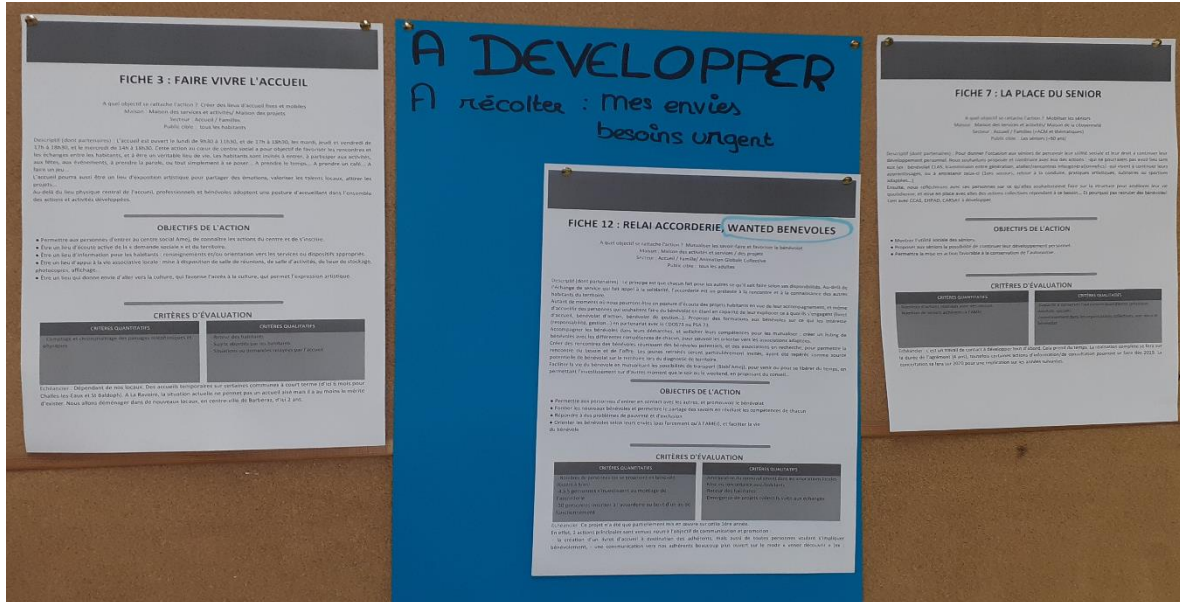




Dans les orientations à « semer », à créer apparait :

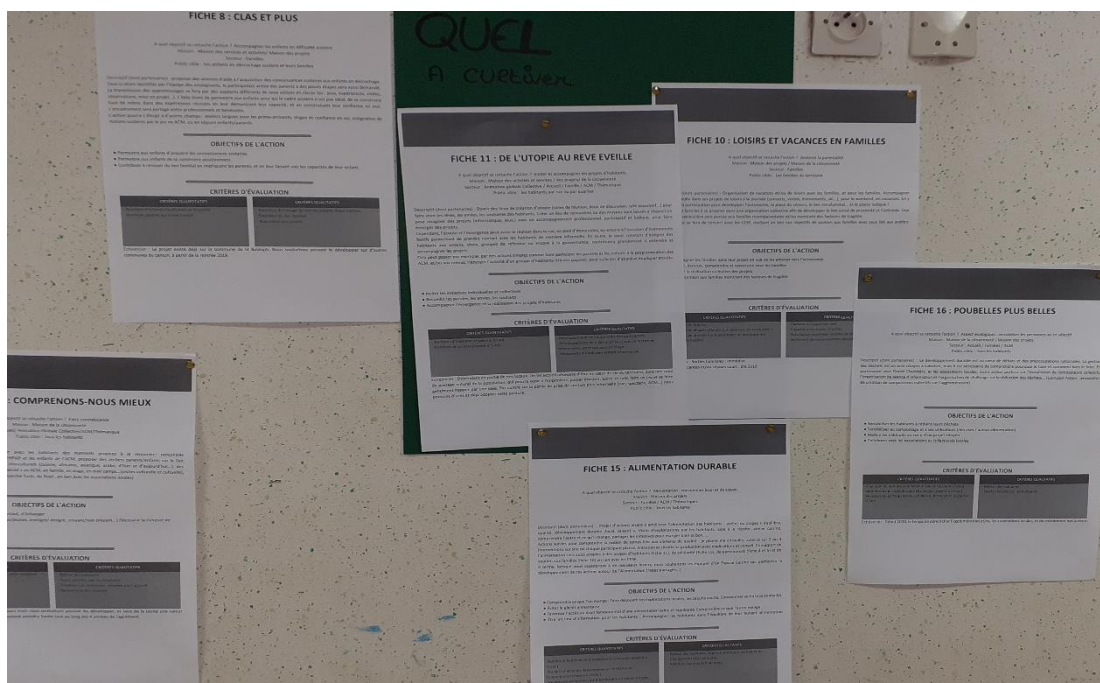
- Le numérique, son usage, son accès
- Le centre ressources pour les associations, développement des partenariats inter associations, des synergies collectives entre associations (outillothèque...)
A noter : fin 2021 nous avons eu plusieurs demandes de prêt de matériel (Parents d'élèves du vallon fleuri, parents d'élèves de st Baldoph, Coexistons, Foot Chambérien, hand ball de st Pierre d'Albigny) => minibus, sono, matériel sportif, barnum...
- ⇒ Ce collectif associatif permettra aussi d'aller vers le « centre ressources pour habitants » en ayant accès facilement aux informations locales pour répondre cette fois aux demandes individuelles

- Et une fiche inexistante jusqu'à présent : l'intégration des personnes porteuses de handicap



Dans les orientations à « récolter », à développer apparaît :

- Le besoin d'accueil, d'écoute et d'orientation des habitants
- La valorisation du bénévolat (scission à faire avec l'idée d'accorderie, l'un pouvant être traité indépendamment de l'autre)
- La place des seniors, notamment pour **l'accès aux droits** dont le besoin augmente considérablement avec le tout numérique, et l'accès au lien social qui permette de sortir de la famille si on le désire

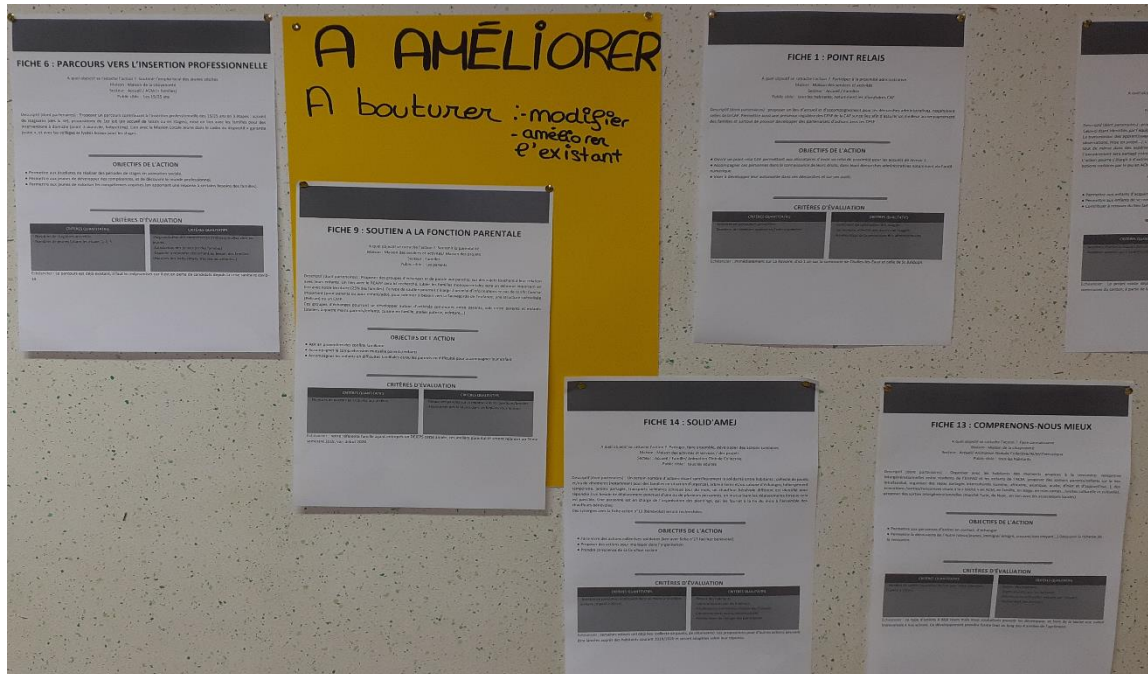


Dans les orientations à « Cultiver », à garder tel quelles car estimées satisfaisantes apparaissent :

- Le développement du projet CLAS sur le canton
- L'attention à une alimentation durable
- La réduction/valorisation de nos déchets
- L'accompagnement des familles dans leurs loisirs et vacances
- La possibilité d'avoir des lieux de rencontre pour rêver, réaliser des projets

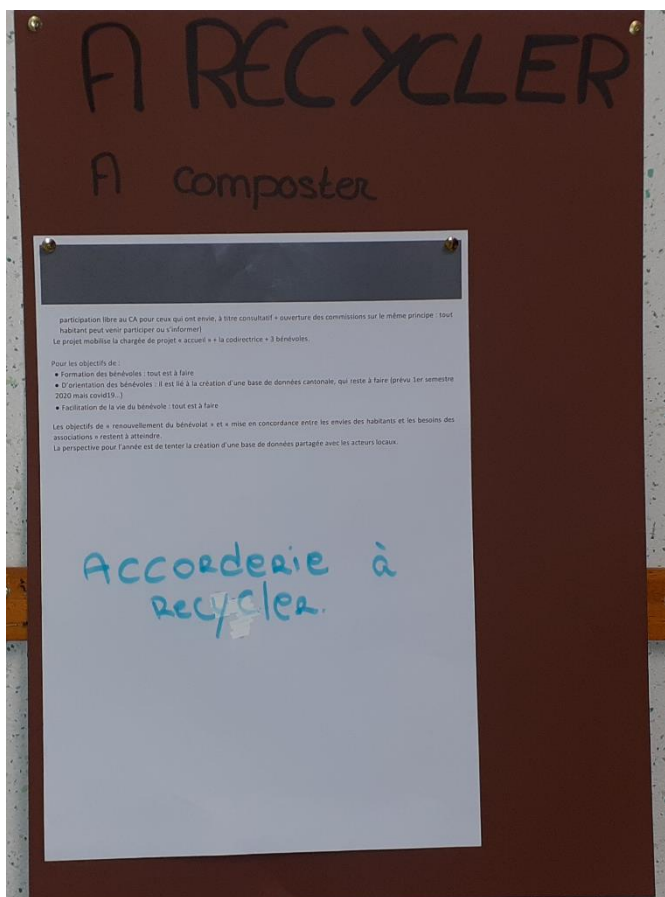
=> ici nous retrouvons une action extrêmement importante que nous avons mené durant ce 1^{er} agrément : Avoir un local en cœur de vie. Nous avons acquis et aménagé un nouveau siège pour l'association situé au cœur de la commune de Barberaz. Un travail d'une très grande importance qui a pris beaucoup de temps et d'énergie ! Les habitants et l'équipe professionnelles ont été sollicités lors de l'AG 2021 pour donner leur avis sur les aménagements prévus.

Nous avons pu intégrer ces nouveaux locaux en mai 2022. D'une importance primordiale pour nous car la CAF nous avait clairement exprimé qu'un renouvellement ne serait pas envisageable dans les locaux situés place de l'église à La Ravoire. L'aide financière apportée par cet organisme a largement permis cet investissement.



Dans les orientations à « bouturer », à améliorer apparaissent :

- Le développement des points relais CAF sur le territoire, en proximité
- L'attention aux actions de solidarité et d'entraide mais aussi celles qui permettent de découvrir l'Autre et ses différences
- La découverte du milieu professionnel (plutôt que l'insertion), notamment des jeunes adultes
- Le soutien à la fonction parentale



Et enfin, dans les orientations à « composter », à recycler apparaissent :

- L'idée de créer une accorderie, bonne sur le fond mais dont la mise en œuvre semble compliquée sur le territoire (peu de succès du site « ensemble.fr », existence de sites d'entraides entre voisins donc risque de redondance) => a repenser donc.

(Une rencontre avec le responsable de l'Accorderie de Chambéry le 15/02/22 va aider en cela.)

Synthèse

Ce premier travail nous permet d'avoir les orientations des administrateurs bénévoles pour l'année 2022 mais aussi d'avoir une idée de ce qu'il faudra intégrer au prochain projet social :

Il apparaît notamment que nous avons un manque dans notre projet autour de la place des personnes porteuses de handicaps.

Bien sûr, il faudra aussi ajouter les besoins nouveaux issus du diagnostic territorial qui est actualisé en continue par notre fonction d'Écoute des habitants, mais aussi en réunissant les données du territoire :

- statistiques Insee, CAF...
- Analyse des besoins sociaux issues des communes
- Etude de territoire dans le cadre du Contrat Territorial Global initié par la CAF en 2022 auprès des communes.

Dans ce but, et dans celui d'entendre une population plus large, une prochaine rencontre est fixée avec élus politiques, présidents d'associations et habitants.

3.2 La 2^e rencontre samedi croissants : collecte de données chaudes

Elle a eu lieu le 09 avril 2022 en présence d'habitants, d'élus politiques, de responsables d'associations, d'administrateurs et de professionnels soit une trentaine de personnes.

Cette rencontre débute par la présentation de ce qu'est un centre social sous forme d'un quizz largement inspiré des outils proposés par la CAF lors de la journée « renouvellement d'agrément » proposée le 9 octobre 2021 à Villargondran (73), à laquelle plusieurs bénévoles et professionnels ont participé.

Après cette entrée en matière ludique et instructive, nous en venons à « le centre social AMEJ spécifiquement » avec ses particularités : **l'arbre des valeurs et la fleur du Bonheur Cantonal Brut (BCB)**

VISION

Ensemble pour un territoire Solidaire

où toutes les générations vivent ensemble quels que soient leur revenus, leurs situations, leurs origines...

MISSIONS

Favoriser les rencontres, l'implication, le collectif

Proposer des services et des activités pour tous

Accueillir et soutenir les projets locaux

Agir et développer le lien social et le bien vivre ensemble

VALEURS

Convivialité

Partage

Ouverture

Entraide

Transmission

Fig. 1 : Arbre des valeurs de l'AMEJ

Pour atteindre cette vision un brin utopiste, l'AMEJ souhaite utiliser une méthodologie qui ne l'est pas moins : Celle du **Bonheur National brut (BNB)**.

Il s'agit d'une solution de rechange au calcul habituel de la richesse des nations fondée sur l'indicateur appelé « produit national brut » (PNB). Elle est utilisée notamment par l'Etat du Bhoutan et a fait l'objet de nombreux travaux au sein d'organisations Internationales comme l'ONU ou l'OCDE.

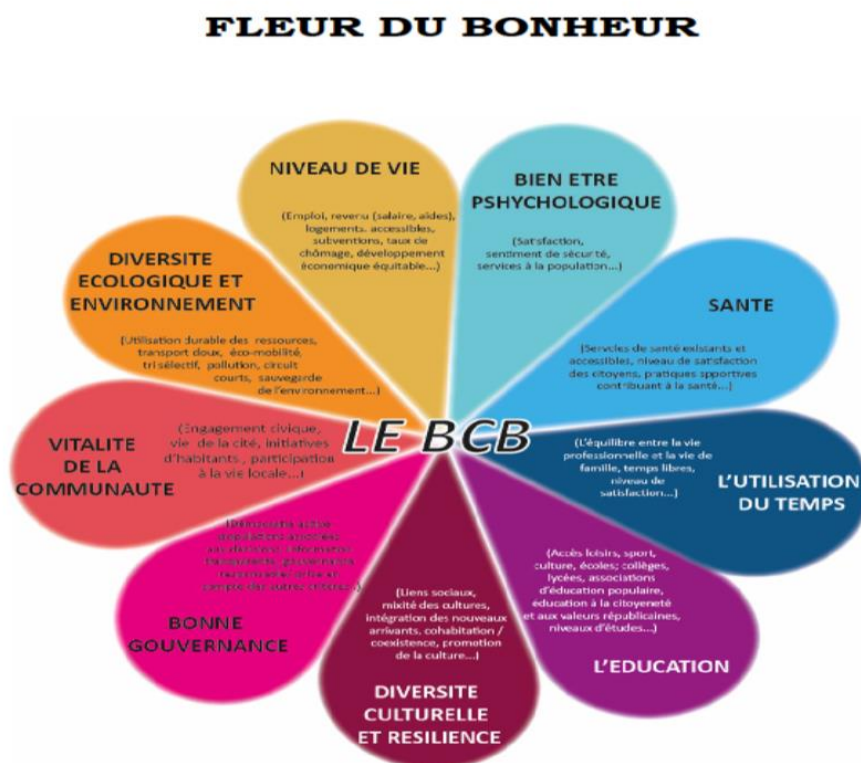
Le BNB est pensé comme devant fournir une vision à long terme de la croissance, veiller à la préservation des ressources nécessaires aux génération futures et contribuer à une meilleure harmonie avec les valeurs du territoire.

Le BNB apparaît comme un indice englobant (de manière assez large) le produit intérieur brut (PIB) et l'indice de développement humain (IDH) qui séparément apparaissent comme insuffisants pour mesurer le bonheur des habitants d'un pays.

Cet indice repose sur quatre piliers fondamentaux évalués à travers 72 critères de mesure :

1. Un développement économique et social, durable et équitable ;
2. La préservation et la promotion des traditions culturelles ;
3. La sauvegarde de l'environnement ;
4. Une bonne gouvernance.

A la croisée des chemins, on retrouve ci-après la représentation de la Méthode BNB, que l'AMEJ se propose d'utiliser comme base de travail afin de rechercher localement le **Bonheur Cantonal Brut (BCB)** en 9 items :



Par catégorie ci-dessous (1 table par catégorie), nous demandons aux participants de questionner chaque pétale du BCB sur ce qu'ils aimeraient. Cela s'opère sous forme d'une animation World café recherchant le regard des forces vives du territoire : professionnels, élus, habitants, responsable associatif. **Nous sommes clairement ici dans la collecte de données chaudes permettant d'orienter les choix de l'association pour son futur projet social.**

- ✓ Semer => nouveau / à venir : questionnement sur le Long Terme
- ✓ Cultiver => continuité de ce qui pousse bien : questionnement sur le Moyen Terme
- ✓ Récolter => mes envies/ besoins urgents : questionnement sur le Court Terme
- ✓ Bouturer => modifier/améliorer l'existant : questionnement allant du Court terme au Long Terme
- ✓ Composter => une bonne idée d'hier, une « mauvaise » herbe mais pas tant...: questionnement sur le bon sens du passé

On tourne toutes les 15 minutes sauf les animateurs de table

A l'issue une mini synthèse par pétale et par animateur est proposée.

Voici ci-après, les attentes des habitants du canton que nous avons rencontré, selon chacun des pétales de la Fleur.

BIEN ÊTRE PSYCHOLOGIQUE

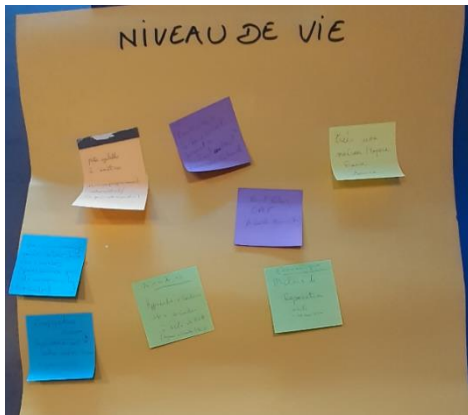
Bien être psychologique

- Bulle d'air pour soi : parents/enfants/bénévoles
- Prévention des violences intrafamiliales femmes et enfants, suite aux plusieurs confinements COVID-19
- Papote-tricote : temps d'échanges et de discussion pour tous !
- Collectif d'associations et associations des séniors

L'utilisation du temps

- Accorderie
- Libérer du temps de travail aux salariés pour s'investir dans le bénévolat, car les salariés bénévoles ne peuvent s'investir à fond dans leurs fonctions de bénévoles.
- Adapter l'accueil ou les accueils sur différents services
- Ateliers participatifs à adapter en dehors des mercredis

L'UTILISATION DU TEMPS

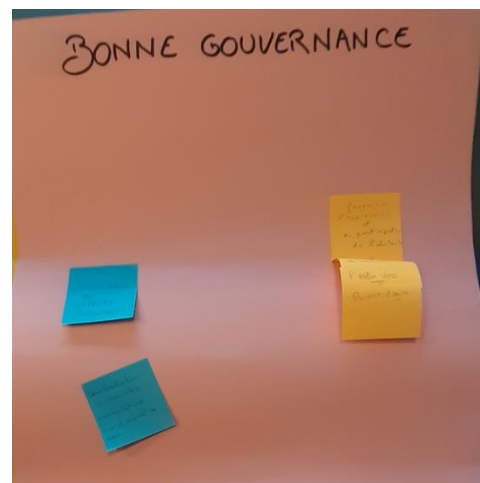


Niveau de vie

- Accompagnement administratif à renforcer
 - Créer une maison espace France Service
 - Points relais CAF aidants administratifs
 - Ateliers de réparation vélo, mécaniciens, pistes cyclables
- à améliorer
- Apprendre à conduire et à se conduire à vélo et à trottinette (agence éco-mobilité)
 - Accompagnateurs sociaux : projets communs avec d'autres centres sociaux (gouvernance)
 - Ramassage de personnes n'ayant pas de moyens de locomotion pour aller faire ses courses ou chez le médecin

Bonne gouvernance

- Pouvoir d'agir des enfants (programmes des ACM...)
- Dématérialisation des modalités administratives (inscription, expression des besoins...)
- Favoriser l'expression et la participation des habitants, favoriser leur pouvoir d'agir, l'aller vers
- Portage, gouvernance démocratique du projet par les habitants

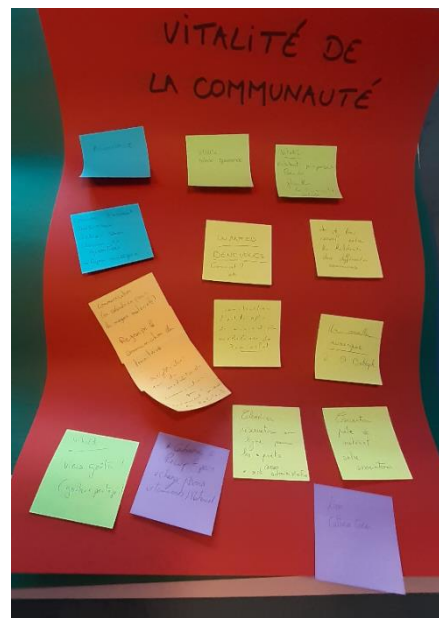


Santé

- Ateliers bocaux, cuisine locale
- Affirmer et développer des actions de prévention santé, alimentation, hygiène de vie, gestes premiers secours
- Information et orientation
- Pôle Ressource Handicap à utiliser à fond

Vitalité de la communauté

- Accorderie
- Prétextes à la rencontre : balades gourmandes, Viens goûter ! (Goûters partagés)
- Randonnées des familles en proximité immédiate
- Création d'événements cantonaux réalisés dans les quartiers comme les repas partagés
- Wanted bénévoles : comment, etc... Construction d'outils afin de mieux et mobiliser davantage le bénévolat, favoriser le bénévolat (formation), le soutien aux associations, les échanges de matériels...
- Plus de liens sociaux entre les habitants des différentes communes du canton
- Communication (ex : calendrier pour les moyens matériels, communication à regrouper sur le territoire, réfléchir sur des modalités de communication qui « capteraient » mieux les habitants)
- Un poste de conseiller numérique à St Baldoph et Barberaz
- Cabane à échanges : pour dons vêtements, matériels, livres...
- Calendrier de réservation en ligne pour les prêts de matériels et une aide administrative entre associations
- Possibilités et ouverture culturelles : lien avec l'association Culture du cœur



L'ÉDUCATION

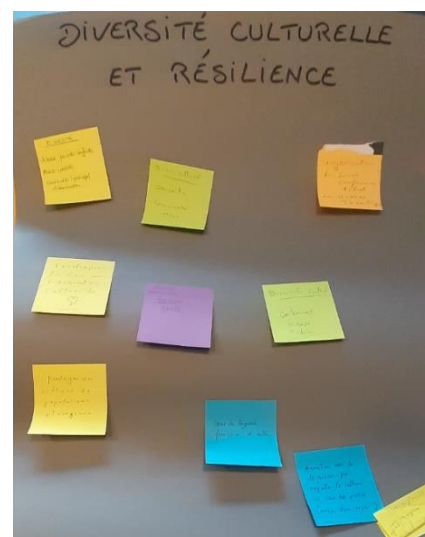
L'éducation

- Accueils de loisirs
- Groupe de parole autour de la sexualité et l'identité pour divers publics (jeunes, couples, seniors)
- Développer les jardins pédagogiques pour tous, balcons jardiniers partagés...
- Education et loisirs
- Soutien à la scolarité CLAS (x 2), aide aux devoirs avec accompagnement scolaire pendant les vacances par ex (retards scolaires liés au COVID)
- Développer des ateliers sur la vie citoyenne
- Plus de stages notamment de langues (FLE...)
- Ateliers anti gaspi alimentaire, ateliers alimentaires, ateliers cuisine, ateliers bien gérer sa liste de courses

Diversité culturelle et résilience

- Ateliers parents-enfants, ateliers créatifs : convivialité, partage, transmission
- Rencontres avec la communauté turque à Barberaz
- Organisation de soirées/conférence/débat sur diverses thématiques
- Développer les liens avec l'association Culture du cœur
- Sorties familles
- Cabanes à expo / à idées
- Partager des cultures de populations étrangères
- Cours de langue française et autres
- Animation avec les triporteurs pour apporter la culture au cœur des quartiers (musique, clown, magie, ...)
- Développer l'inclusion du public handicapé, ou à autres spécificités (par exemple groupe de parole...)

DIVERSITÉ CULTURELLE ET RÉSILIENCE



DIVERSITÉ ÉCOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENT



Diversité écologique et environnement

- Jardins partagés
- Comptabilité carbone
- Développer le partenariat entre les communes et l'association pour améliorer cette pétale
- Mieux articuler l'action des paniers solidaires avec l'atelier cuisine, partage de recettes, l'hygiène culinaire
- Sensibilisation/action autour de l'amélioration de son cadre de vie (quartier, ville, ...), lutte contre l'augmentation de la chaleur, protection de la biodiversité, ...
- Composteurs communaux
- Mettre en lien les producteurs et les consommateurs de fruits et de légumes qui ne sont pas cueillis (cueilleur, transformateur), partage des jardins
- Panier de légumes, lien avec les jardins de Cocagne/Terre solidaire, échanger des graines (création grainothèque), visites péda

3.3 Mesure de l'impact social de nos actions

Celle-ci s'évalue selon les 5 grands domaines d'impacts que nous avons choisis en cohérence avec la Fleur du Bonheur et les critères fixés par les fiches actions du précédent Projet social :

| domaines d'impacts | Transformation pour le Centre social | Transformation pour les habitants ou le territoire |
|--|--|---|
| Epanouissement et émancipation, reconnaissance des personnes (dimension individuelle) | <ul style="list-style-type: none"> - le développement professionnel des équipes (diplômes, technicité, posture d'écoute et d'accueil) - Prise de responsabilité, participation aux activités pour une douzaine de bénévoles hors administrateurs | <ul style="list-style-type: none"> - prise en compte de besoins spécifiques (accès aux droits, aide au départ en vacances, réponse au besoin de garde et de développement) - Accueil de jeunes adultes pour des stages de découverte professionnelle (20 par an) |
| Vie démocratique et gouvernance, contribution à la démocratie locale (dimension politique) | <ul style="list-style-type: none"> - conseil d'administration composé d'habitants du territoire (12 personnes) qui participent aux échanges avec les représentants des communes | <ul style="list-style-type: none"> - les rencontres avec les intervenants sociaux et responsables associatifs n'ont pas pu avoir lieu (COVID19) - ébauche d'une dynamique inter-associative locale (limitée pour l'instant à de l'échange de matériel) - renforcement de la place du Centre dans les politiques publiques locales (conventions d'actions sociales signées avec St Baldoph et Barberaz) |

| | | |
|---|--|--|
| <p>Environnement et cadre de vie, contribution à la transition écologique (dimension environnementale)</p> | <ul style="list-style-type: none"> - attention particulière à proposer des transports en commun sur le territoire, à l'usage de vélos pour aller au sein des quartiers, au recyclage et compostage, à la non utilisation de climatiseurs, à la consommation locale... | <ul style="list-style-type: none"> - participation au jardins collectifs des accueils de loisirs (impact hélas modéré par le COVID19) : une douzaine de personnes - accès à des paniers de légumes produits localement |
| <p>Création de richesses économiques, sociales et culturelles (dimension économique et territoriale)</p> | <ul style="list-style-type: none"> - création de 2 postes CDI temps plein - création de 4 postes en CDI temps partiel sur les Accueils de loisirs - Approvisionnement auprès des commerçants locaux - participation à la lutte contre « le non-recours aux droits » | <ul style="list-style-type: none"> - embauche de 4 apprentis issus du territoire avec formations professionnelles diplômantes - contribution à la pérennité des structures locales - Points relais CAF en proximité sur 4 des 5 communes du canton |
| <p>Vitalité de la communauté et cohésion sociale, vivre ensemble (dimension sociétale)</p> | <ul style="list-style-type: none"> - meilleur épanouissement et émancipation des personnes (capacité d'initiatives, plaisir au travail...) : 120 salariés par an dont 15 permanents - élargissement des partenariats locaux (fédération centre sociaux, ccas La Ravoire, Sivu, terre solidaire, Culture du cœur, enseignants des écoles concernées par le CLAS, assistantes sociales du territoire, archers de la roche, réseau Pole Ressource Handicap, café associatifs locaux, biblio, PSA Savoie, Mission locale...) | <ul style="list-style-type: none"> - renforcement du lien social permis par la multiplicité des actions (sorties familiales, spectacles accueil de loisirs, ateliers parentalité...) : 400 personnes concernées par an. - meilleure circulation des informations |

3.4 Analyse des données froides du territoire du canton de La Ravoire

Pour être plus complet, après cette analyse du vécu et ce recueil de données chaudes issues du terrain, il faut croiser notre regard avec les données froides du territoire afin de confirmer les orientations et surtout de ne pas passer à côté d'un besoin important que nous n'aurions pas eu en retour.

Le tableau en Annexe 2, construit à partir des statistiques cantonales « fiches territoires CTG – CAF 2019 » montre que :

- La population du canton continue d'augmenter et se modifie :
 - o **+4%** d'habitants entre 2017 et 2019 atteignant 23000 habitants. Toutes communes augmentent sauf St Baldoph qui perd 2% (mais livraison de logements début 2022 qui devraient compenser)
 - o La part moyenne des + de 60 ans du canton reste à 25% mais aujourd'hui c'est Barberaz qui a le taux le plus important (29%) devant St Baldoph (27%)
 - o La part moyenne des moins de 20 ans du canton tend à baisser, notamment avec St Baldoph qui est devenu la commune avec la plus petite part de jeunes (20%)
- Dans cette population, le nombre moyen de foyers couverts par la CAF augmente (+12%), ainsi que le nombre de personnes couvertes (+6%). Ces 2 taux étant plus élevés que l'augmentation de la population, on peut conclure à une amélioration de la couverture sociale par la CAF ; Toutefois Challes les eaux et St Baldoph sont les communes avec la moins bonne couverture (environ 40% de la population.)
- La part moyenne d'allocataires sous le seuil de bas revenu (1096€) est à la baisse à 18% contre 22% en 2017 (soit baisse de 11% à 8% de la population totale). La Ravoire est la commune où ce seuil est le plus élevé avec 22% des allocataires. Toutefois, c'est à Challes que l'on trouve le taux d'allocataires « bénéficiaires du RSA » ou « considérés comme Fragiles » le plus élevé à 25%, suivi de St Baldoph à 23%.
- On trouve encore à St Baldoph, le taux le plus élevé de personnes bénéficiaires d'aides au logement et de l'allocation Adultes Handicapés, et le taux d'activité le plus bas (corrélation évidente).
- Enfin, c'est à La Ravoire que l'on trouve le plus d'allocataires en famille monoparentale (31%), devant...St Baldoph (29%)
A noter que nous avons 25% de la population cantonale totale qui vit seule ou en situation de monoparentalité. (+ 3 points depuis 2017 !)

Synthèse :

=> La population tend à augmenter et à se vieillir.

=> Plusieurs indicateurs montrent une amélioration des conditions sociales sur le canton avec une meilleure couverture CAF et une baisse des allocataires sous le seuil de bas revenus (passée selon le pourcentage moyen de 2200 à 1950 personnes)

=> Toutefois cette embellie ne doit pas cacher

- L'évolution préoccupante de St Baldoph qui se trouve :
 - avoir le moins de jeunes en proportion
 - avoir une des moins bonne couverture CAF
 - avoir un taux de bénéficiaires RSA ou Fragiles parmi les plus élevés
 - avoir les taux de perceptions d'aide aux logements et d'allocation handicap les plus élevés
 - et enfin avoir un taux de famille monoparentales parmi les plus élevés.
- L'augmentation des personnes seules ou monoparentales (passée selon le pourcentage moyen de 4900 à 5700 personnes)

4. PERSPECTIVES

Où le croisement de l'évaluation, de la collecte des données chaudes et des données froides

Nous avons donc eu 3 approches :

- une première en interne qui nous a permis de valider ou pas la pertinence des choix initiaux.

Suite à cette étape certaines fiches ont été fusionnées car très proches, d'autres un peu mise de côté faute de moyens (cf. page 29)

- Une deuxième en externe qui nous a permis de savoir dans les axes choisis, ceux qu'il semble important de prioriser ou pas, de continuer ou pas, éventuellement de créer et d'étaler ceux-ci dans le temps. Ils sont issus du croisement des 182 réponses au questionnaire et des travaux du 1^{er} « samedi croissant ». Ce sont aussi des axes qui seront à poursuivre dans le futur projet 2023/2026.

- ✓ **Semer (nouveau / à venir Long Terme) :**
 - Fiche 2 et 16 Vivre avec le numérique,
 - Fiche 4 Bases de données, base pour donner,
 - fiche 5 Partenaires particuliers,
 - *Fiche à créer autour du handicap*
- ✓ **Cultiver (continuité de ce qui pousse bien Moyen Terme) :**
 - fiche 8 CLAS,
 - fiche 11 de l'utopie au rêve éveillé,
 - fiche 10 loisirs et vacances en famille,
 - fiches 18 Poubelles plus belles,
 - fiche 15 Alimentation durable,
 - fiche 13 Comprenons-nous mieux
- ✓ **Récolter (mes envies/ besoins urgents Court Terme) :**
 - fiche 3 faire vivre l'accueil,
 - fiche 12 relais accorderie, wanted bénévoles,
 - fiche 7 la place du sénior
- ✓ **Bouturer (modifier/améliorer l'existant CT à LT) :**
 - fiche 6 parcours vers la découverte du milieu professionnel,
 - fiche 9 soutien à la fonction parentale,
 - fiche 14 Solid'amej,
 - fiche 1 point relais
 - fiche 13 comprenons-nous mieux
- ✓ **Composter (une bonne idée d'hier, une « mauvaise » herbe mais pas tant...) :**
 - fiche 12 Accorderie à recycler

- Enfin une troisième, où nous avons recherché à actualiser la volonté des forces vives du territoire : Par rapport au projet initial, quelles nouvelles orientations faut-il imaginer, quels nouveaux besoins sont apparus, quelles évolutions sont nécessaires au nouveau projet ? Issus du 2^{ème} « samedi croissant », les ajouts attendus sont de différents ordres recouvrant les pétales de la Fleur du Bonheur :

BIEN ETRE :

Création de « bulles d'air » pour les habitants se sentant sous pression, sans temps pour se retrouver eux même. Cet aspect pourrait être aidant dans la prévention des violences intrafamiliales. Ce sujet étant particulièrement sensible, il nous faudra être relais d'information vers les services compétents afin de favoriser le repérage des personnes en difficultés ou sous contraintes. Des conférences ou ateliers de paroles pourront aussi aider en cela. Une nécessité qui fait aussi suite à la crise COVID et à ses enfermements de proposer des moments de recompositions du lien suite aux confinement COVID19 ayant créé des tensions intrafamiliales débouchant parfois sur des violences (verbales, morales, physiques)

Avoir des lieux pour se rencontrer, recréer du lien autour d'un café ou d'un verre, ou encore pouvoir participer à des animations culturelles locales

UTILISATION DU TEMPS :

Nous devons veiller à adapter nos propositions aux disponibilités des habitants, notamment sur les weekends ou soirées afin d'en faciliter l'accès mais aussi de favoriser les possibilités de bénévoles. Une Accorderie permet de donner de son temps pour le bien commun. L'idée est à développer !

NIVEAU DE VIE

Une forte attente ressort autour d'un accompagnement administratif des habitants : points relais CAF, accès au droit (y compris en allant vers les invisibles qui ne fréquentent pas les structures pour lutter contre le non-recours et les situations de précarité qu'il induit), **soutien numérique** pour maîtriser les démarches dématérialisées et accéder à du matériel numérique facilement...

Un usage plus raisonné des transports avec des outils pour utiliser plus et mieux son vélo, ou encore une proposition de ramassage en navette pour optimiser les déplacements (un véhicule pour plusieurs personnes) et pour permettre aux personnes isolées (handicap, seniors, sans voiture...) d'accéder aux services (santé, administration, courses, animations Epad...)

GOUVERNANCE

Permettre l'implication de tous les habitants dans les choix impactant la vie locale, permettre la prise de responsabilité et la capacité à agir. Ouvrir les instances associatives aux volontaires, mais aussi se faire relais de leurs préoccupations auprès des décideurs locaux pour partager les visions.

Permettre l'investissement personnel dès le plus jeune âge afin de participer à l'émergence d'une génération consciente de son pouvoir de décision et impliquée dans les choix à faire.

Aller aussi au-devant de ceux qui se sentent exclus, qui ne se reconnaissent plus dans les instances afin de leur redonner une visibilité, l'envie de participer et éviter l'isolement, notamment des seniors.

SANTE

Avoir une attention particulière à **l'accès à une nourriture locale, de qualité et peu chère**.

Etre attentif aux moins chanceux dont la **santé est précaire** (handicaps, seniors, longue maladie...)

Développer les interactions avec le « Pole Ressources Handicap » pour mieux **accueillir les porteurs de différences et/ou de handicaps**.

VITALITE DE LA COMMUNAUTE

Valoriser les ressources locales (parc, jardins, musées, géographie...) permettant les rencontres faciles, les échanges de voisinage et les partages d'expériences (groupes de parole...)

Viser le développement d'un **esprit recherchant le « développement durable et solidaire »**, être attentif à l'Autre et à soi, participer au développement des individus (formation des jeunes pour découvrir le milieu professionnel, accompagnement au départ en vacances, transmission de valeurs au sein des Accueils collectifs de mineurs, accès à la culture avec Culture du coeur...)

Optimiser les moyens des associations locales en proposant des échanges de compétence, prêt de matériel, aide humaine... pour **faire vivre un réseau local d'associations** ayant des intérêts convergents.

EDUCATION

Utiliser le formidable outil que sont les Accueils Collectifs de Mineurs pour transmettre des connaissances, **participer à l'acquisition de l'esprit citoyen et républicain**. Ceux-ci permettent aussi de rencontrer et connaître les familles, créant un lien social important et une relation de confiance nécessaire au Bien-être.

Participer avec les enseignants de l'Education Nationale à une meilleure **prise en compte des enfants en difficultés scolaire et sociale** (dispositif CLAS) et par extension de leurs familles.

Participer aux apprentissages nécessaires dans un contexte en constante évolution : Ateliers FLE (français langue étrangère) pour les population immigrées, ateliers numériques individuels et/ou collectifs pour l'appropriation des démarches numériques, ateliers citoyens pour limiter l'abstention et le désintérêt ...

DIVERSITE CULTURELLE ET RESILIENCE

Participer à notre niveau à **l'intégration de ceux qui n'entrent pas dans la majorité**, les isolés, les invisibles, accepter les différences pour s'en enrichir humainement (rencontres avec Association des Paralysés de France sur les ACM, rencontres culturelles avec Cultures du Cœur, découverte de la communauté turque locale, animations avec nos triporteurs au cœur des quartiers...)

ECOLOGIE ET ENVIRONNEMENT

Sensibilisations/actions autour de l'amélioration de son cadre de vie (quartier, ville, ...), lutte contre l'augmentation de la chaleur, protection de la biodiversité, propreté et usage des poubelles ...autant de sujet où nous pouvons mener de **petites actions favorisant la durabilité de notre environnement** : ateliers compostage, comment se passer des climatiseurs, déplacements en commun, usage du vélo, jardins sur balcon, consommation locale et modérée (énergie, eau...)

Ainsi, à la lumière de ces éléments de diagnostic de nombreuses pistes s'offrent à nous pour le renouvellement de l'agrément centre social. On constate toutefois que la plupart des orientations choisies il y a 4 ans restent pertinentes et devons être maintenues. D'autres vont s'ajouter afin d'actualiser la réponse que nous proposons aux besoins des habitants :

2 grandes orientations sont conservées dans le Projet Social après décision du Conseil d'Administration :

- **Etre un centre ressource pour les habitants et/ou les associations**
 - **Favoriser le vivre ensemble durablement**

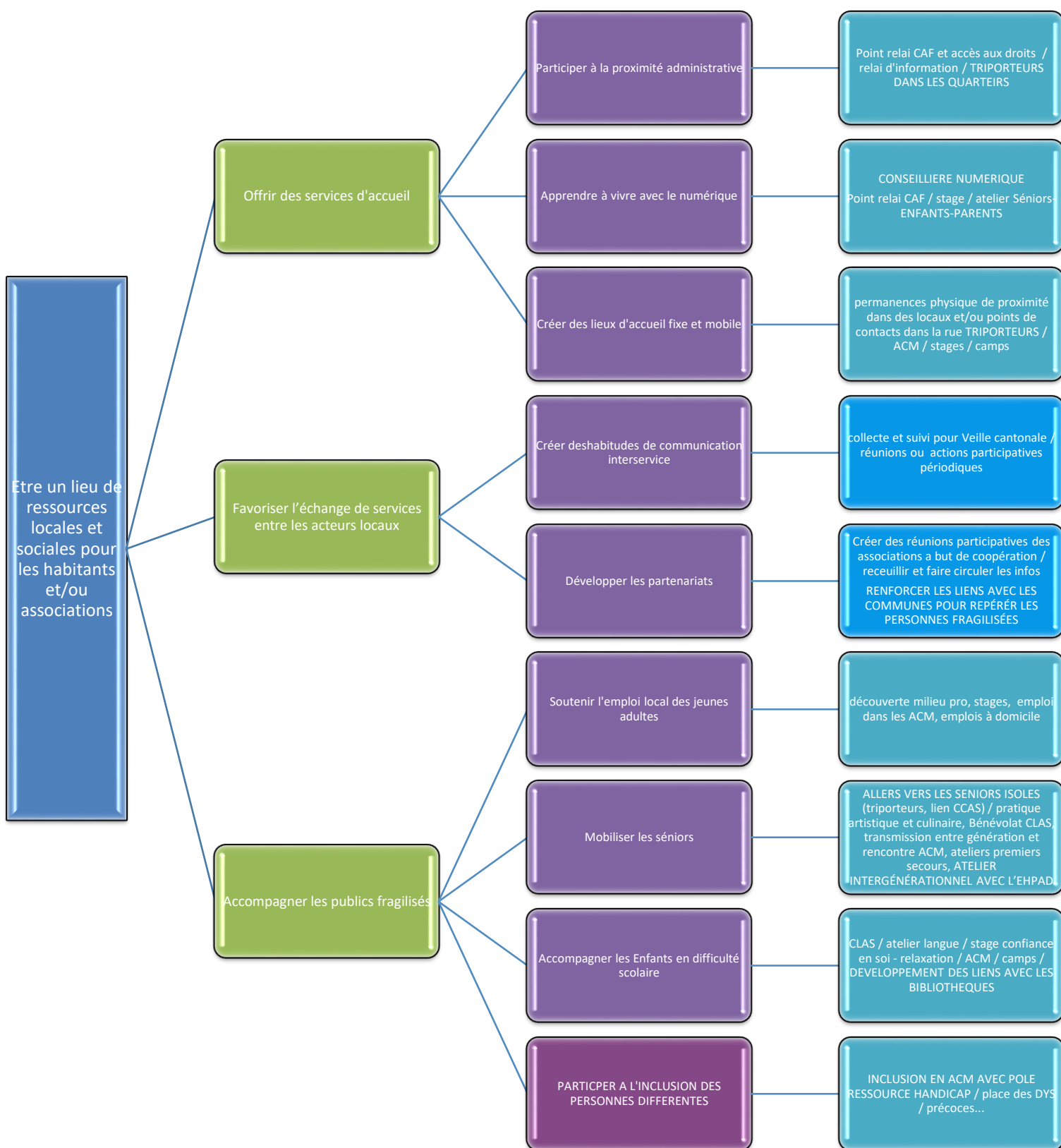
Dès lors cette assemblée gouvernant l'AMEJ doit se positionner aussi sur les choix d'objectifs qui en découlent. Cela a été fait par la validation officielle du travail réalisé lors du Conseil d'Administration qui s'est déroulée le 04 octobre 2022.

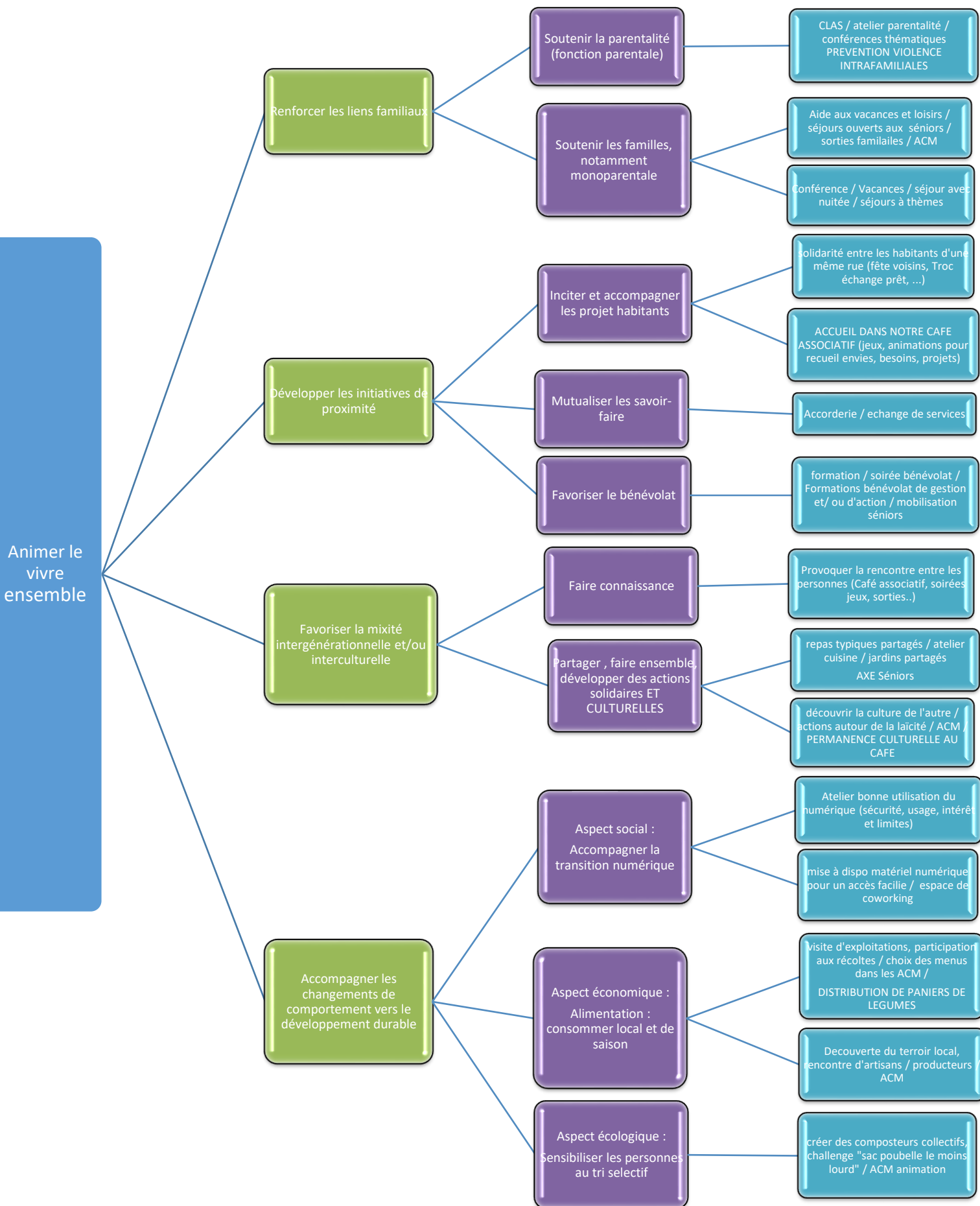
Les pages qui suivent sont le reflet de ce travail et de la validation du CA.

5. LE PROJET 2023/2026

5.1 Le projet dans son ensemble

Orientations / objectifs principaux / objectifs secondaires / actions (nouveautés en majuscules)





La Méthode d'intervention :

Pour l'ensemble de ces objectifs et actions, la manière de travailler sera en cohérence avec nos modalités d'interventions développées depuis que nous sommes devenus Espace de Vie Social : utiliser la **Méthode Participative** afin de rendre les populations autonomes, capables d'agir par elles-mêmes.

Cette Méthode agit selon les intentions suivantes :

| ETAPES | INTENTIONS |
|---|---|
| Informé pour faire venir | Etapes permettant la prise de contact et l'expression |
| Consulter pour faire participer | |
| Concerter pour faire adhérer | Etape permettant l'analyse et la délibération |
| Impliquer pour faire proposer et mettre en mouvement | Etape de codécision, d'arbitrage pour aller vers la co-construction |

L'information

L'information consiste à donner des éléments aux adhérents sur les projets à venir ou en cours. Leur avis n'est pas sollicité. L'intérêt de la démarche est d'accéder à la connaissance du problème à traiter dans son contexte, avec les contraintes et les marges de manœuvre possibles.

La consultation

Par la consultation, le décideur demande l'avis des adhérents afin de connaître leur opinion. Leurs remarques ne seront pas forcément prises en compte dans le projet. La consultation nécessite de dire précisément ce qui est mis en débat et ce qui ne l'est pas.

La concertation

La concertation permet la participation des adhérents aux projets qui les concernent, par l'information la plus complète possible, l'écoute de leurs attentes et de leurs craintes. Ainsi, on reconnaît aux adhérents une véritable expertise, l'expertise d'usage, toute aussi importante que l'expertise technique.

L'implication

Des adhérents sont amenés à participer directement à la prise de décision et au moins à une partie de l'action.

Il nous importe que les habitants développent leur « pouvoir d'agir » au sein du Centre Social mais aussi, qu'ils puissent le faire sans le Centre Social ensuite.

Dans notre recherche de cohérence, nous viserons aussi bien entendu à penser notre action dans une logique de développement durable.

Le développement durable est ici à entendre comme un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Le développement durable fait l'objet d'une attention de plus en plus importante : pensons par exemple aux nombreux articles consacrés aux pollutions engendrées par l'activités des grandes firmes, la pollution atmosphérique, aux problèmes de mobilité, aux milieux naturels, au réchauffement climatique de la planète, ... Chacun peut tirer profit d'une politique de développement durable et chacun peut facilement y contribuer.

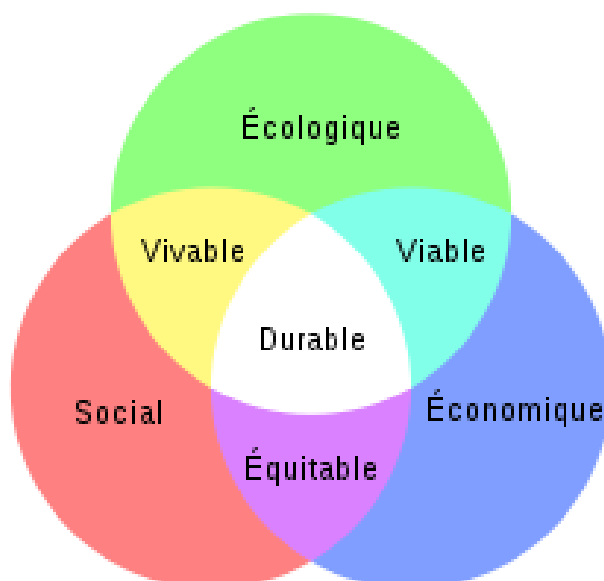
Les trois piliers du développement durable sont :

– Le pilier Économique : l'économie est un pilier qui occupe une place dominante dans notre société de consommation. Le développement durable implique la modification des modes de production et de consommation en introduisant des actions pour que la croissance économique ne se fasse pas au détriment de l'environnement et du social.

– Le pilier Social : ou encore le pilier humain. Le développement durable englobe la lutte contre l'exclusion sociale, l'accès généralisé aux biens et aux services, les conditions de travail, l'amélioration de la formation des salariés et leur diversité, le développement du commerce équitable et local.

– Le pilier Environnemental : il s'agit du pilier le plus connu. Le développement durable est souvent réduit à tort à cette seule dimension environnementale. Il est vrai que dans les pays industrialisés, l'environnement est l'une des principales préoccupations en la matière. Nous consommons trop et nous produisons trop de déchets. Il s'agit de rejeter les actes nuisibles à notre planète pour que notre écosystème, la biodiversité, la faune et la flore puissent être préservées.

On retrouve ici logiquement plusieurs des domaines permettant la mesure de notre impact social (cf. Point 3.3 page 50)



Source : Jeremy Warren - décembre 2010 –

<https://www.greenmaterials.fr/environnement-social-et-economique-les-3-piliers-du-developpement-durable/>

5.2 La spécificité « des publics fragilisés »

Le diagnostic territorial que nous avons effectué nous permet de définir les publics fragilisés du territoire selon les critères suivants :

- En difficulté d'insertion professionnelle (jeunes adultes essentiellement)
- En décrochage scolaire
- En situation de handicap
- En situation de précarité économique (bénéficiaires RSA, chômeurs de longue durée...)
- En situation de précarité sociale (personnes isolées, monoparentale, seniors en perte d'autonomie, victimes de violence...)

La fonction Accueil d'un centre social sera ici primordiale pour identifier les habitants entrants dans ces catégories. Un travail de partenariat sera nécessaire à l'accompagnement de ces personnes.

Cela passera par une réponse spécifique à leurs besoins issue d'une posture d'écoute la plus empathique et bienveillante possible :

- Besoin de prise en charge globale (besoin identifié par les usagers, le réseau partenarial, l'équipe, les autres habitants)
- Besoin de construire ensemble des stratégies afin de mieux s'organiser dans la vie quotidienne, d'oser aller vers les institutions, de faire valoir ses droits
- Besoin d'être reconnu comme étant des « personnes dignes » malgré les difficultés d'ordre social ou économique.
- Besoin de sortir du silence, éventuellement de la honte

Grâce à la transversalité des axes d'intervention le Centre Social permet un travail de concertation dans l'accompagnement individuel des habitants les plus en difficultés passant par :

- Une connaissance approfondie des partenaires potentiels et des situations personnelles.
- Une identification de la fonction de Référent Accueil et du Référent Famille par les partenaires et par les habitants.
- Une concertation régulière avec les autres membres de l'équipe (ACM, point relais CAF, etc...) et avec les partenaires (CCAS, associations d'intervention sociales type Resto du cœur...)
Le CCAS de La Ravoire nous cite en partenaire sur ce point dans son Analyse des besoins sociaux réalisé en 2019.
- Une attention particulière et individuelle pour chaque famille, chaque individu repéré.
- Une responsabilisation des familles dans leur cheminement et dans leurs démarches pour se faire aider.
- Sa capacité à « aller vers » les habitants, en intervenant directement sur les lieux de vie.

On trouve un ensemble d'actions ci-avant autour des Enfants en difficultés scolaires, des jeunes adultes et des seniors (et des familles monoparentales ou personnes victimes de violences intrafamiliales intégrées dans le projet famille). Toutefois, nous pouvons y adjoindre des actions méthodologiques possibles à mettre en œuvre afin d'être plus efficace dans la prise en compte de ces publics :

- Mise en place d'actions en pied d'immeubles afin de repérer et de se faire connaître auprès des familles qui paraissent fragilisées. Usage de triporteurs pour apporter le numérique et l'accès au droit mais aussi des animations de mise en vie, de prise de contact.
- Rencontres formelles et très régulières avec chaque famille où l'écoute et la bienveillance sont privilégiées afin d'établir un premier lien de confiance.
- Mise à plat des difficultés rencontrées avec les personnes et différenciation avec eux de la typologie des difficultés.

- Détermination avec eux des domaines sur lesquels ils peuvent eux-mêmes agir (l'éducation des enfants, les temps de loisirs, le suivi scolaire, la communication intrafamiliale, l'alimentation, le budget, les priorités...) et mise en lien avec les partenaires institutionnels pour les domaines qui dépassent leurs propres capacités à agir ou celles du centre social.
(Exemple : le logement, l'emploi, l'accès à la crèche ou à la cantine scolaire mais aussi le soutien sur la communication intrafamiliale, sur le rapport à l'école, au travail, à soi, la santé...).
- Accompagnement, parfois physique, vers le réseau partenarial, avec le consentement de la personne. Progressivement, objectif d'autonomie de la personne dans ses prises de rendez-vous avec les autres partenaires.
- Attention permanente autour de ces personnes : appels téléphoniques pour prendre des nouvelles ou inciter à participer à une animation ; discussions informelles dans les halls, les couloirs, l'espace accueil, devant l'école ou dans la rue.
- Concertation avec ces personnes sur ce qu'elles souhaiteraient faire sur la structure pour améliorer la vie quotidienne à la maison et possibilité de mise en place avec elles des actions collectives répondant à ce besoin.
- Un travail de liens et de mixité sociale pour tous
- Au-delà de ces habitants qui rencontrent des difficultés socio-économiques, il nous paraît essentiel de continuer d'inciter tous les habitants à organiser ensemble et à participer aux animations collectives quelques soient leurs natures (temps festifs, culinaires, de réflexions, de débats, de partages, de loisirs, de voyages...).

Il s'agit ici de donner la possibilité aux personnes de créer du lien entre elles et de développer ce lien en dehors de la structure. Il s'agit aussi de rompre l'isolement qui peut aller de pair, d'être attentif à ses voisins. Il s'agit surtout de rester dans l'écoute et la bienveillance tout en contribuant à un esprit plus solidaire.

5.3 La spécificité « Familles »

La mise en place d'un projet « familles »

En tant qu'acteurs de l'amélioration de la vie personnelle et sociale des différents membres des familles, nous souhaitons développer un projet « familles » visant à répondre aux problématiques familiales du territoire, et à soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif.

Dans la perspective d'un agrément spécifique « familles », notre projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre social, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités intrafamiliales ;
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développées au sein du centre social
- Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Par sa position d'acteur du développement social local, l'AMEJ peut également contribuer à la mise en cohérence des actions parentalité sur le territoire et constituer des relais efficaces des dispositifs de soutien à la parentalité, en particulier, les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAPP) et les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité. (CLAS)

Le projet familles s'appuie sur la capacité d'écoute des besoins et des attentes des parents et des enfants de l'AMEJ, ainsi que sur les relations privilégiées qu'elle tisse avec les familles. Il permet la transformation de demandes individuelles informelles en actions collectives qui ont également vocation à inscrire les familles dans la vie sociale de leur territoire de vie / ou à favoriser la vie sociale des familles.

La mise en œuvre du projet « familles » repose sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du centre social et, le cas échéant, d'autres acteurs du territoire. En s'appuyant sur le savoir-faire et les compétences des parents et des enfants, les actions portées dans ce cadre sont variées :

- les sorties familiales, les loisirs collectifs en famille, les projets de départ en vacances permettent de travailler sur les liens entre les parents et les enfants ;
- les groupes d'échanges favorisent l'expression de la parole et le soutien entre pairs ; Parents et/ou grands-parents.
- les actions d'accompagnement à la scolarité visent à renforcer le lien entre les familles et l'école et à offrir les ressorts nécessaires à la réussite de l'enfant ;
- les manifestations notamment festives favorisent l'établissement de relations de confiance entre les parents et les professionnels et retissent du lien social.
- les actions d'accompagnement des familles à l'accès au numérique et plus largement aux droits ou encore des actions pour sensibiliser à une meilleure alimentation au sein des foyers.

Sur tous ces aspects, l'appel à projet de la CAF de la Savoie fait grandement écho à notre projet associatif : faciliter l'accès aux droits et au numérique, sensibiliser à une meilleure alimentation ou encore accompagner les projets de départ en vacances que ce soit au weekend ou plus longtemps, sont autant d'objectifs partagés !

De même les familles pouvant aussi rencontrer des périodes compliquées, les intentions d'interventions pourront parfois être identiques aux publics dits « fragilisés »

Les objectifs spécifiques projet familles AMEJ

Les éléments de diagnostic révélés ci-avant nous démontrent que nous devons avoir une attention particulière à la vie familiale sur le territoire. Ainsi, nous souhaitons développer un projet spécifique en direction des familles du fait des points d'attention suivants qui sont apparus :

- La forte proportion de personnes seules (53% des allocataires CAF) dont les familles monoparentale (28% des foyers allocataires CAF) où l'on trouve la plupart du temps des femmes seules avec leurs enfants ou encore des femmes âgées seules en recherche de liens sociaux.
- Un besoin de garde supérieur à la moyenne nationale (70% contre 66% en 2018) et notamment pour les parents d'enfants porteur de handicaps, qui n'ont quasi pas de possibilités.
- 18% des allocataires CAF en dessous du niveau de « bas revenu » avec des poches où se concentrent des fragilités (quartiers en veille active). L'accompagnement des familles et la prévention des addictions et/ou comportements à risque est un enjeu fort dans ces zones.
- Ces zones concentrent aussi une grande partie de la population cantonale issue de l'immigration des années 60/70. La mixité des cultures et des religions peut créer certaines tensions : Les enjeux d'intégration, de lutte contre les exclusions (quelles qu'elles soient) et de vivre ensemble restent plus que jamais d'actualité ! **On note notamment le déplacement de population des quartiers des Hauts de Chambéry vers les nouveaux logements sociaux au centre de Barberaz, « important » une culture de quartier différente de celle de la commune.**
- Peu de possibilité d'anticiper les évolutions des besoins sociaux et la réponse qui peut être apportée : Réfléchir à mettre en place des outils de veille sociale, d'alerte, ou comment faire participer les habitants à la réponse surtout si celle-ci n'est pas possible pour la collectivité.
- Les enjeux autour du « bien vieillir » et du lien intrafamilial et des violences pouvant y survenir
- Les attentes pour aider à s'éloigner des écrans, s'approcher des activités sportives ou pour une meilleure alimentation
- L'aide à la scolarité présente sur St Baldoph et Barberaz pour les primaires

...autant de constats qui nous amènent à vouloir retenir les objectifs et actions suivants :

Soutenir la parentalité

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES PARENTS DANS LEUR RESPONSABILITE PARENTALE.

Accompagner les parents dans les étapes importantes de la vie des enfants et répondre à leurs questionnements liés à leur responsabilité parentale.

Récolte des besoins (via le centre de loisirs, via les actions proposées par l'AMEJ, via les partenaires),

Favoriser l'accès au droit fondamental d'une alimentation saine et équilibrée

Répondre ou orienter selon les besoins

Imaginer avec eux l'accueil d'enfants porteur de handicap au sein de nos accueils

Développer des actions et des espaces d'informations collectives visant au soutien à la fonction parentale quel que soit l'âge des enfants.

Un lieu où les différentes informations des partenaires concernant la parentalité soient accessibles et mises à jour (affiche, actions, conférence)

Intervention d'un professionnel de la parentalité en lien avec les besoins récoltés.

Proposer des thématiques concernant les ados en liens avec le SIVU ou les « enfants différents » (DYS, handicap, précocité...)

Libérer la parole et susciter la réflexion autour de la parentalité sur toutes les actions proposées

Rassurer les parents en leur permettant de prendre conscience qu'ils ne sont pas seuls (groupe de parole, LAEP...)

Renforcer l'implication et le suivi des parents dans les activités et la scolarité de leurs enfants.

S'assurer du bon accueil des familles dans le cadre de l'ACM

Accompagner à la transition numérique

Impliquer les parents dans les ACM

Aider à l'accompagnement de la scolarité (projet CLAS)

Partager, faire ensemble

CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA COHESION INTRA-FAMILIALE ET A L'EPANOUISSEMENT DES PARENTS ET DE LEURS ENFANTS.

Valoriser les compétences et les potentiels des parents et de leurs enfants.

Proposer des actions parents/enfants et ou parents/ado et ou grand parent/enfants (prendre en compte toute la sphère familiale)

Prendre en compte les envies et les savoirs faire

Impliquer les parents dans les ACM

Favoriser les moments conviviaux entre enfants, parents et équipe d'animation.

Proposer des temps de rencontre informelle (JPO, fête ACM, repas partagés...)

Proposer des « apéro » à chaque fin d'action famille et à chaque fin de période d'ACM

Avoir un lieu où les familles peuvent s'arrêter boire un café et/ou jouer avec leurs enfants et/ou discuter avec les professionnels

Proposer des moments de recompositions du lien suite aux confinement COVID19 ayant créés des tensions intrafamiliales débouchant parfois sur des violences (verbales, morales, physiques)

Impliquer davantage les pères.

Proposer des actions plus ciblées « papa/enfants » (retransmission des matchs de foot, de hand..., rénovation de bâtiments...)

Valoriser les savoir faire des papas

Favoriser l'accès aux loisirs

Proposer des mini séjours, vacances en familles, sorties et activités accessibles à tous (notamment aux porteurs de handicaps)

Accompagner les familles dans leur projet vacances en vue de les amener à l'autonomie

Faire connaissance

FACILITER LES RELATIONS ET LES SOLIDARITES INTRAFAMILIALES.

Permettre aux parents du quartier de se rencontrer, de partager et d'échanger leurs expériences, leurs pratiques et leurs savoir-faire.

Proposer des actions de proximité en lien avec la famille (soirée lecture aux pieds des immeubles, soirée jeux, soirées pyjamas...)

Accueillir et intégrer les parents les plus fragilisés aux groupes et projets existants pour rompre l'isolement et créer des liens.

Proposer et inciter les familles à participer

Créer du lien entre les familles

Favoriser la mixité sociale pour toutes les familles

Inciter les familles à organiser ensemble et à participer aux animations collectives

Donner la possibilité aux familles de créer du lien entre elles et de développer ce lien en dehors de la structure.

Rompre l'isolement des mamans qui sont souvent contraintes de rester au foyer avec des petits enfants. Permettre à ces petits enfants de rencontrer d'autres petits enfants avant leur entrée à l'école. (La création d'un LAEP complémentaire à celui de La Ravoire serait à étudier avec les communes)

Rester dans l'écoute et la bienveillance, l'observation et l'incitation (à jouer, à parler, à rire, à s'ouvrir aux autres et à se lier).

Mais aussi apprendre/s'autoriser à se créer des « bulles d'air » afin d'éviter les mises en tensions nuisibles au lien et favorisant les violences.

Les intentions du projet familles

- Repérer ou accueillir (lorsqu'elles nous sont dirigées par le réseau partenarial), les familles les plus fragilisées dans leur fonction parentale et les accompagner, dans le temps, sur l'amélioration de leurs conditions de vie familiale. C'est aussi une attente du CAS de La Ravoire qui nous cite en partenaire sur ce point dans son Analyse des besoins sociaux réalisé en 2019.
- Nécessité de travailler avec les parents lorsqu'il est détecté des difficultés chez les enfants (besoin identifié par le réseau partenarial (CESF, CLAS, assistante sociale, PMI, Pole ressource handicap). Il s'agit là de travailler avec les parents et les partenaires sur les dysfonctionnements repérés au sein de la famille.
- Inciter ces familles à participer aux actions collectives et partenariales afin de leur redonner confiance dans leur capacité à assumer leur fonction parentale. (En les accompagnant, en leur permettant de rencontrer les différents partenaires...)
- Répondre au besoin de prise en charge globale (besoin identifié par les usagers, le réseau partenarial et l'équipe)
 - Besoin de sortir du silence, de se confronter à d'autres parents de tous milieux et origines qui rencontrent aussi des difficultés. (Proposer des actions ciblées par tranches d'âge des enfants)
 - Besoin de prendre du temps pour soi, d'apprendre à rééquilibrer vie familiale et vie personnelle, créer des « bulles d'air » pour sortir aussi parfois du cercle familial.
 - Besoin de construire ensemble des stratégies afin de mieux s'organiser dans la vie quotidienne, d'oser aller vers les institutions qui coéduquent leurs enfants (l'école et institutions/associations qui accueillent les enfants durant les temps libres).
 - Besoin d'être reconnus comme étant des « bons » parents malgré les difficultés d'ordre social ou économique.
- Susciter la réflexion autour de la parentalité pour toutes les familles afin de privilégier par ce biais la mixité sociale et le lien entre familles de toute nature.
- Travailler de manière continue avec les parents sur un diagnostic de leurs besoins. Les interpeler et les intégrer à la définition du Projet associatif sur les questions de parentalité.

- Un travail de concertation avec les partenaires dans l'accompagnement individuel des familles les plus en difficulté. Réponse individuelle pour chaque famille mais en gardant toujours l'objectif de passer de l'individuel e au collectif pour favoriser les liens sociaux, les rencontres de proximité, la confiance en soi. Ne pas ou ne plus se sentir seul, partager ses problématiques sans la peur du jugement.
- Permettre aux familles d'être armées sur les questions d'alimentation et de consommer mieux, moins cher et local
- Permettre aux parents d'accompagner leurs enfants sur le numérique (usage, danger, temps d'écran...) en lien avec la conseillère numérique de l'AMEJ

6. LES FICHES ACTIONS

Les grandes orientations choisies se déclinent en Objectifs généraux, qui eux-mêmes seront détaillés en objectifs intermédiaires puis en actions concrètes. Afin de conserver toute la cohérence du projet, chaque action doit être clairement rattachée à l'une des 3 maisons d'un centre social (voir ci-dessous) mais aussi à l'un des Objectifs généraux.

C'est tout ce souci de cohérence que nous retrouvons dans les fiches actions suivantes.

NOTA : Les fiches projets ayant un titre :

- en **VERT** sont des actions déjà existantes à l'AMEJ et reconduites car toujours pertinentes,
- celles en **ORANGE** sont déjà partiellement existantes mais nous les faisons évoluer suite au diagnostic.
- Enfin, **celles-en NOIR** sont des actions nouvelles que nous souhaitons développer durant la durée des 4 ans de l'agrément Centre Social et Socioculturel.

Précision importante s'il en est, l'association n'aura probablement pas les moyens de développer l'ensemble de ces actions dans le délai imparti. Toutefois, celles indiquées ci-après feront l'objet d'une étude durant cet agrément pour inciter et mobiliser les habitants dont les intentions de projet rejoignent ces idées (issues des échanges du diagnostic). D'autres projets proposés par les habitants pourraient voir jour en remplacement. Le cas échéant, nous analyserons cela lors de l'évaluation du présent Projet.

Un Projet Social de notre point de vue doit s'établir dans la durée, les comportements et habitudes étant très longs à faire évoluer. Il importe donc de retrouver une certaine part de pérennité dans nos actions d'un Projet Social à un autre afin de permettre l'impact social espéré.



6.1 Offrir des services d'accueil

Fiche action n°1 : ACCES AUX DROITS -POINT RELAIS CAF – LIEUX D'ACCUEILS FIXES ET MOBILES

A quel(s) objectif(s) se rattache(nt) l'action ? Participer à la proximité administrative / offrir des lieux d'accueils

Maison : Maison des services et activités

Référent : Accueil / Familles

Public cible : tous les habitants, notamment les allocataires CAF

Descriptif (dont partenaires) : **proposer des lieux d'accueil et d'accompagnement** pour les habitants dans le but notamment d'accomplir leurs démarches administratives (particulièrement de la CAF). Ces lieux viseront à être les plus accueillants possibles et répartis sur les communes du canton (pas seulement au siège associatif). **Des actions d'aller-vers directement en pied d'immeuble** dans les quartiers en veille active, seront aussi proposées à l'aide de nos triporteurs pour aller à la rencontre des plus éloignés des services.

Objectifs de l'action :

- Ouvrir des points relais CAF permettant aux allocataires d'avoir un relais de proximité pour les accueils de niveau 1.
- Accompagner ces personnes dans la connaissance de leurs droits, dans leurs démarches administratives notamment via l'outil numérique.
- Viser à développer leur autonomie dans ces démarches et sur ces outils.
- Aller au-devant des invisibles et des plus éloignés à l'aide de nos triporteurs
- Être un lieu d'écoute active de la « demande sociale » et du territoire (Le CCAS de La Ravoire nous cite en partenaire sur l'accès au droits dans son Analyse des besoins sociaux réalisé en 2019.)
- Être un lieu d'information pour les habitants : renseignement ou orientation vers les services ou dispositifs appropriés
- Être un lieu d'appui à la vie associative locale : mise à disposition de salle de réunions, de salle d'activités, de lieux de stockage, photocopie, affichage, ...

Critères d'évaluation

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des objectifs) |
|--|---|
| Nombre de personnes accueillies (espéré à 50/an) Nombre de réponses apportées / non apportées (75% de réponse apportées serait bien) Nombre de rencontre de personnes éloignées des services | Sentiment de satisfaction des usagers Versements effectifs des droits aux usagers Amélioration de la perception des administrations Amélioration des situations individuelles Amélioration de la confiance des « invisibles » vis-à-vis des instances |

Echéancier :

- Immédiatement sur La Ravoire, Challes, Barberaz et st Baldoph pour les points relais
- Dans l'année pour les triporteurs à Barberaz et St Baldoph ; Ensuite sur La Ravoire et Challes, enfin sur St Jeoire.

Budget

| charges | produits |
|---|--|
| frais de fonctionnement du lieu d'accueil salaire de l'accompagnant matériel informatique + connexion achats triporteurS | subvention AGC / ACF Subvention Appel à projet CAF73 prise en charge locaux par communes réseau F2d2raiton centre sociaux associatlou Luoga (plan de Relance de l'Et |

Fiche action n°2 : VIVRE AVEC LE NUMERIQUE

- A quel(s) objectif(s) se rattache(nt) l'action ? Apprendre à vivre avec le numérique + Aspect social du développement durable : Accompagner la transition numérique

Maison : Maison des services et activités / Maison des projets

Référent : Accueil / Familles / Thématiques / ACM

Public cible : tous les habitants

Descriptif (dont partenaires) : Suite au **recrutement d'une Conseillère Numérique**, développer un lieu d'accès et d'initiation au numérique que l'on pourra utiliser de différentes manières : accès aux droits en autonomie, ateliers découverte pour Séniors, bon usage d'internet pour les enfants de l'ACM, stages de perfectionnement pour enfants et jeunes, ouverture de moments de coworking pour les habitants...

Ne pas appréhender le numérique peut être un facteur d'exclusion sociale. Pour les plus jeunes notre action s'inscrit dans une démarche de bonne utilisation du numérique : comment se protéger et protéger l'autre ? pour les plus âgés notre action s'inscrit dans une démarche de conseil et d'accompagnement : comment utiliser les nouvelles technologies ? pour les populations les plus fragiles notre action visera à mettre à disposition moyens et temps humain pour éviter l'exclusion.

Objectifs de l'action :

- Rendre l'accès au numérique facile, non effrayant et sécurisé.
- Devancer les perspectives des administrations qui souhaitent dématérialiser leur lien avec les usagers
- Valoriser les actions de la conseillère numérique dans une perspective de pérennisation du poste. Le besoin étant avéré et crucial.
- Eviter l'exclusion des populations fragilisées (personnes âgées, faibles ressources ...)
- Apprendre aux plus jeunes à se sécuriser

Critères d'évaluation

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des objectifs) |
|--|---|
| Nombre de personnes formées (espéré à 60/an) | Sentiment de satisfaction des usagers |
| Nombre d'ateliers collectifs | Amélioration de l'autonomie des personnes |
| Nombre d'accompagnement individuels | Reconnaissance de travail de la conseillère par une ou plusieurs communes |
| | Amélioration de la facilité d'accès au numérique |

Echéancier :

- Ayant un local adapté à l'installation de 4 à 6 postes connectés à Internet dans notre siège, le lancement des actions peut se faire immédiatement.

- nous espérons la reconnaissance du travail de la conseillère d'ici 1 à 2 an afin de pérenniser l'emploi.

Budget

| charges | produits |
|---|--|
| frais de fonctionnement du lieu d'accueil | subvention AGC / ACF |
| salaires de l'accompagnant | Subvention Appel à projet CAF73 |
| matériel informatique + connexion | prise en charge partielle du salaire par com |
| imprimante (3D?) | part AMEJ à l'investissement |
| mini robot pour codage | CD73 pour matériel |
| | don d'ordinateurs commune de Barberaz |

6.2 Favoriser l'échange de services entre les acteurs locaux

Fiche action n°3 : PARTENAIRES DE CONFIANCE, LA BASE POUR DONNER

A quel(s) objectif(s) se rattache(nt) l'action ? Créer des habitudes de communication interservices

Maison : Maison de la citoyenneté

Référent : Accueil / Animation Globale Collective

Public cible : tous les habitants fragilisés / les partenaires sociaux (associations, communes, ccas, cpas, sivu...)

Descriptif : A travers **l'organisation de rencontres entre les partenaires sociaux du territoire** (associations, communes, ccas, cpas, sivu...), permettre l'accès et la circulation de l'information à destination des partenaires eux-mêmes mais aussi des habitants.

Un travail de fond sur la confiance interservices nécessaire au partage d'information sera nécessaire pour transmettre notamment les données personnelles des habitants isolés et/ou en grande difficulté. Le croisement de ces informations permettra une meilleure prise en charge de ces personnes fragilisées et une meilleure cohérence dans la réponse apportée. Le lien avec le CPAS et les CCAS communaux sera primordial.

Objectifs de l'action :

- Permettre une meilleure connaissance des partenaires entre eux
- Permettre une meilleure confiance interservices
- Permettre de mieux cibler les personnes et les réponses apportées

Critères d'évaluation :

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des orientations) |
|--|--|
| Nombre de participants aux rencontres (espéré à 15/an) Nombre de personnes repérées qui ont bénéficiées d'un accompagnement | Sujets abordés par les participants Situations ou demandes relayées par l'accueil Confiance donnée / confiance reçue |

Echéancier :

- les rencontres entre intervenants sociaux du territoire doivent être relancées rapidement début 2023
- ensuite il faudra pouvoir échanger entre services selon les besoins des personnes. Nous espérons une fluidité de l'information d'ici 2 à 3 ans

Budget

| charges | produits |
|--|---|
| Salaires directeur ou codirectrice frais d'organisation des rencontres frais logistiques | subvention AGC Fonds AMEJ participation des partenaires |

Fiche action n°4 : PARTENAIRES PARTICULIERS

A quel(s) objectif(s) se rattache(nt) l'action ? Développer les partenariats

Maison : Maison de la citoyenneté

Référent : Animation Globale Collective

Public cible : partenaires sociaux (associations, communes, sivu...)

Descriptif : En complément à la base de données, il nous semble important de pouvoir contribuer à la coordination des propositions sur le territoire. Ainsi, nous **souhaitons créer des réunions des associations** en collaboration avec les responsables communaux afin de coordonner les calendriers et permettre les synergies entre les associations.

Objectifs de l'action :

- Eviter les doublons et redondances dans les propositions associatives
- Permettre une plus grande efficacité dans les actions proposées (ex : faire une sortie à 2 plutôt que d'annuler 2 sorties pas assez remplies)
- Contribuer à la rencontre et aux synergies (de main d'œuvre, de compétence, de matériel...)

Critères d'évaluation :

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des orientations) |
|---|--|
| Nombre d'associations présentes (espéré à 10/an) Nombre de doublons évités | Retour des responsables associatifs Retour de la satisfaction des habitants Mobilisation de bénévoles sur les actions communes |

Echéancier :

- point de départ dans le 1^{er} semestre 2023. Ensuite à relancer tous les ans, avec une organisation tournante (autonomisation)

Budget

| charges | produits |
|---|--|
| Salaire du directeur ou de la codirectrice frais d'organisation des rencontres | subvention AGC Part communes sur locaux apports en nature des associations participantes |

6.3 Accompagner les publics fragilisés

Fiche action n°5 : PARCOURS VERS LA DECOUVERTE PROFESSIONNELLE

A quel(s) objectif(s) se rattache(nt) l'action ? soutenir l'emploi local des jeunes adultes

Maison : Maison de la citoyenneté

Référent : Accueil / ACM (+ Familles)

Public cible : Les 15/25 ans

Descriptif : proposer un parcours contribuant à la **découverte professionnelle des 15/25 ans** en 3 étapes : accueil de stagiaires (dès la 3^e), propositions De « petits » emplois (en accueil de loisirs ou stages), mise en lien avec les familles pour des emplois à domicile (anim'job, babysitting). Lien avec Mission Locale Jeune pour les « garanties jeune », avec les collèges et lycée locaux pour les stages.

Objectifs de l'action :

- Permettre aux étudiants de réaliser des périodes de stages en animation sociale, de vérifier leur projet professionnel
- Permettre aux jeunes de développer des compétences et de découvrir le monde professionnel
- Permettre aux jeunes de valoriser les compétences acquises (en apportant une réponse à certains besoins des familles)

Critères d'évaluation :

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des orientations) |
|--|---|
| Nombre de stagiaires accueillis (espéré à 15/an) | Augmentation des compétences professionnelles chez les jeunes Satisfaction des jeunes (et des familles), volonté de se professionnaliser dans l'action sociale Capacité à répondre réellement au besoin des familles (horaires des babysitters, très jeunes enfants...) |
| Nombre de jeunes venant travailler avec nous (100/an) | |
| Nombre de jeunes volontaire à paraître dans les listes pour l'emploi à domicile (espéré à 15/ 4 ans) | |

Echéancier : Le parcours est déjà existant, il faut le redynamiser car il est en perte de candidats pour les services à domicile suite aux confinements COVID19. Relance à faire courant 2023.

Budget

| charges | produits |
|---|--------------------------|
| Salaire de l'accueillant - tuteur | subvention AGC |
| frais de fonctionnement locaux | Part communes sur locaux |
| frais logistiques (impressions, téléphone...) | part familles |
| | part AMEJ |
| | subvention SIVU |
| | mission locale |

Fiche action n°6 : LA PLACE DU SENIOR / DE LA SENIORE

A quel(s) objectif(s) se rattache(nt) l'action ? Mobiliser les séniors

Maison : Maison des services et activités / Maison de la citoyenneté

Référent : Accueil / Famille (+ACM et thématique)

Public cible : Les séniors (+60 ans)

Descriptif : Pour **permettre aux séniors de percevoir leur utilité sociale** et leur droit à continuer leur développement personnel, nous souhaitons proposer et construire avec eux des actions :

- qui ne pourraient pas avoir lieu sans eux (bénévolat CLAS, transmission entre générations, atelier/rencontres intergénérationnelles)
- qui visent à continuer leurs apprentissages ou la révision de ceux-ci (1^{er} secours, retour la conduite, pratiques artistiques, culinaires ou sportives adaptées...)
- qui visent à leur éviter l'isolement (veuves notamment) comme des après-midi jeux, des sorties séniors...

Ensuite, nous réfléchissons avec ces personnes sur ce qu'elles souhaiteraient faire sur la structure pour améliorer la vie quotidienne et mise en place avec elles des actions collectives répondant à ce besoin...et pourquoi pas recruter des bénévoles ! Le lien avec les CCAS et l'EHPAD des Blé d'or seront développés pour faciliter les transports, et proposer des partenariats d'actions.

Objectifs de l'action :

- Montrer l'utilité sociale des séniors
- Proposer aux séniors la possibilité de continuer leur développement personnel
- Permettre la mise en action favorable à la conservation de l'autonomie
- Limiter les risques d'isolement des femmes âgées vivant seules

Critères d'évaluation :

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des orientations) |
|--|---|
| Nombre d'actions réalisées avec des séniors (espéré à 10/an) | Capacité à conserver l'autonomie quotidienne (physique, mentale, sociale) |
| Nombre de séniors adhérent à l'AMEJ (espéré à 20/an) | Investissement dans les organisations collectives, voire dans le bénévolat. |
| Nombre de personnes (femmes/hommes séniors) venant aux après-midi jeux | Reconstruction de liens sociaux |

Echéancier :

C'est un travail de contact à développer tout d'abord. Cela prend du temps. La réalisation complète se fera sur la durée de l'agrément (4 ans), toutefois certaines actions avec l'EHPAD débiteront dès mi-2023. La création du lien de confiance puis la concertation se fera sur 2023 et ensuite l'implication.

Budget

| charges | produits |
|---|------------------------------|
| Salaires des référents familles et Accueil | subvention ACF / AGC |
| frais de projets spécifiques (autoécole, clas, ateliers...) | CARSAT |
| | part adhérents selon projets |
| | subvention SIVU |

Fiche action n°7 : CLAS ET PLUS

A quel(s) objectif(s) se rattache(nt) l'action ? Accompagner les enfants en difficulté scolaire

Maison : Maison des services et activités / Maison des projets

Référent : Familles

Public cible : Les enfants en décrochage scolaire et leurs familles

Descriptif : proposer **des séances d'aide à l'acquisition des connaissances scolaires aux enfants en décrochages**. Ceux-ci étant identifiés par l'équipe des enseignants au préalable, la participation active des parents à des points étapes sera aussi demandé. La transmission des apprentissages se fera par des supports différents que ceux utilisés en classe (jeux, expériences, visites, observations, mise en projet...). L'idée étant de permettre aux enfants pour qui le cadre scolaire n'est pas idéal, de se construire tout de même dans des expériences réussies leur démontrant leur capacité et construisant leur confiance en eux. L'encadrement sera partagé entre professionnels et bénévoles.

L'action pourra s'élargir à d'autres champs : ateliers langues pour les primo-arrivants, stages de confiance en soi, intégration de notions scolaires par le jeu en ACM ou en séjours enfants/parents, ateliers FLE avec le Centre de Ressources Savoirs de Base (CRSB) de PSA73.

Objectifs de l'action :

| |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Permettre aux enfants d'acquérir les connaissances scolaires Permettre aux enfants de se construire positivement Contribuer à renouer du lien familial en impliquant les parents et en leur faisant voir les capacités de leur enfant Prévenir les violences intrafamiliales induite par les tensions autour des apprentissages et de la délinquance du lien |
|---|

Critères d'évaluation :

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des orientations) |
|---|--|
| Nombre d'enfants inscrits dans le dispositif (espéré à 10/an par école) Nombre parents qui s'investissent (espéré à 10/an) | Evolution de l'image d'eux même des enfants Evolution du lien familial Acquisition des savoirs effectifs Apaisement des relations familiales, baisse des violences (physiques et/ou verbales) |

Echéancier :

Le projet existe déjà sur la commune de St Baldoph et à Barberaz. Nous souhaitons pouvoir le développer à Barberaz avec la création d'un 2^e groupe. Dès la rentrée 2022-2023.

Budget

| charges | produits |
|---|----------------------------|
| Salaires du référent familles | subvention ACF |
| frais de fonctionnement du projet (matériel...) | Part communes sur locaux |
| frais de déplacement | subvention CLAS |
| Salaires des animateurs professionnels | Part communes aux salaires |

Fiche action n°8 : VIVRE ENSEMBLE C'EST PAS DEBILE

A quel(s) objectif(s) se rattache(nt) l'action ? Participer à l'inclusion des personnes différentes

Maison : Maison des services et activités / Maison de la citoyenneté

Référent : Familles / ACM / Accueil

Public cible : Les personnes porteuses de handicap tant physique que mental

Descriptif :

Etre attentif dans chacune de nos propositions à ce qu'elle soit accessible réellement à tous dans un esprit d'intégration par :

- l'aménagement des locaux
- L'aménagement des emplois du temps ou des modalités d'accueils
- la formation et/ou le renforcement des équipes

Mais aussi provoquer la rencontre entre les publics dits « différents » (Café inclusif K7 Zygomatic, démarche à généraliser sur les expériences réussies d'intégration d'enfants autiste, rencontres avec les personnes de l'APF...)

Objectifs de l'action :

| |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Permettre à tous d'accéder à nos proposition enfants en ACM, adultes à l'accueil du siège ou dans les sorties familiales... • Apporter formation et soutien aux équipes encadrantes • Aménager les modalités pour que l'accueil soit confortable pour la personne handicapée mais aussi pour les intervenants de la structure. • Continuer à participer au pilotage du Pole Ressource Handicap créé sur la Savoie en 2021 |
|--|

Critères d'évaluation :

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des orientations) |
|--|---|
| Nombre d'enfants porteur de handicap inscrits aux ACM Nombre de personnes handicapées participants aux actions Nombre d'appuis obtenus du Pole ressource handicap porté par l'UFOLEP | Evolution de l'image de l'AMEJ Evolution du regard posé sur l'Autre Sentiment d'intégration des personnes concernées Participation active au fonctionnement du PRH |

Echéancier :

- échanges et rencontres pourront se faire à court terme dès 2023
- intervention du pole ressource handicap espérée courant 2023 et 2024

Budget

| charges | produits |
|---|--|
| Salaire des référent familles et ACM frais de fonctionnement du projet (matériel...) frais de déplacement | subvention ACF ET AGC Part communes selon situation des projets aides du pole ressource handicap UFOVAL partenaires (Zygomatic, APF...) |

6.4 Renforcer les liens familiaux

Fiche action n°9 : SOUTIEN A LA FONCTION PARENTALE

A quel(s) objectif(s) se rattache(nt) l'action ? Soutenir la parentalité

Maison : Maison des services et activités / Maison des projets

Référent : Familles

Public cible : Les parents – les familles

Descriptif : Proposer des groupes d'échange et de parole aux parents sur des sujets touchant à leur relation avec leurs enfants. Un lien avec le REAPP sera ici recherché. Cibler les familles monoparentales sera un élément important en lien avec notre territoire.

Ce type de soutien pourrait s'élargir à un Relais d'informations en cas de conflit familial important (pour parents ou pour enfant/ado) pour orienter si besoin vers la Sauvegarde de l'enfance, une structure spécialisée (Pélican) ou un CMP. **C'est ici un point IMPORTANT de lutte contre les violences intrafamiliales** dont l'augmentation a été largement constatée suite aux confinements COVID19.⁶

Ces groupes d'échanges pourront se développer autour d'activités communes entre parents, voire entre parents et enfants (ateliers cuisine, poterie, peinture...). Des conférences thématiques seront aussi proposées, ainsi qu'un lien régulier avec le Centre de Ressources Savoirs de Base (CRSB) de PSA73.

Le CCAS de La Ravoire nous cite en partenaire sur l'accompagnement des familles les plus fragilisées dans son Analyse des besoins sociaux réalisé en 2019. Nous veillerons donc à développer des contacts avec eux.

Objectifs de l'action :

- Agir en prévention des conflits familiaux et des violences intrafamiliales
- Accompagner la compréhension mutuelle parents/enfants
- Accompagner les enfants en difficulté familiale / les parents en difficulté d'accompagner leur enfant

Critères d'évaluation :

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des orientations) |
|--|--|
| Nombre de parents participants aux ateliers (espéré à 15/an) Nombre de conférence Evolution des statistiques de violence | Retour des parents sur la réponse à leurs questions Apaisement des relations dans les familles en tension Capacité à régler un conflit sans violence Relations développées avec les CCAS et celui de La Ravoire notamment |

Echéancier :

- c'est ici un travail de longue haleine qui doit être tenue sur la durée. Nous commencerons dès 2023 avec pour ambition de proposer des conférences et ateliers tout au long de l'agrément.

Budget

| charges | produits |
|--|---|
| Salaire du referent familles | subvention ACF |
| frais de fonctionnement locaux | Part communes sur locaux conférences |
| frais de consommation (café, thé, jeux...) | part familles |
| indemnité intervenants | subvention REAPP |
| | prêt de salles dans des cafés associatifs |

⁶ Article midi libre du 22/11/21 et TV5 monde du 24 décembre 21 + rapport Mission interministérielle pour la protection des femmes de juillet 2020

Fiche action n°10 : LOISIRS ET VACANCES EN FAMILLES

A quel(s) objectif(s) se rattache(nt) l'action ? Soutenir les familles

Maison : Maison des projets / Maison de la citoyenneté

Référent : Familles

Public cible : Les familles du territoire

Descriptif : Organisation de vacances et/ou de loisirs avec les familles, pour les familles. Accompagner chaque famille dans ses projets de loisirs à la journée (concerts, visites, évènements, ski...), de weekend, de vacances en y intégrant la participation pour développer l'autonomie, la place du séniors, le lien intrafamilial...et le plaisir ludique !

Amener les familles à se projeter dans une organisation collective afin de développer le lien social de proximité et l'entraide.

Une attention particulière sera portée aux **familles monoparentales et/ou montrant des facteurs de fragilité**.

Le repérage se fera de concert avec les Assistantes sociales, mettant en lien nos objectifs de soutien aux familles avec ceux liés aux publics fragilisés.

Objectifs de l'action :

- Accompagner les familles dans leur projet en vue de les amener à l'autonomie
- Accueillir, écouter, comprendre et construire avec.
- Favoriser la réalisation collective des projets
- Porter attention aux familles montrant des facteurs de fragilité

Critères d'évaluation :

| Critères quantitatifs | <i>Critères qualitatifs (au regard des orientations)</i> |
|--|--|
| Nombre de familles (espéré à 20/an) | Capacité à s'organiser seul |
| Nombre de départs effectifs (espéré à 2/an) | Capacité à vivre avec d'autres |
| Nombre de familles monoparentales ou montrant des facteurs de fragilité (espéré à 10/an) | Satisfaction exprimée, volonté de réitérer |
| | Sentiment de ressourcement développé par les familles |

Echéancier :

Sorties familiales : immédiat

Séjours vacances : chaque été

Budget

| charges | produits |
|------------------|--------------------|
| salaires | appel à projet CAF |
| prestations ext. | part familles |
| transports | Subvention ACF |

6.5 Développer les initiatives de proximité

Fiche action n°11 : DE L'UTOPIE AU REVE EVEILLE

A quel(s) objectif(s) se rattache(nt) l'action ? Inciter et accompagner les projets d'habitants

Maison : Maison des activités et services / des projets / de la citoyenneté

Référent : Animation globale Collective / Accueil / Famille / ACM / Thématique

Public cible : les habitants par rue ou par quartier...ou en les faisant venir au Café associatif

Descriptif : **Ouvrir notre café associatif comme un lieu d'accueil où peuvent prendre forme des utopies** qui seront les réalités de demain : faire vivre les rêves, les envies, les désirs. Créer un lieu de rencontre où les moyens sont laissés à disposition pour imaginer des projets (informatique, jeux...) avec un accompagnement professionnel, participatif et ludique visant à faire émerger les projets.

Cependant, l'écoute et l'émergence peut aussi se réaliser dans la rue, **en pied d'immeuble (tripORTEURS)** ou encore à l'occasion d'évènements festifs permettant de prendre contact avec les habitants de manière informelle. En outre, le souci constant d'intégrer des habitants aux actions, choix, groupes de réflexion ou encore à la gouvernance contribuera grandement aussi à entendre et accompagner les projets ;

Cela peut passer par exemple par des actions simples comme faire participer les parents et les enfants à la programmation des ACM ou aux menus, héberger l'activité d'un groupe d'habitants pour solliciter d'abord et impliquer ensuite.

Objectifs de l'action :

- Faire vivre le café associatif
- Inciter aux initiatives individuelles et collectives
- Recueillir les paroles, les envies
- Accompagner l'émergence et la réalisation des projets habitants

Critères d'évaluation :

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des orientations) |
|--|---|
| Nombre d'habitants (espéré à 20/an) Nombre de projets (espéré à 5/an) | Développement de l'autonomie des participants Développement du « lâcher prise », oser se mettre en mouvement, acter son pouvoir d'agir Découverte d'outils permettant l'émergence |

Echéancier :

Dès fin 2022 - Disposant dorénavant d'un local en cœur de vie du territoire, dans une zone de passage naturel de la population qui peut venir à l'improviste, passer discuter, boire un café, faire un jeu et se faire gentiment happer par une idée.

En outre sur la partie de prise de contact plus informelle (rue, spectacle, acm...) nous adoptons déjà cette posture mais les actions à l'aide des triporteurs seront développées aussi dans ce sens.

Budget

| charges | produits |
|--|-----------------------------------|
| Salaire de l'accueillant | subvention AGC |
| frais de fonctionnement locaux | Part communes sur locaux |
| frais de consommation (café, thé, jeux...) | part familles (café...) |
| entretien des triporteurs | part AMEJ pour aider au lancement |
| | France relance |
| | appel a projet Luoga |

Fiche action n°12 : POINT ACCORDERIE (ECHANGE DE SERVICES)

A quel(s) objectif(s) se rattache(nt) l'action ? Mutualiser les savoir-faire

Maison : Maison des services et activités / Maison des projets

Référent : Accueil / Familles

Public cible : tous les adultes

Descriptif : Le principe est simple, **chacun fait pour les autres ce qu'il sait faire selon ses disponibilités**. Quand un accordeur rend un service, il reçoit du bénéficiaire un chèque-temps qu'il pourra utiliser plus tard pour demander à d'autres un coup de main.

<http://www.accorderie.fr/chambery/> => « *réseau local où des particuliers, les accordeur(e)s «s'accordent» pour échanger des services sans avoir recours à l'argent. Quel que soit le service échangé, une heure de temps fournie donne droit à une heure de service.* »

Au-delà de **l'échange de service qui fait appel à la solidarité**, l'accorderie est un prétexte à la rencontre et à la connaissance des autres habitants du territoire. C'est pourquoi si cette dimension d'Accorderie est trop ambitieuse, nous pourrions cibler plus petit en permettant au début un simple système par petit quartier et/ou par rue de rencontre entre habitants en vue de Troc, échanges et prêt de matériels et de services.

Autant de moments où nous pourrions être en posture d'écoute des projets habitants en vue de leur accompagnement.

Cette action n'a pas pu être développée lors de l'agrément précédent mais les contacts avec les habitants et l'Accorderie de Chambéry démontre qu'une attente est réelle sur ce sujet. Nous la conservons donc dans ce que nous voulons développer de nouveau.

Objectifs de l'action :

- Permettre aux personnes d'entrer en contact avec les autres
- Permettre le partage des savoirs
- Se rendre services
- Répondre à des problèmes de pauvreté et d'exclusion.
- Révéler les compétences de chacun

Critères d'évaluation :

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des orientations) |
|--|--|
| 4 à 5 personnes s'investissent au montage de l'accorderie 30 personnes inscrites à l'accorderie au bout d'un an de fonctionnement | Retour des habitants Emergence de projets collectifs suite aux échanges |

Echéancier :

D'ici fin 2023 prise de contacts et mises en relation nécessaires (Appui de l'Accorderie de Chambéry recherché).

Lancement courant 2024.

Budget

| Charge | Produit |
|--|------------------------|
| Salaire du professionnel qui gère les heures | Subvention AGC |
| Frais de communication | Accorderie de Chambéry |

Fiche action n°13 : WANTED BENEVOLES

A quel(s) objectif(s) se rattache(nt) l'action ? Favoriser le bénévolat

Maison : Maison des services et activités

Référent : Accueil / Animation Globale Collective

Public cible : tous les habitants, avec volonté spécifique d'impliquer les « jeunes seniors »

Descriptif : **Viser à faciliter l'accueil des personnes qui souhaitent faire du bénévolat en dissociant le Bénévole Administrateur du Bénévole d'actions.** Ainsi aux premiers nous souhaitons apporter des formations en partenariat avec le CDOS73 ou le Centre de Ressources et d'Informations des Bénévoles (CRIB) de PSA 73 pour proposer:

- un espace documentation en accès libre : ouvrages et revues associatifs, outils documentaires...
- un accompagnement des bénévoles dans leur rôle de dirigeant : gestion d'association, responsabilité, statut, finances, comptabilité fiscalité, projet associatif, relations salariés bénévoles, rôle d'employeur : droit social et gestion du personnel...

Pour la seconde catégorie nous souhaitons les accompagner dans leurs démarches et solliciter leurs compétences pour les mutualiser : Créer des soirées du bénévolat réunissant bénévoles potentiels et associations en recherche pour permettre la rencontre du besoin et de l'offre. Les jeunes retraités seront particulièrement invités, ayant été repérés comme source potentielle de bénévolat sur le territoire lors du diagnostic.

Faciliter la vie du bénévole en mutualisant les possibilités de transport, en permettant l'investissement sur d'autres moments que le soir ou le weekend, en proposant du conseil...et surtout de la convivialité !

Une synergie avec les fiches action 4 (partenaires particuliers) et 6 (place du/de la senior) sera recherchée.

Objectifs de l'action :

- Communiquer et promouvoir le bénévolat.
- Former les nouveaux bénévoles
- Orienter les bénévoles selon leurs envies (pas forcément qu'à l'AMEJ)
- Faciliter la vie du bénévole

Critères d'évaluation :

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des orientations) |
|---|---|
| Nombre de personnes qui se proposent en bénévole (espéré à 5/an) | Amélioration du renouvellement dans les associations locales |
| Nombre de personnes qui suivent une formation (espéré 2 à 3 par an) | Mise en concordance asso/habitants Augmentation du nouveau de compétence des bénévoles administrateurs Plaisir de s'investir aussi bien pour les bénévoles administrateurs que pour ceux d'actions. |

Echéancier :

Mis en place du lien avec PSA courant 2023 et actions régulières ensuite

Budget

| charges | produits |
|--|--------------------------|
| Salaires de l'accueillant | subvention AGC |
| frais de fonctionnement locaux | Part communes sur locaux |
| frais de consommation (café, thé, jeux...) | part familles (café...) |

6.6 Favoriser la mixité intergénérationnelle et/ou interculturelle

Fiche action n°14 : COMPRENONS-NOUS MIEUX

A quel(s) objectif(s) se rattache(nt) l'action ? Faire connaissance

Maison : Maison de la citoyenneté

Référent : Accueil / Animation Globale Collective / ACM / Thématique

Public cible : tous les habitants

Descriptif : **Organiser avec les habitants des moments propices à la rencontre** : rencontres intergénérationnelles entre résidents de l'EHPAD et les enfants de l'ACM, proposer des ateliers parents/enfants ou grands-parents/petits enfants sur le lien intrafamilial, organiser des repas partagés interculturels (cuisine, africaine, asiatique, arabe, d'hier et d'aujourd'hui...), des animations /sorties/rencontres visant à la « laïcité » en ACM, en famille, en stage, en mini camps...(visites culturelle et culturelle), proposer des sorties intergénérationnelles (marché Turin, de Noël...en lien avec les associations locales) ou encore des rencontres avec des personnes porteuses de handicap (Zygomatic, APF, IME)

Objectifs de l'action :

- Permettre aux personnes d'entrer en contact, d'échanger
- Permettre la découverte de l'Autre (vieux/jeunes, immigré/ émigré, croyant/non croyant, handicapé...)
- Découvrir la richesse de la rencontre

Critères d'évaluation :

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des orientations) |
|--|--|
| Nombre de sorties ou actions en lien avec cette intention (espéré à 10/an) | Retour des habitants Sujets abordés par les habitants Situations ou demandes relayées par l'accueil Apaisement des tensions |

Echéancier :

Ces types d'actions sont déjà en cours mais nous souhaitons pouvoir les développer, et faire de la laïcité une valeur transversale à nos actions. Ce développement prendra forme tout au long des 4 années de l'agrément. Le lien évident avec la fiche n°8 (vivre ensemble c'est pas débile) sera exploité.

Budget

| charges | produits |
|--|----------------------------------|
| Salaires | subvention AGC / ACF |
| frais de fonctionnement locaux | Part communes sur locaux |
| frais de consommation (café, thé, jeux...) | part familles (café, visites...) |
| frais de sorties, de visites | Appel à projet CAF73 |
| | subvention SIVU |
| | ARS |

Fiche action n°15 : ACCUEIL CULTURE ET SOLIDARITE

A quel(s) objectif(s) se rattache(nt) l'action ? Partager, faire ensemble, développer des actions solidaires **ET CULTURELLES**

Maison : Maison de la citoyenneté

Référent : Accueil / Animation Globale Collective / ACM / Thématique

Public cible : tous les habitants

Descriptif : **Ouvrir des permanences Café culturel** en partenariat avec Culture du Cœur pour permettre à ceux qui rencontrent des difficultés (sociales, financières...) d'accéder à la culture. (Culture du cœur vise à proposer des places gratuitement aux événements culturels et sportifs locaux, à faciliter la médiation numérique). Ces permanences viseront à impliquer des bénévoles pour présenter les possibilités culturelles locales mais aussi pour développer un certain nombre d'actions visant spécifiquement la solidarité entre habitants : Collecte de jouets / vêtements notamment pour des familles en situation d'urgence, Arbre à livres, hébergement temporaire, jardins partagés, Transports...

Des synergies avec la fiche action n°13 (bénévolat) seront recherchées.

Ces permanences compléteront notre **mission d'accueil au cœur de centre social** ayant pour objectif de favoriser les rencontres et les échanges entre les habitants, d'être un véritable lieu de vie, inviter les habitants : à entrer, à participer aux activités, aux fêtes, aux événements, à prendre la parole ou tout simplement à se poser...à prendre le temps...à prendre un café...faire un jeu...

L'accueil pourra aussi être un lieu d'exposition artistique pour partager des émotions, valoriser les talents locaux, attirer les projets...

Au-delà du lieu physique central de l'accueil, professionnels et bénévoles adoptent une posture d'accueillant dans l'ensemble des actions et activités développées.

Objectifs de l'action :

- Faciliter l'accès à la culture pour ceux qui en sont le plus éloigné
- Faire vivre des actions collectives solidaires (lien avec fiche n°13 faciliter bénévolat)
- Proposer des actions pour impliquer dans l'organisation

Critères d'évaluation :

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des orientations) |
|---|---|
| Nombre de personnes impliquées dans au moins une action culturelle (espéré à 20/an) | Retour des habitants |
| Nombre de personnes impliquées dans au moins une action solidaire (espéré à 20/an) | Sujets proposés par les habitants |
| | Situations ou demandes relayées par l'accueil |
| | Comportements moins individualistes |
| | Amélioration de l'image des participants |
| | Attrait pour la culture |

Echéancier :

L'Accueil dans notre nouveau local est d'ores et déjà ouvert.

Ensuite, Culture du cœur Savoie siège à notre Conseil d'Administration. Nous espérons pouvoir démarrer les Permanences Culturelle en 2023

Budget

| charges | produits |
|--|---------------------------------|
| Salaires | subvention AGC |
| frais de fonctionnement locaux | Part communes sur locaux |
| frais de consommation (café, thé, jeux...) | part familles (café...) |
| frais de déplacement | Culture du cœur pour les places |
| adhesion culture du cœur | |

6.7 Accompagner les changements de comportement vers le développement durable

Fiche action n°16 : ALIMENTATION DURABLE

A quel(s) objectif(s) se rattache(nt) l'action ? Alimentation : consommer local et de saison

Maison : Maison des projets

Référent : Famille / ACM / Thématiques

Public cible : tous les habitants

Descriptif : Projet d'actions visant à améliorer l'alimentation des habitants. Ainsi nous avons lancé une **distribution de Paniers de légumes produits localement**. Certains sont dits « solidaires » car à très bas prix pour en permettre l'accès à tous.

Ces paniers seront accompagnés d'ateliers ou stages : équilibre alimentaire, qualité, développement durable (local, saison) », visite d'exploitations par les habitants, aide à la récolte, atelier cuisine, comprendre l'autre et ce qu'il mange, partager les initiatives pour manger bien et bon, comprendre la notion de temps liée aux aliments de qualité...

Nos nouveaux locaux sont équipés d'un **Espace cuisine qui permettra le développement de ces actions autour de l'Alimentation** (repas partagés...) et la valorisation du contenu de Paniers de légumes.

Objectifs de l'action :

| |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Comprendre ce que l'on mange : Faire découvrir les exploitations locales, les circuits courts, Consommer selon la saisonnalité, Eviter le gâchis alimentaire Favoriser l'accès au droit fondamental d'une alimentation saine et équilibrée Comprendre ce que l'autre mange Être un lieu d'information pour les habitants : Accompagner les habitants dans l'équilibre de leur budget alimentation Etre un lieu de plaisir de cuisiner, de manger, de goûter, de partager |
|--|

Critères d'évaluation :

| Critères quantitatifs | Critères qualitatifs (au regard des orientations) |
|--|--|
| Nombre d'habitants et d'exploitants concernés (espéré à 15/an) | Retour des habitants, Sujets abordés par les habitants |
| Nombre d'activités développées sur le thème de l'alimentation (espéré à 10/an) | Changement des habitudes |
| Nombre de personnes ayant participé à un atelier ou une rencontre (espéré à 50/an) | Relation exploitants/habitants |
| | Plaisir ressenti autour de la cuisine |

Echéancier :

En partie selon les saisonnalités, certaines actions existent déjà (en ACM) d'autres sont à développer petit à petit (stage cuisine début 2023 par exemple), ateliers adultes,...durant l'agrément des 4 ans.

Budget

| charges | produits |
|--|--------------------------------|
| Salaires (animateurs, intervenants...) | subvention AGC / ACF |
| frais de fonctionnement locaux | Part communes sur locaux |
| frais de consommation (ingrédients...) | part familles |
| déplacements | Appel à projet CAF73 |
| achat des paniers | subvention SIVU |
| | fédération des centres sociaux |
| | terre solidaire |

Fiche action n°17 : POUBELLES PLUS PLEINES – COMMUNES PLUS BELLES

A quel(s) objectif(s) se rattache(nt) l'action ? Aspect écologique : sensibiliser les personnes au tri sélectif

Maison : Maison de la citoyenneté / Maison des projets

Référent : Accueil / Familles / ACM

Public cible : tous les habitants

Descriptif : Le développement durable est au cœur de débats et des préoccupations nationales. La gestion des déchets est un acte citoyen à valoriser mais il est nécessaire de comprendre pourquoi le faire et comment bien le faire. En partenariat avec Grand Chambéry et les associations locales, notre action portera **l'organisation de séances d'informations et d'actions de nettoyage des communes** (ramasser les déchets dans les zones les plus sales avec les habitants, mais aussi autour des ACM avec les enfants)

Objectifs de l'action :

- Sensibiliser les habitants à réduire leurs déchets
- Sensibiliser au compostage et à ses utilisations (lien avec l'action alimentation)
- Mettre les habitants au cœur d'un projet citoyen
- Collaborer avec les associations et collectivités locales
- Valoriser les communes en les rendant plus propres

Critères d'évaluation :

| Critères quantitatifs | <i>Critères qualitatifs (au regard des orientations)</i> |
|--|---|
| Nombre de participants aux ramassages (espéré à 20/an) Nombre de participants aux ateliers d'information (espéré à 30/an) | Retour des habitants Sujets abordés par les habitants Mieux être sur la commune |

Echéancier :

Début 2024, le temps de démarcher l'agglomération / les associations locales et de coordonner nos actions.

Budget

| charges | produits |
|---|--|
| Salaire des intervenants et animateurs frais de fonctionnement locaux frais d'intervenants conférences matériel de ramassage | subvention AGC Part communes sur locaux part communes sur les ramassages des déchets |

7. PROCEDURE GLOBALE D'EVALUATION ENVISAGEE

Source : Outils de méthodologie de l'animation de la vie sociale : • les critères d'évaluation de la réalisation du projet social – Caf de Moselle

En fin d'agrément, il conviendra (1 an avant l'échéance environ) d'établir une évaluation des actions menées et de l'atteinte ou pas des objectifs fixés. Cette évaluation permettra de faire un point sur ce qui fonctionne bien et moins bien, d'ajuster les objectifs et actions pour le renouvellement d'agrément. Pour le nouvel agrément, le nouveau Projet Social devra de fait prendre en compte cette évaluation collective mais aussi les nouveaux éléments issus du diagnostic participatif à réactualiser.

C'est pourquoi nous prévoyons non seulement de créer des outils de suivi régulier de l'état social du territoire, mais aussi de bien veiller à collecter au fil du temps tous les éléments et critères qui nous permettront de jauger l'action menée.

Le schéma de cette évaluation pourra prendre la forme suivante :

| Qui ? Animateurs de la démarche | Avec qui ? | Pourquoi ? | Comment ? | Quand ? |
|--|---|--|---|--|
| Binôme : Directeurs/Président – vice-président | <p>Commissions thématiques de bilan : administrateurs, salariés, habitants, usagers, Associations, Elus locaux</p> <p>Séparément et/ou en commun selon les périodes</p> <p>« Nos samedis croissants »</p> | <p>Disposer d'une situation arrêtée vis-à-vis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des actions engagées, des ressources humaines mobilisées (salariales et bénévoles), des ressources financières, des partenariats mobilisés, de l'impact global sur le territoire, de la gouvernance du projet social. • Identifier distinctement ce qui relève de l'animation globale de l'animation collective famille dans un même document | <p>Reprise des bilans intermédiaires (annuels, AG, questionnaires, séminaires d'Auto-évaluation à partir du référentiel d'indicateurs Prédéfinis dans le projet social</p> <p>Grille de lecture :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actions engagées réalisées / partiellement réalisées / non réalisées / commentaires • Ressources humaines mobilisées (salariales et bénévoles) • Ressources financières mobilisées • Partenariats mobilisés • Impact global sur le territoire, • Gouvernance du projet social. | <p>Janvier/ Février Année 3 et année 4</p> |

| | | Pourquoi ? | Comment ? | |
|--|--|---|--|--|
| | | <p>Mesurer les écarts aux engagements multipartites et les perspectives (pertinence à maintenir / besoins à affiner)</p> <p>Questions et/ou enseignements tirés dans le cadre du nouveau diagnostic de territoire</p> | <p>Présentation du bilan du projet social</p> <p>Bilan à transmettre avant la rencontre de présentation, afin de mobiliser les partenaires et de permettre à chacun d'enrichir le bilan par des commentaires ou/et perceptions propres.</p> <p>Un compte rendu à réaliser après les rencontres dont la synthèse sera reprise pour la rédaction du Projet Social suivant</p> | |

Positionnement des actions

| <i>Public / Maison</i> | <i>Enfance</i> | <i>Jeunes adultes</i> | <i>Familles</i> | <i>séniors</i> | <i>Tous les habitants</i> | <i>Associatio ns locales</i> |
|---|--|---|---|---|---|---|
| Maison des activités et des services | Fiche action n°7 : CLAS ET PLUS • ACM • STAGES • CAMPS | | Fiche action n°1 : ACCES AUX DROITS -POINT RELAIS CAF – LIEUX D’ACCUEILS FIXES ET MOBILES Fiche action n°9 : SOUTIEN A LA FONCTION PARENTALE | Fiche action n°1 : ACCES AUX DROITS -POINT RELAIS CAF – LIEUX D’ACCUEILS FIXES ET MOBILES Fiche action n°6 : LA PLACE DU SENIOR / DE LA SENIOR Fiche action n°13 : WANTED BENEVOLES | Fiche action n°2 : VIVRE AVEC LE NUMERIQUE Fiche action n°11 : DE L’UTOPIE AU REVE EVEILLE Fiche action n°12 : POINT ACCORDERIE (ECHANGE DE SERVICES) | |
| Maison des projets | | | Fiche action n°7 : CLAS ET PLUS Fiche action n°9 : SOUTIEN A LA FONCTION PARENTALE Fiche action n°10 : LOISIRS ET VACANCES EN FAMILLES | | Fiche action n°2 : VIVRE AVEC LE NUMERIQUE Fiche action n°11 : DE L’UTOPIE AU REVE EVEILLE Fiche action n°12 : POINT ACCORDERIE (ECHANGE DE SERVICES) Fiche action n°17 : ALIMENTATION DURABLE Fiche action n°17 : POUBELLES PLUS PLEINES – COMMUNES PLUS BELLES | |
| Maison de la citoyenneté | Fiche action n°8 : VIVRE ENSEMBLE C’EST PAS DEBILE | Fiche action n°5 : PARCOURS VERS LA DECOUVERET PROFESSIONNELLE | Fiche action n°10 : LOISIRS ET VACANCES EN FAMILLES Fiche action n°8 : VIVRE ENSEMBLE C’EST PAS DEBILE | Fiche action n°6 : LA PLACE DU SENIOR / DE LA SENIOR | Fiche action n°11 : DE L’UTOPIE AU REVE EVEILLE Fiche action n°14 : COMPRENONS-NOUS MIEUX Fiche action n°15 : ACCUEIL CULTURE ET SOLIDARITE Fiche action n°8 : VIVRE ENSEMBLE C’EST PAS DEBILE Fiche action n°17 : POUBELLES PLUS PLEINES – COMMUNES PLUS BELLES | Fiche action n°3 : PARTENAIRES DE CONFIANCE, LA BASE POUR DONNER Fiche action n°4 : PARTENAIRES PARTICULIERS |

Nota : le public « Jeunes 11/25 » ans ne sera pas ou peu ciblé par nos actions car un SIVU jeunesse existe sur le canton et a pour mission de prendre en compte ces habitants. Toutefois, un partenariat de diagnostic, d’actions et de perspectives sera recherché avec l’équipe du SIVU afin de développer la coopération et la cohérence des structures.

8. FINANCEMENTS DU PROJET

L'AMEJ étant implantée sur le territoire depuis de nombreuses années (1979), elle est soutenue par différents partenaires qui souhaitent appuyer son projet, soit dans son intégralité, soit en partie.

8.1 Les ressources mobilisées

LE SIVU EJAV

Tout d'abord l'association est conventionnée avec les 5 communes du canton réunies en SIVU. Celui-ci s'est donné la compétence Enfance, Jeunesse et Art Vivants (SIVU EJAV). Ainsi en plus du financement des communes, il bénéficie de la participation :

- du Conseil départemental de Savoie via le contrat territorial Jeunesse 11/25 ans (CTJ)
- et de la CAF de la Savoie via le Contrat territorial global (CTG)

La convention de partenariat liant SIVU et AMEJ ne concerne **qu'uniquement la partie ACM** de l'activité. Les communes n'ont pas souhaité participer collectivement au financement du reste de l'activité, laissant l'association libre de ses choix.

Pris en charge essentiellement par le SIVU précédemment, les frais de fonctionnement du local servant de siège associatif reviennent depuis mai 2022 intégralement à l'AMEJ, ces locaux lui appartenant.

Toutefois, la relation liant AMEJ et SIVU étant amenée à changer à partir de mars 2023 pour devenir une délégation de service public, toujours sur la partie ACM, ces frais seront imputés à 70% (prorata du chiffre d'affaire de l'AMEJ réalisé par l'activité ACM) dans les frais de cette DSP.

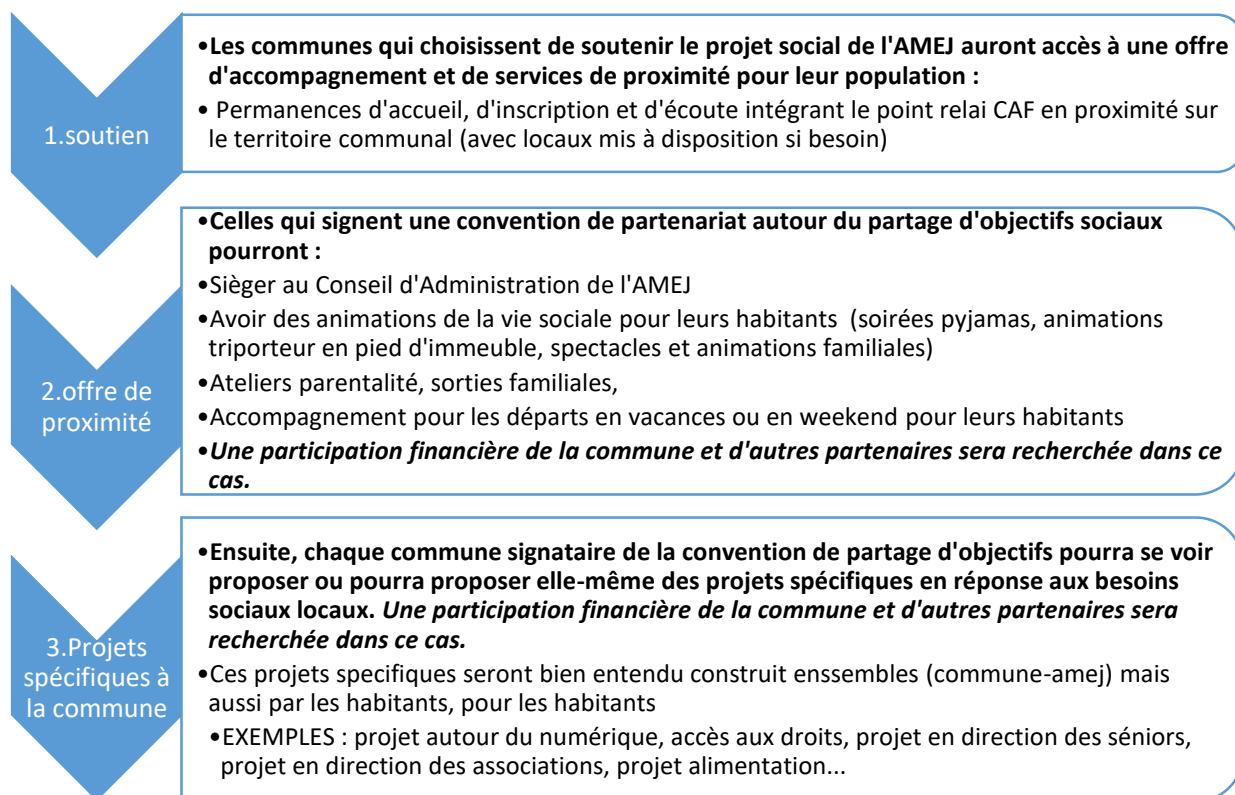
Volumes financiers :

- Convention SIVU/AMEJ pour l'ACM : **250.000€ annuel environ selon le niveau d'activité incluant 70% des frais du siège.**

LES COMMUNES DU CANTON

En complément à cela, les administrateurs et professionnels de l'AMEJ ont durant la durée du 1^{er} agrément centre social, rencontré plusieurs fois les représentants des communes afin de présenter l'intérêt pour le territoire d'un outil comme un centre social. L'idée étant aussi d'obtenir leur soutien au Projet Social via une participation à ses frais (personnel notamment intervenant dans l'action sociale).

Une participation à plusieurs vitesses a été proposée :



A ce jour La Ravoire, Challes les eaux, St Baldoph et Barberaz ont adhéré au **niveau 1 de soutien**.

Toutefois, seuls St BALDOPH ET BARBERAZ a signé la Convention de partage d'objectifs sociaux reconnaissant l'action de l'association et privilégiant le partenariat avec elle sur toute action qui pourrait concerner ses domaines d'intervention. Chacun des partenaires apportant alors les moyens dont il dispose et qu'il souhaite (humains, matériels, financiers).

Des actions de niveau 2, voire 3 sont donc en cours sur ces communes.

Volumes financiers :

- Convention communes/AMEJ : 20.000€ pour participation aux projets sur leur territoire (CLAS, numérique...)
- Une convention directe avec le CCAS de La Ravoire permet et réduire le prix d'une heure d'ACM pour les familles ravoiriennes : 5000€ annuels

Soit un total de 25.000€ directement ou indirectement par les communes du canton

LA CAF DE LA SAVOIE

L'action de l'AMEJ s'inscrit pleinement dans les objectifs de la branche famille de la CNAF. C'est pourquoi elle a signé avec la CAF de Savoie des conventions sur différentes actions conduites :

- Prestations de service pour les accueils (intégrant les ACM, les stages, les ateliers périscolaires, les mini camps hors aide Vacaf) : 80k€ annuels
- Les prestations liées à l'Animation Globale Collective (AGC) : 70k€ annuels
- Les prestations liées à l'Animation Collective Famille (ACF) : 24k€ annuels
- L'appel a projet CAF de la Savoie : 14k€ annuels
- Et quelques autres financements (sorties familles, projet CLAS, projet REAPP...) : 11k€ environ

Soit un total de quasi 200.000€ par la CAF de la SAVOIE

L'ETAT

Nous avons un poste qui répond aux critères d'attribution des aides FONJEP depuis plusieurs années. Ce poste nous apporte une aide de 7100€ annuels par l'Etat.

3 autre poste répond aux critères des Emploi en Apprentissage : 24000€ prévus sur 2023

Nous sollicitons aussi les fonds FDVA (fonds de développement de la vie Associative) sur l'innovation sociale ou la formation des bénévoles : 3500€ prévus pour 2023

Soit un total de 34.600€ par l'Etat

LES AUTRES RESSOURCES :

- UNIFORMATION

En plus des remboursements de formation qu'il nous accorde (pouvant dépasser le s10.000€ par an), l'OPCO de la branche de l'animation nous permet d'avoir des aides au tutorat pour les Contrats d'Apprentissage : 1500€ prévus en 2023

- la CPAM

Nous répondons depuis plusieurs années aux appels à projets CPAM sur l'alimentation, qui nous octroie de 1000 à 2500€ selon les années.

- la MSA

Une convention nous liant avec cet organisme valorise à hauteur de 1000€ les présences des enfants de familles cotisant à cette caisse

- le CD 73

Nous déposons des dossiers FDAL (fond de développement de l'animation locale) chaque année pour les évènements festifs que nous proposons. Le département nous accorde 1500€ par an.

Soit un total de 6000€ par ces partenaires

Une fois l'agrément obtenu, nous pourrons aussi voir les possibilités de signer de nouvelles conventions correspondantes aux objectifs que nous nous sommes fixés :

- Prestation centre social par MSA,
- prestation Séniors par la CARSAT
- projets collectifs avec la Fédération des centres sociaux (type paniers ou triporteurs...)

... Des pistes à explorer.

ENFIN LES HABITANTS

Première ressource de l'association, les participations des habitants :

- les adhésions (10€ par famille) : 8000€ par an
- les ventes diverses : 3000€ par an (buvettes, café...)
- la participation aux activités : 310.000€ par an

Soit un total de 321.000€ par les habitants

8.2 Construction budgétaire envisagée

Fonctionnement de l'AMEJ en mode centre social

AMEJ centre socioculturel

Fonctions supports réparties sur les différents secteurs

(pilotage, RH, comptabilité, logistique)

ACM

Animation de la vie sociale

Centres de
Loisirs

Famille

Accueil

Activités
thématiques

les financeurs du secteur

- SIVU EJAV (dsp)
- CAF (pso)
- ETAT (Apprentis)
- CD73 (sur projet)
- HABITANTS
- OPCO (formation du personnel)

les financeurs du secteur

- CAF (ACF+Appel à projet + reapp + clas)
- les communes conventionnées Barberaz / st Baldoph
- HABITANTS
- OPCO

les financeurs du secteur

- CAF (AGC)
- les communes conventionnées Barberaz / st Baldoph
- ETAT (Fonjep)
- HABITANTS
- OPCO
- Associations locales partenaires

les financeurs du secteur

- CAF (pso)
- HABITANTS
- Etat (colos apprenantes)

9. RETRO PLANNING

| RETRO PLANNING ANNUEL | | 2023 | | | | 2024 | | | |
|---|---|--------------|------------|-------------------|------------------|--------------|------------|-------------------|------------------|
| ETAPES | TACHES | janvier-mars | avril-juin | juillet-septembre | octobre-décembre | janvier-mars | avril-juin | juillet-septembre | octobre-décembre |
| | | S1 à S12 | S13 à S24 | S25 à S37 | S38 à S52 | S1 à S12 | S13 à S24 | S25 à S37 | S38 à S52 |
| dépense du dossier de demande d'agrément | rédaction du dossier et dépôt | | | | | | | | |
| passage en commission CAF | attribution définitive de l'agrément | | | | | | | | |
| | Fiche action n°1 : ACCES AUX DROITS - POINT RELAIS CAF - LIEUX D'ACCUEIL FIXES ET MOBILES | | | | | | | | |
| | Fiche action n°2 : VIVRE AVEC LE NUMERIQUE | | | | | | | | |
| | Fiche action n°3 : PARTENAIRES DE CONFIANCE, LA BASE POUR DONNER | | | | | | | | |
| | Fiche action n°4 : PARTENAIRES PARTICULIERS | | | | | | | | |
| | Fiche action n°5 : PARCOURS VERS LA DECOUVERTE PROFESSIONNELLE | | | | | | | | |
| | Fiche action n°6 : LA PLACE DU SENIOR / DE LA SENIOR | | | | | | | | |
| | Fiche action n°7 : CLAS ET PLUS | | | | | | | | |
| lancement des actions sociales | Fiche action n°8 : VIVRE ENSEMBLE C'EST PAS DEBILE | | | | | | | | |
| | Fiche action n°9 : SOUTIEN A LA FONCTION PARENTALE | | | | | | | | |
| | Fiche action n°10 : LOISIRS ET VACANCES EN FAMILLES | | | | | | | | |
| | Fiche action n°11 : DE L'UTOPIE AU REVE EVELLE | | | | | | | | |
| | Fiche action n°12 : POINT ACCORDERIE (ECHANGE DE SERVICES) | | | | | | | | |
| | Fiche action n°13 : WANTED BENEVOLES | | | | | | | | |
| | Fiche action n°14 : COMPRENONS-NOUS MIEUX | | | | | | | | |
| | Fiche action n°15 : ACCUEIL CULTURE ET SOLIDARITE | | | | | | | | |
| | Fiche action n°16 : ALIMENTATION DURABLE | | | | | | | | |
| | Fiche action n°17 : POUBELLES PLUS PLEINES - COMMUNES PLUS BELLES | | | | | | | | |
| TEMPS D EVALUATION | | | | | | | | | |
| DIAGNOSTIC et ECRITURE DU NOUVEAU PROJET SOCIAL | | | | | | | | | |

| RETRO PLANNING ANNUEL | | 2025 | | | | | 2026 | | |
|---|--|---|-------------------------|--------------------------------|---------------------------------|--------------------------|-------------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| ETAPES | TACHES | Janvier-mars S1 à S12 | avril-juin S13 à S24 | juillet-septembre S25 à S37 | octobre - decembre S38 à S52 | janvier-mars S1 à S12 | avril-juin S13 à S24 | juillet -septembre S25 à S37 | octobre -decembre S38 à S52 |
| depose du dossier de demande d'agrément | rédaction du dossier et dépôt | | | | | | | | |
| | attribution definitive de l'agrément | | | | | | | | |
| passage en commission CAF | Fiche action n°1 : ACCES AUX DROITS - POINT RELAIS CAF - LIEUX D'ACCUEILS FIXES ET MOBILES | équipe salariés Amej, membres du CA, habitants bénévoles; élus politiques | | | | | | | |
| | Fiche action n°2 : VIVRE AVEC LE NUMERIQUE | équipe salariés Amej, membres du CA, habitants bénévoles; élus politiques | | | | | | | |
| | Fiche action n°3 : PARTENAIRES DE CONFIANCE, LA BASE POUR DONNER | équipe salariés Amej, membres du CA, habitants bénévoles; élus politiques | | | | | | | |
| | Fiche action n°4 : PARTENAIRES PARTICULIERS | équipe salariés Amej, membres du CA, habitants bénévoles; élus politiques | | | | | | | |
| | Fiche action n°5 : PARCOURS VERS LA DECOUVERTE PROFESSIONNELLE | équipe salariés Amej, membres du CA, habitants bénévoles; élus politiques | | | | | | | |
| | Fiche action n°6 : LA PLACE DU SENIOR / DE LA SENIOR | équipe salariés Amej, membres du CA, habitants bénévoles; élus politiques | | | | | | | |
| | Fiche action n°7 : CIAS ET PLUS | équipe salariés Amej, membres du CA, habitants bénévoles; élus politiques | | | | | | | |
| | Fiche action n°8 : VIVRE ENSEMBLE C'EST PAS DEBILE | équipe salariés Amej, membres du CA, habitants bénévoles; élus politiques | | | | | | | |
| | Fiche action n°9 : SOUTIEN A LA FONCTION PARENTALE | équipe salariés Amej, membres du CA, habitants bénévoles; élus politiques | | | | | | | |
| | Fiche action n°10 : LOISIRS ET VACANCES EN FAMILLES | équipe salariés Amej, membres du CA, habitants bénévoles; élus politiques | | | | | | | |
| | Fiche action n°11 : DE L'UTOPIE AU REVE EVEILLE | équipe salariés Amej, membres du CA, habitants bénévoles; élus politiques | | | | | | | |
| | Fiche action n°12 : POINT ACCORDERIE (ECHANGE DE SERVICES) | équipe salariés Amej, membres du CA, habitants bénévoles; élus politiques | | | | | | | |
| | Fiche action n°13 : WANTED BE NEVOLES | équipe salariés Amej, membres du CA, habitants bénévoles; élus politiques | | | | | | | |
| | Fiche action n°14 - COMPRENONS-NOUS MIEUX | équipe salariés Amej, membres du CA, habitants bénévoles; élus politiques | | | | | | | |
| | Fiche action n°15 : ACCUEIL CULTURE ET SOLIDARITE | équipe salariés Amej, membres du CA, habitants bénévoles; élus politiques | | | | | | | |
| Fiche action n°16 : ALIMENTATION DURABLE | équipe salariés Amej, membres du CA, habitants bénévoles; élus politiques | | | | | | | | |
| Fiche action n°17 : POUBELLES PLUS PLEINES - COMMUNES PLUS BELLES | équipe salariés Amej, membres du CA, habitants bénévoles; élus politiques | | | | | | | | |
| TEMPS D EVALUATION | | | | | | | | | |
| DIAGNOSTIC et ECRITURE DU NOUVEAU PROJET SOCIAL | | | | | | | | | |

CONCLUSION

Après un 1er agrément, la perception de ce qu'est un centre social sur le territoire est encore largement parcellaire : Lieu pour les assistés, les gens en difficultés, concurrence aux CCAS, « grosse assistante sociale » ... les perceptions erronées sont multiples !

Il nous faut donc persévérer dans la dynamique lancée. Il va falloir la faire vivre afin de légitimer l'action commencée et rester au plus près des souhaits de réalisation des habitants et de partager la vision politique avec les décideurs locaux.

Nouvellement installés dans des locaux qui vont permettre d'asseoir notre action et sa perception, nous espérons faire de ce 2^e agrément les fondations d'une structure implantée durablement localement avec l'appui et le partenariat de tous : habitants, élus et associations locales !

Bref, malgré de belles réalisations, il nous reste encore un long chemin à parcourir pour avoir la reconnaissance de la complémentarité aux actions et politiques menées qu'apporte l'outil Centre Social.

**Devenir Centre Social,
Développer la fabrique des possibles et le pouvoir d'agir de chacun,
Pour œuvrer « Ensemble à un territoire solidaire »
Afin de contribuer au Bonheur Cantonal !**

ANNEXES

- 1. Exemple de fiche d'évaluation 2020**
- 2. Questionnaire aux habitants**
- 3. Tableau données froides**
- 4. Synthèse des interviews sur le domaine public**
- 5. Profils de postes**